

ÉCRANS
CHOCOLAT
DU VRAI BONBON
PAGE D 20

PRIMEURS
MARTIN DESCHAMPS
LE ROCKER COOL
PAGE D 1



Le choix d'Aline

Jean Chrétien et la petite histoire de l'arrivée de Stéphane Dion au cabinet

■ OTTAWA (PC-LE SOLEIL) — Avis à ceux qui cherchent le *fast track*, l'accès le plus rapide au conseil des ministres ou au Sénat, c'est la femme du premier ministre, M^{me} Aline Chrétien, qu'il faut savoir impressionner.

Levant hier le voile sur son intimité, M. Jean Chrétien a révélé qu'il a suffi des commentaires favorables de son épouse, un soir devant le petit écran, pour qu'il communique sans délai avec Stéphane Dion.

«Elle est un "aviseur" absolument incontournable», a expliqué M. Chrétien, en parlant de sa femme. C'est une personne qui va me dire à moi exactement ce qu'elle entend et ce qu'elle croit sans que cela ne me crée aucun problème. Et c'est très utile.»

C'est ainsi, a-t-il raconté, que son épouse a attiré son attention sur Stéphane Dion. «On l'a écouté à la télévision. Elle a dit: "il est très intelligent,

«Elle est un "aviseur" absolument incontournable», a expliqué M. Chrétien en parlant de sa femme

ce jeune homme-là, il est très bon, il est très courageux».

M. Chrétien a ensuite pris le téléphone et a joint M. Dion dans les studios de Radio-Canada. «J'ai demandé à le voir, et c'a été le commencement de l'histoire de Stéphane Dion.»

Voir CHOIX en A 2 ►

Feue l'église



Il aura fallu deux heures à peine pour que l'église centenaire du village de Bécancour s'envole en fumée. Survenu à quelques jours de Noël, l'incendie a laissé un grand vide au cœur du village. Plusieurs personnes n'ont d'ailleurs pu retenir leurs larmes. Page A 24.



Certaines chambres de la résidence Sacré-Coeur à Québec sont dotées de fenêtres immenses et d'un très haut plafond. La résidence est située dans l'ancien hôpital Sacré-Coeur, construit en 1873, note Pierre Fortin, directeur des ressources financières et informatiques pour les CLSC/CHSLD Haute-Ville/des Rivières.

HÉBERGEMENT PUBLIC

Prix unique... service variable

MARIE CAQUETTE

McCaquette@lesoleil.com

QUÉBEC — D'un bout à l'autre du Québec, il y a un seul prix pour une chambre simple, une chambre double ou pour un dortoir dans un centre d'hébergement pour personnes âgées. Que la chambre soit petite ou grande, équipée d'un vieux lit ou du modèle gériatrique dernier cri à 3500 \$, le tarif exigé est le même.

À compter de janvier 2001, par exemple, le plein tarif sera de 1307 \$ pour une chambre privée et de 1092 \$ pour

une chambre semi-privée. L'hébergement en salle (plus de trois lits) coûtera 812 \$.

Contrairement au secteur privé, la Régie de l'assurance-maladie, qui fixe ces tarifs, ne tient pas compte de la qualité des résidences et de la quantité des services offerts. Peu importe l'aspect des lieux, l'état du matériel et le taux de réponse aux besoins des

Voir PRIX en A 2 ►

AUTRE TEXTE

La fin des privilèges Page A 13

KAMOURASKA

Astérix chassé de St-Pascal

Un propriétaire de tabagie mis en demeure par les Éditions Albert René de changer de nom

MARC LAROUCHE

Collaboration spéciale

RIVIÈRE-DU-LOUP — Depuis 30 ans, les citoyens de Saint-Pascal au Kamouraska prononcent le nom Astérix. Non pas qu'ils consomment trop de potion magique, mais parce que ce nom est associé à une tabagie qui y est implantée depuis 1969. Toutefois, le célèbre petit Gaulois à la moustache proéminente devra quitter Saint-Pascal. Les Éditions Albert René, propriétaire légal des droits mondiaux du nom «Astérix», ont mis en demeure le propriétaire de cesser d'utiliser ce nom.

C'est à la fin de l'été que le M. Carol Landry, qui a acheté le commerce de l'avenue Martin à «Saint-Pascalix» en 1983, a reçu la nouvelle par la poste. «Les Éditions Albert René, une maison européenne, me demande de cesser d'exploiter mon commerce sous ce nom, puisqu'ils en possèdent les droits d'exploitation dans le monde

Voir ASTÉRIX en A 2 ►

AUJOURD'HUI

Le Québec

Sept mois pour avoir accès au bulletin de sa fille. Guy Laurin vient de remporter une bataille qui ouvre de nouvelles portes: même s'il n'a pas obtenu la garde de sa fille, l'école qu'elle fréquente lui enverra quand même tous les documents qui concernent son éducation. Ce que les établissements refusent généralement. Page A 21



Juste à temps pour les Fêtes. Six pilotes de la 3^e Escadre de Bagotville et leurs familles ont reçu — en avance — leur plus beau cadeau de Noël: ils sont rentrés d'Aviano un mois plus tôt. Pages A 26 et A 27

Argent

Un branchement à vitesse modérée. Le programme Brancher les familles sur Internet progresse, mais à un rythme moins rapide que celui espéré. 120 000 familles ont joint l'univers des internautes mais on est encore loin de l'objectif de 200 000. Page B 1

LE BLOC VEUT RÉACTUALISER LA SOUVERAINETÉ...



LA MÉTÉO



Maximum -11, minimum -21

Ensoleillé avec passages nuageux, froid. Demain: la même chose. Détails page A 15

QUÉBEC,
104^e ANNÉE, N° 353
FLORIDE, 2,60 \$ US
MONTRÉAL
OTTAWA 1,75 \$
PLUS TAXES



1,52 \$ PLUS TAXES 6

Il est prêt à vous suivre partout, malgré les embûches!

BMW X5

Disponible dès maintenant
Modèle 3 litres, à partir de

56 800\$*



Automobiles
Jalbert inc.
1885, boul. Central
Québec
Tél.: 418-687-4840
jalbert@mediom.qc.ca
www.jalbert-auto.qc.ca



* Frais de transport et préparation en sus.

PRIX Les revenus

Suite de la Une

personnes âgées qui varie d'un centre d'hébergement à l'autre.

Le tarif des chambres dans un centre public n'a aucun rapport avec le prix des chambres sur le marché privé, reconnaît Pierre Fortin, directeur des ressources financières et informatiques qui gère 653 lits dans cinq résidences publiques sur le territoire haute-ville de Québec/des Rivières. « On n'appelle pas dans les résidences privées pour faire des comparaisons. »

La qualité de la nourriture, la présence ou l'absence d'activités d'animation, la modernité ou la désuétude des lieux et de l'équipement ne sont pas des critères pour fixer le tarif des chambres dans le réseau public, reprend le chef de la comptabilité Conrad Bouchard. Le fait qu'un peu plus de la moitié (340) des 653 personnes hébergées ne disposent pas de lits électriques ne constitue pas, non plus, un critère susceptible de faire fluctuer un peu le tarif exigé.

Les tarifs de la régie sont plutôt fixés à partir du type de chambre occupée, des revenus de la personne hébergée et de ses épargnes (compte de banque, maison, auto). Une personne sans revenu et sans épargne, qui ne vit que de sa pension de vieillesse et du supplément de revenu garanti (total 938 \$), la remet quasiment en totalité à l'État. On lui laisse, selon les barèmes en vigueur, 150 \$ par mois pour ses menues dépenses, explique M. Fortin.

« On ne fait pas d'enquête pour vérifier les déclarations des gens. » L'État se fie sur leur honnêteté, laisse-t-il entendre. Mais, dès qu'une personne âgée indique qu'elle dispose de plus de 2500 \$ en épargne, elle paie le plein tarif. Jusqu'à ce que son compte en banque ait fondu à 2500 \$.

UNIFORMITÉ

Ce souci d'uniformité a entraîné la direction des ressources financières des CLSC-CHSLD Haute-Ville/des Rivières à aviser récemment certains clients de la résidence Sacré-Coeur (oubliés par les normes jusque-là!) que leur facture grimperait de 34 % pour rejoindre le coût mensuel fixé par l'État.

Une telle hausse aurait valu à n'importe quel propriétaire privé d'être traîné devant la Régie des loyers pour qu'il explique les raisons d'une augmentation aussi importante.

Pourquoi fallait-il « récupérer » autant? Les administrateurs de cette résidence, logée dans l'ancien hôpital Sacré-Coeur sur la rue Montmartre, faisaient bénéficier leur clientèle d'un traitement de faveur depuis des lustres: tous étaient facturés au tarif d'une chambre à trois lits ou plus. Quel que soit le type de chambre occupée!

Cette anomalie a été découverte au moment de la fusion administrative imposée, l'an dernier, aux centres d'hébergement publics. L'équipe de M. Fortin a remis les choses en ordre, suivant les directives de la régie.

Est-on en face d'une injustice qui frappe des gens âgés? Pas vraiment! Ils étaient même plutôt des privilégiés, selon les normes en vigueur... Selon les données de la Régie régionale de la santé, le taux de réponse aux besoins crève littéralement le plafond à la Résidence Sacré-Coeur. Le taux est de 81,7 % alors que le standard à atteindre est de 80 %. Ailleurs, dans les quatre autres résidences sous la même gestion, le taux moyen n'est que de 66,5 %!

CHOIX Contre son avis

Suite de la Une

Sur un autre sujet, le premier ministre a révélé que son épouse n'était pas enthousiaste à l'idée qu'il se représente pour un troisième mandat cet automne. Elle aurait préféré qu'il prenne sa retraite, mais elle a fini par céder, a-t-il expliqué.

« Elle aurait peut-être aimé mieux que je n'appelle pas d'élections du tout et que j'aie à la retraite », a-t-il avoué, pendant une interview de fin d'année à Radio-Canada, diffusée hier soir.

« Mais, quand elle a vu que je voulais faire des élections, elle comprenait que ce n'était pas un mauvais moment », a-t-il ajouté.

M^{me} Chrétien n'a jamais été une grande passionnée de la vie politique, a aussi admis le premier ministre. Elle aurait préféré mener une existence plus paisible, « depuis très longtemps », a-t-il dit. « Quand j'ai commencé en politique, (il y a 37 ans) je lui avais dit que je resterais 10 ans en politique, et ça fait beaucoup plus de temps que cela. Seulement, elle a été d'une collaboration absolument incroyable — une très belle image dans le pays. »

On comprend maintenant mieux pourquoi, le soir des élections du 27 novembre dernier, M. Chrétien a adressé des remerciements spéciaux à son épouse pendant son discours d'acceptation de la victoire. Il avait alors dit qu'elle était pour lui le roc de Gibraltar et que, sans elle, il n'aurait pas réussi ce qu'il a réussi. Dans un geste public d'affection très rare pour le couple, M. Chrétien avait aussi donné un baiser à son épouse.

Toutefois, le premier ministre n'était pas prêt pour autant, hier, à dévoiler le moment où il veut quitter la vie politique. Il a répété une fois de plus qu'il prendra une décision au sujet de son avenir comme premier ministre d'ici trois ans et demi.

Et il ne donnera pas davantage le nom de son dauphin. En fait, parce qu'il n'en aurait pas. À son avis, un premier ministre ne devrait pas sélectionner son remplaçant. C'est une décision qui revient au parti et uniquement au parti. Sinon, des déchirements pourraient se produire.

Par ailleurs, interrogé sur les perspectives économiques du Canada, M. Chrétien a soutenu que les réductions d'impôt qui entrent en vigueur le 1^{er} janvier arrivent à point nommé. « C'est une bonne coïncidence que notre plan entre en vigueur alors qu'on commence à parler de récession », a-t-il dit dans une autre entrevue de fin d'année, diffusée sur les ondes de la télévision de CBC.

Cette mesure, croit-il, pourrait stimuler l'économie au moment où elle en aurait le plus besoin.

Cependant, M. Chrétien repousse toute idée de ralentissement important. « C'est vrai que nous sommes en croissance depuis neuf ans, mais il n'y a pas de raison de parler de grosse récession. » À ses yeux, l'économie canadienne est solide et elle est en excellente position pour affronter la tourmente.

ASTÉRIX 15 000 \$ de frais

Suite de la Une

entier», dit-il. Curieusement, au moment où il a reçu ladite lettre, une horloge à l'effigie d'Obélix, qui était à l'intérieur du commerce, est tombée par terre sans raison et s'est fracassée!

M. Landry s'est interrogé sur l'ampleur que pouvait prendre cette affaire. « En principe, lorsque j'ai acheté le commerce, qui portait déjà ce nom, je crois que je me suis aussi rendu propriétaire de la raison sociale, dit-il. J'aurais pu changer de nom à plusieurs reprises, mais je ne l'ai pas fait, puisque les gens d'ici étaient habitués à cette dénomination. »

DES GENTLEMEN

Après vérification avec l'avocate montréalaise des Éditions Albert René, une entente à l'amiable, dont la teneur demeure confidentielle, est intervenue. « J'ai reconnu que j'utilisais le nom Astérix et me suis engagé à changer ma raison sociale. J'aurais pu me défendre, puisque cela fait 30 ans que le commerce existe sous ce nom, mais j'ai préféré acquiescer à leur demande. »

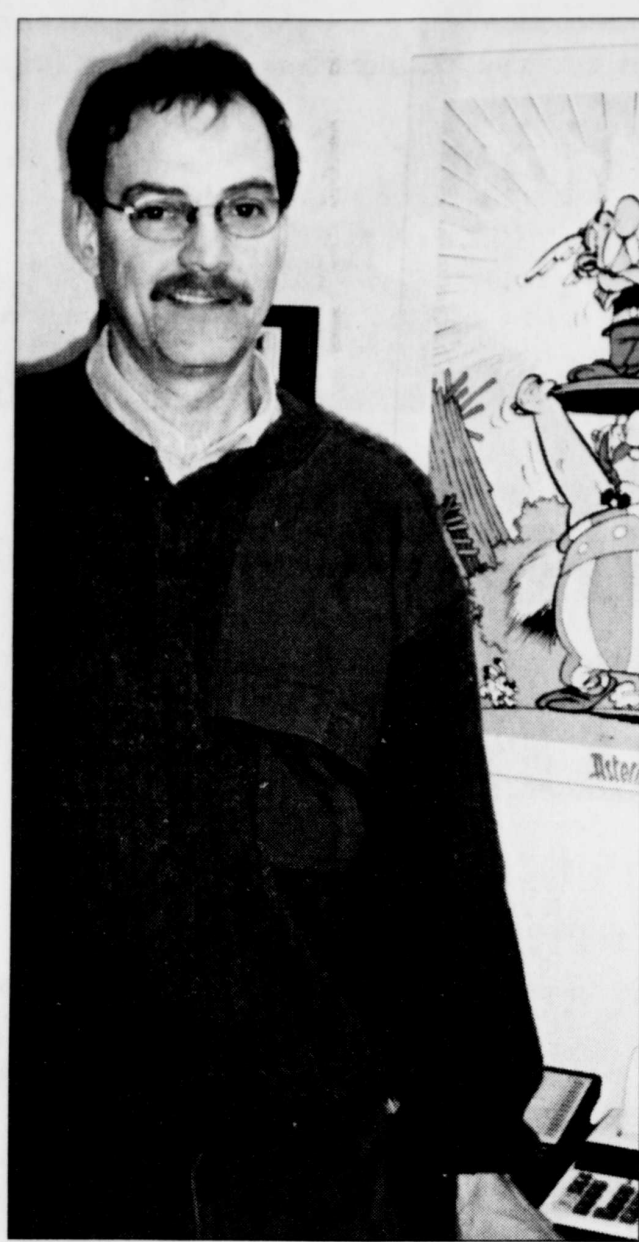
Une démarche légale aurait en effet pu s'avérer coûteuse et durer des années. « Ils ont agi en gentlemen et ont été très corrects avec moi. Ils n'ont ja-

Le nom de la tabagie apparaît à une dizaine de reprises lors d'une recherche sur Internet

mais voulu me faire du tort ni faire un coup d'argent rapide. Tout ce qu'ils veulent, c'est reprendre le contrôle d'un nom qui leur appartient légalement depuis plusieurs années. »

Pourtant, il n'y avait aucune problématique particulière en ce qui a trait à l'utilisation faite de l'image du personnage de bandes dessinées. À la rigueur, le petit Gaulois bénéficiait d'une publicité constante et gratuite! L'histoire aurait probablement été toute autre si le commerce s'était appelé « Les danseuses d'Astérix ».

Carol Landry ne sait pas comment une maison européenne a pu être informée qu'une tabagie d'une petite ville du Bas-Saint-Laurent portait ce nom. Remarquez que le nom de la tabagie est apparu à une dizaine de reprises lors d'une recherche sommaire



COLLABORATION SPÉCIALE: MARC LAROUX

sur Internet. La toile mondiale a ses bons et moins bons côtés!

Bien qu'il prenne l'affaire avec humour, le propriétaire devra déboursier approximativement 15 000 \$ afin de changer les cartes d'affaire, la papeterie, les permis, l'enseigne extérieure et tout ce qui se rapporte à Astérix.

M. Landry fait appel à la population locale, afin de trouver un nouveau nom à son commerce. Toutes les idées sont les bienvenues. Vous pouvez faire parvenir vos suggestions au 510 avenue Martin, casier postal 367 à St-Pascal, G0L 3Y0. Des prix en bons d'achats sont en jeu.

Carol Landry:
« J'ai reconnu que j'utilisais le nom Astérix et me suis engagé à changer ma raison sociale. J'aurais pu me défendre, puisque cela fait 30 ans que le commerce existe sous ce nom, mais j'ai préféré acquiescer à leur demande. »

Menace de grève chez Urgences Santé

MONTRÉAL (PC) — Les techniciens-ambulanciers d'Urgences Santé de Montréal et Laval ont rompu les discussions avec leur employeur et menaçaient de déclencher une grève illégale dès minuit, hier.

Selon le président du syndicat, Yves Imbeault, la direction d'Urgences Santé aurait fait volte-face concernant les horaires, ce qui abaisserait le nombre de véhicules sur les routes.

Plus tôt cette semaine, les 800 membres du syn-

dicat avaient voté à 73 % en faveur du déclenchement d'une grève. Yves Imbeault affirmait hier que les discussions pouvaient peut-être reprendre, à condition que l'employeur révise sa position sur les horaires.

Le Conseil des services essentiels convoquait, hier soir, le syndicat et la direction d'Urgences Santé à une audience publique durant la nuit.

Cette audience se tiendrait à la demande d'Urgences Santé.

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A	
La Capitale et ses régions	3 à 16
Pierre Champagne	4
Ghislaine Rheault	5
Contexte	17 et 18
Opinions	19
Le Québec et le Canada	21 à 27
Le Monde	28 à 30

CAHIER B	
Argent	1 à 12
Bourses	4 à 6
Décès	9 et 10

CAHIER C SPORTS	
Sports	1 à 16
Maurice Dumas	5
André A. Bellemare	7
Statistiques	13 à 15

CAHIER D	
Primeurs	1 à 10
Votre agenda	10
Écran	11 à 20
Agenda cinéma	12 et 13
Méga grille	14
Télé	15

CAHIER E	
Partir	1 à 6

CAHIER F	
Habitat/ Déco	1 à 4
Annonces classées	5 à 16
Divertissements	12 et 13

CAHIER G	
Bonne table	1 à 16

LE SOLEIL POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344
	1-866-686-3344
Annonces classées	686-3311
Carrières et Professions	686-3270
Promotion	686-3342
Publicité Détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

www.lesoleil.com

925, chemin Saint-Louis, Québec
Adresse postale : C.P. 1547, Succ.
Terminus Québec, Québec, G1K 7J6

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division de Compagnie UniMedia qui en est l'éditeur. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000, rue Hugues-Rand, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

C'ÉTAIT HIER

1990 — Les deux plus importantes républiques yougoslaves, la Slovénie et la Croatie votent massivement pour leur indépendance lors d'un référendum.

1988 — Réélection du président Chadli Bendjedid en Algérie.

1986 — L'avion expérimental Voyager réussit un tour du monde sans escale et sans réapprovisionnement d'essence.

1983 — Jeanne Sauvé est désignée gouverneur général du Canada.

1978 — L'écrasement d'un DC-9 d'Alitalia, près de Palerme, fait 107 victimes.

1973 — À Téhéran, l'OPEP annonce que six pays du golfe Persique ont décidé de doubler les prix du pétrole brut.

1972 — Un tremblement de terre détruit Managua et fait 5000 morts au Nicaragua.

loto-québec		résultats	
Mini	Tirage du 2000-12-22	Banco	Tirage du 2000-12-22
NUMÉROS 312129 12129 2129 129 29	LOTS 50 000 \$ 5 000 \$ 250 \$ 25 \$ 5 \$	03 04 08 11 12 19 27 29 32 39 41 42 48 51 54 55 57 59 61 70	
31212 3121 312	1 000 \$ 100 \$ 10 \$		
Quintonne	Tirage du 2000-12-22	Extra	Tirage du 2000-12-22
3 4 904 7795		972502	
		SUPER 7	Tirage du 2000-12-22
		04 07 09 29 31 36 44	
		Numéro complémentaire 40	
		Le jeu doit rester un jeu	

loto-québec		résultats	
Célébration 2001			
Tirage du: 2000-12-22	5 Cadillac ESCALADE 4X4* (numéros non décomposables)		
849B716 056E787 070E532 846L450 436M456	*Chaque lot est échangeable contre un chèque de 70 000 \$		
Tirage du: 2000-12-15	5 Cadillac ESCALADE 4X4* (numéros non décomposables)		
896H179 240J368 278J856 841J661 581K996			
Tirage du: 2000-12-08	5 Cadillac ESCALADE 4X4* (numéros non décomposables)		
399E396 698E205 829G737 303H121 103K857			
Tirage du: 2000-12-01	5 Cadillac ESCALADE 4X4* (numéros non décomposables)		
655B138 173E713 352H127 786K879 990K855			
Le jeu doit rester un jeu.			
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de dispute entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle de L.Q. cette dernière a priorité.			
5 autres Cadillac le vendredi 29 décembre 2000			



On en a fait du chemin
ensemble en 2000!
Merci d'avoir fait confiance
à l'équipe de Lévis Mazda.
A tous, un très
joyeux temps des fêtes!

ACHAT

0\$
- MENSUALITÉ
- INTÉRÊT
avant 90 jours

OU

LOCATION

0\$
- MENSUALITÉ avant 90 jours
- DÉPÔT DE SÉCURITÉ
Applicable sur la location de 50 mois d'une
Mazda neuve 2001 ou 2001

Offres disponibles sur tous nos modèles
Mazda 2000 et 2001 neufs.

Lévis mazda

5095, Louis-H.-Lafontaine, Lévis 837-8897

PROGRAMME D'ASSISTANCE ROUTIÈRE
1-877-4Mazda • 1-877-416-3333
sur tous les modèles 2001

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS

Un pied dans la carrière

Le violoniste Jing Wang remporte un 1^{er} prix à Prague

RICHARD BOISVERT
Collaboration spéciale

■ QUÉBEC — Le violoniste Jing Wang vient de remporter le concours Concertino Praga, inscrivant du même coup une première pour le Canada. Le musicien de 15 ans a également récolté le Prix spécial pour la meilleure interprétation de l'œuvre imposée.

Organisée à chaque année depuis 35 ans, Concertino Praga est une compétition de haut niveau réservée aux jeunes interprètes de moins de 18 ans. Par le passé, quelques interprètes québécois, dont le pianiste Louis Lortie, s'y sont illustrés. Néanmoins, aucun d'entre eux n'avait pu, comme Jing Wang, mettre la main sur la plus haute récompense.

Le violoniste s'envolera pour Prague en juin, toutes dépenses payées, pour participer à une tournée en compagnie de l'Orchestre philharmonique de la radio tchèque.

« Je suis un peu surpris parce que, dans le fond, c'est ma première compétition internationale, raconte Jing Wang depuis son domicile new-yorkais, hier soir. Je suis très content. J'avais confiance en moi. J'avais bien travaillé. »

Si, comme plusieurs le croient, la carrière internationale se bâtit de nos jours à coup de concours qu'on gagne, celle de l'ex-Fidén semble de plus en plus clairement se dessiner.

Entre le moment où sa candidature a été soumise à Prague et celui de l'annonce de sa victoire, Jing a eu le temps de participer à un autre concours important. Deuxième au California In-

ternational Music Competition, il a du coup décroché une bourse pour étudier en Italie l'été prochain.

Pour l'instant, le violoniste a l'intention de participer à deux autres concours, en février et mars, au Texas et au Michigan. « Je prends les concours comme une pratique, dit-il. Si je gagne tant mieux. Si je ne gagne pas, ça reste malgré tout une bonne expérience. »

UN PRODIGE

Né en Chine en 1985, Jing Wang a débuté au violon à l'âge de trois ans. Installé à Sainte-Foy en 1993, il poursuit ses études au Conservatoire de musique de Québec auprès du violoniste Jean Angers. Depuis septembre 1999, il fréquente la Juillard School of Music de New York.

Pour son ancien professeur, il ne fait plus aucun doute que la carrière internationale de Jing est lancée. « Je suis catégorique, c'est définitivement un



Jing Wang

prodige », disait hier Jean Angers, rappelant au passage la rapidité avec laquelle son protégé a franchi les étapes.

« Au Conservatoire, on lui a fait sauter la moitié des années. C'est ce qui lui a permis d'aller plus rapidement à New York. » Là, ajoute-t-il, plus un élève est jeune, mieux on s'en occupe.

La candidature de Jing au Concertino Praga a été parrainée par la Chaîne culturelle de Radio-Canada. « C'est un très beau tremplin, constate la réalisatrice Chantal Belisle. C'est un concours très prestigieux. Je suis ravie et heureuse pour lui. »

M^{me} Belisle a supervisé l'enregistrement des œuvres soumises au concours, effectué en mai dernier au Domaine Forget en compagnie de la pianiste Lucie Langevin. « Il change pour le mieux, dit-elle. Il évolue bien musicalement et émotivement. »

Le règlement du concours interdisant strictement tout montage et toute manipulation, la maquette expédiée à Prague est à l'image d'un vrai concert. Le programme d'une vingtaine de minutes comprenait entre autres l'*Introduction et rondo capriccioso* de Saint-Saëns et la *Ronde des lutins* de Bazzini.

Jing Wang sera l'invité de l'Orchestre symphonique de Québec lors du concert présenté au Grand Théâtre à deux reprises, les 9 et 10 janvier. C'est avec un instrument de grande qualité, un Gagliano 1782 prêté par la compagnie Macholt de New York, qu'il exécutera le *Concerto no 5* de Vieuxtemps.



Les cols bleus de Sainte-Foy sont revenus au travail hier pas trop mécontents d'être souvent payés à temps et demi et à temps double durant le congé des Fêtes.

SAINTE-FOY

Des rues propres pour Noël

Le retour au travail des cols bleus fait l'affaire de tout le monde, sauf de la Ville qui devra payer la facture

ÉRIC MOREAULT

EMoreault@lesoleil.com

■ QUÉBEC — À une exception près, le retour au travail des cols bleus de Sainte-Foy fait le bonheur de tout le monde : la population, qui verra toutes les rues de la ville grattées, soufflées et déblayées d'ici demain ; les commerçants, dont l'accès aux magasins sera facilité, et les travailleurs, qui enlèvent la neige et la galette du même mouvement. L'exception ? La Ville, bien sûr, qui ramasse la facture.

Difficile de savoir à combien se chiffre l'actuelle opération intensive de déneigement : tous les bureaux sont fermés pour la période des Fêtes. Et aussi parce que la convention collective permet aux employés manuels d'accumuler jusqu'à l'équivalent d'une semaine de vacances lorsqu'ils sont payés à temps double comme hier.

Ils obtiendront la même rémunération mardi et mercredi si les conditions météorologiques forcent leur retour aux équipements de déneigement. Sinon, c'est congé payé. Quant à aujourd'hui, ils reçoivent une fois et demie leur salaire pour les quatre premières heures et le double pour les quatre suivantes.

ÉCONOMIES?

Reste que la Ville a certainement économisé aussi avec les salaires qui n'ont pas été versés pendant la grève. Mais « pour rétablir l'ordre dans la Ville, on va accepter de payer le gros prix », a déclaré la mairesse Andrée P. Boucher en entrevue.

Depuis le début de la trêve, avant-hier, on ne déplore aucun incident ou acte de vandalisme grave. Mais il semble bien que la Ville et ses employés vont se regarder en chien de

faience dès l'accalmie passée, le 8 janvier.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les autorités ont pris la décision de laisser les principaux équipements de loisirs fermés et de mettre à la disposition des citoyens le minimum. Pas question, par exemple, d'ouvrir les patinoires.

« Au prix qu'on les paie, ils devraient rester en poste plutôt que de faire la grève »

Ce qui fait dire à M^{me} Boucher qu'au « prix qu'on les paie, (les cols bleus) devraient rester en poste plutôt que de faire une grève sur le dos des citoyens ». Pour celle-ci, il s'agit d'une basse manœuvre du Syndicat canadien de la fonction publique dans le but de se positionner pour représenter les syndiqués de la nouvelle ville de Québec. Et un exemple de la puissance que celui-ci détiendra lorsque « la convention collective ne se réglera pas ».

Cette trêve, « ce n'est pas de l'altruisme, ni de la mollesse de sentiments. Les citoyens les jugeront. »

Touriste à la mer!

La présence d'esprit de citoyens sauve la vie d'un Brésilien tombé dans le port de Québec

ISABELLE MATHIEU
Le Soleil

■ QUÉBEC — Un touriste brésilien a été rescapé des eaux glacées du Saint-Laurent hier vers 13 h, en bonne partie grâce à la présence d'esprit de citoyens.

L'histoire aurait pu être écrite par un mauvais scénariste d'Hollywood : un touriste brésilien et son épouse se payent une petite balade romantique sur le Quai 22, trois jours avant Noël. Madame demande à Monsieur de se placer dos au fleuve pour qu'elle puisse le prendre en photo avec Lévis en arrière-plan. Monsieur recule, grimpe sur la petite margelle glacée et enneigée, recule encore, glisse et tombe à l'eau.

Un citoyen qui se trouve à proximité a le réflexe de décrocher l'une des bouées de sauvetage du quai et la lance au touriste. Pendant ce temps, un autre promeneur avertit les services d'urgence à l'aide de son téléphone cellulaire.

L'homme à la mer réussit à s'accrocher à la bouée et s'affaire à rassurer son épouse, complètement paniquée. « Heureusement qu'il y avait des gens autour parce que s'il avait été seul avec son épouse, il serait mort, estime René Caston-

guay, agent à la sécurité du Port de Québec. Elle était tellement en crise qu'elle aurait eu de la misère à aller chercher du secours. »

Un bateau-remorqueur du Groupe Océan qui rentrait au bercail faire un changement de pilote arrive en renfort et pousse une grande glace jusqu'à l'homme, qui réussit à se hisser dessus.

Le touriste a dû passer une bonne dizaine de minutes dans l'eau et sur la glace. « On lui faisait faire des exercices, on lui disait de bouger ses orteils », explique René Castonguay.

Alors que l'homme commence à sentir les premiers effets de l'hypothermie, deux pompiers de l'équipe GRIMP, spécialisés en sauvetage, arrivent sur place et tendent une échelle jusqu'au touriste.

Solidement harnachés, ils descendent ensuite lui porter secours. « Heureusement que le remorqueur repoussait les glaces et poussait le monsieur vers nous, parce qu'il commençait à s'éloigner », raconte le lieutenant Normand Bérubé du service des incendies.

Le touriste, un homme de bonne corpulence, dans le début de la quarantaine, a pu monter l'échelle de lui-même. Tout à fait conscient et pas trop mal en point, il a ensuite été conduit en ambulance à l'Hôtel-Dieu de Québec pour y subir quelques tests.

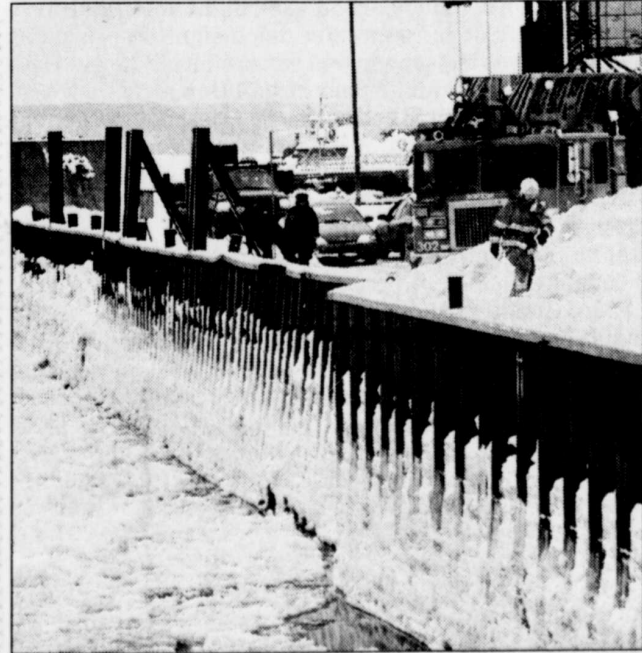
Bon séjour au Québec

QUÉBEC — Un autre visiteur, français celui-là, a dû faire un petit détour par le palais de justice, hier matin, avant de commencer à profiter de son séjour en sol québécois.

Arrivé à l'aéroport Jean-Lesage jeudi soir sur un vol d'Air Transat, Sébastien Labie a eu la surprise de voir le chien renifleur s'intéresser à ses bagages.

La découverte de 8 grammes de haschisch l'a conduit devant le tribunal, où il a plaidé coupable. Il devait payer l'amende et les frais totalisant 150 \$ sur-le-champ, directement au greffier de la cour, parce que tous les autres bureaux du palais étaient fermés.

Mais voilà que le visiteur n'avait que des 20 \$ dans ses poches. La solution était de réduire les frais pour arriver au total de 140 \$, ou de les hausser pour atteindre 160 \$. Mais le juge Laurent Dubé a refusé. On a finalement trouvé la monnaie nécessaire. L'affaire s'est terminée par des échanges de civilités entre le juge et l'accusé. Bon séjour parmi nous, lui a lancé le juge. « Je m'excuse pour mon manque de jugeote », a lancé pour sa part le visiteur G.B.



C'est du haut de ce quai que le malheureux touriste est tombé pour se retrouver dans une position précaire.

COLLABORATION SPÉCIALE VINCENT FRADET



SAVARD
BIJOUTIER-JOAILLIER

2485, chemin Saint-Louis
Sillery
418 553-3115

Il y a des cadeaux qui marquent plus que d'autres...

W.R. Savard bijoutier-joaillier vous suggère sa broche exclusive «Océane», en or jaune 14k, sertie d'une perle noire de culture chinoise.

Courant 195\$

Ouvert le dimanche
de 11h à 17h

Spécial de Noël 140\$ taxes incluses (quantité limitée)

création Hélène Savard

Petit garçon happé mortellement

■ SAINT-FABIEN — Un bambin de six ans est mort hier vers 8 h 30, frappé par une voiture alors qu'il marchait sur le chemin Lefrançois à Saint-Fabien, un peu à l'ouest de Rimouski. Le petit Michael Gagnon déambulait en bordure du chemin enneigé en compagnie de deux autres jeunes enfants. Une automobiliste de Saint-Fabien, aveuglée par le soleil, n'aurait pas vu le petit groupe et a percuté deux des enfants. Le petit Michael est mort sur le coup tandis que l'autre enfant, une petite fille, a été transportée au Centre hospitalier régional de Rimouski pour y soigner une blessure mineure. Selon la Sûreté du Québec, ni l'alcool ni la vitesse n'ont été un facteur contributif dans ce triste accident. I.M.

Haut taux d'alcoolémie

■ JONQUIÈRE — Un automobiliste de 59 ans est mort jeudi vers 20 h 30 après que son véhicule soit entré en collision avec une autre auto sur la rue Saint-Hubert à Jonquière, près du boulevard Harvey. Selon la police, la voiture de Claude Potvin de Jonquière a dérapé et a frappé de plein fouet une auto qui arrivait dans l'autre direction. Le Jonquérois est décédé sur le coup. Des tests sanguins ont révélé qu'il avait un fort taux d'alcoolémie. L'autre conducteur a subi une blessure à la tête et était toujours gardé à l'hôpital hier en fin de journée. I.M.



La publication d'une section spéciale du SOLEIL, le dimanche 10 décembre, sous le thème « Une journée à Saint-Georges de Beauce », a été un grand succès qui a permis de remettre 2436,75\$ à l'Association du hockey mineur de Saint-Georges de Beauce. Des dizaines de jeunes hockeyeurs et de camélots ont donné un fier coup de main, ce dimanche-là, pour la vente du SOLEIL dans les endroits publics. Hier, le président et éditeur du journal, Claude Thibodeau (à droite), a remis le chèque au président de l'Association, Conrad Pitre, en présence de Nathalie Aubin, du tirage, de Gilles Ouellet de la rédaction et de Catherine Ekker, du service de la promotion du SOLEIL.

Disparue depuis le 17 décembre

■ SHANNON — Avec l'accord de la famille, le service de police de la Haute-Saint-Charles rapporte la disparition d'une jeune fille de Shannon, Pascale Paré, 19 ans. Elle a été vue la dernière fois à Shannon, le 17 décembre, à 22 h. Elle portait un manteau long de couleur noire. Pascale Paré mesure 1 m 65 et pèse 52 kg. Elle a les yeux et les cheveux bruns. Signe particulier, elle a un tatouage dans le dos représentant l'aile d'un ange. Toute personne pouvant aider à la retrouver peut communiquer avec l'enquêteur au dossier en composant le 845-6465 poste 2115. Toute information sera traitée avec discrétion. C.V.



Pascale Paré



Le président du groupe immobilier, Jacques Saint-Pierre, peut repartir à neuf.

Arago évite le naufrage

« On va prendre les bouchées moins grosses », promet Jacques Saint-Pierre

JEAN-SIMON GAGNÉ
JSGagne@lesoleil.com

■ QUÉBEC — Une centaine de créanciers non garantis du Groupe Arago ont accepté, hier, une proposition de règlement qui prévoit le remboursement d'un peu moins de la moitié des 668 000\$ de dettes accumulées par la vedette de la rénovation dans Saint-Roch.

Est-ce la fin d'une époque ou le début d'une nouvelle? Avec les années, le Groupe Arago était devenu l'un des symboles de la relance du quartier Saint-Roch, à Québec. Lofts prestigieux, logements de ville un peu tape-à-l'œil, immeubles spectaculairement rénovés, une partie de la ville semblait se remodeler sous les mains du Groupe et de son président hyperactif, Jacques Saint-Pierre. Arrivée sur les lieux avant les autres, avec des idées ambitieuses, l'entreprise semblait destinée à devenir un petit empire immobilier de la basse-ville de Québec. Imaginatif, fanfaron, entreprenant, M. Saint-Pierre incarnait par-dessus tout la renaissance d'un quartier trop longtemps en perdition.

En l'espace d'une décennie, le Groupe était devenu grand, très grand, trop grand peut-être. À force de voltiger de projet en projet — de subvention en subvention, diront ses détracteurs — M. Saint-Pierre vivait sur du temps emprunté. Quand son Groupe s'est placé sous la protection de la Loi sur les faillites, il y a quelques semaines, la surprise fut néanmoins grande. Pour sauver son entreprise, M. Saint-Pierre a proposé le 7 décembre à ses créanciers non garantis le remboursement de 300 000 des 668 531 dollars en souffrance. Le versement devait s'effectuer en trois tranches, qui s'échelonnaient des mois d'août 2001 à juin 2002. Dans les circonstances, l'acceptation de l'offre par les créanciers ne faisait guère de doute. En cas de refus,

hier, le syndic Leblond et Buzetti avait prévenu que pas un sou ne serait remboursé.

Selon le syndic Philippe Buzetti, le résultat d'hier constitue un vote de confiance en l'avenir du groupe Arago. « Si les créanciers ont accepté la proposition, c'est qu'ils croient que Jacques Saint-Pierre pourra retomber sur ses pieds. La proposition est basée sur des profits futurs », M. Buzetti estime que Jacques Saint-Pierre a été un peu victime de son propre succès. « Dans la construction, il ne faut pas grand-chose pour qu'un projet ne soit pas rentable. À quelques reprises, M. Saint-Pierre s'est peut-être laissé emporter par son goût pour l'architecture. Il a sans doute mal évalué les coûts. Désormais, il sera plus prudent ».

Jacques Saint-Pierre affirme pour sa part qu'il a tiré un certain nombre de leçons de son quasi-naufrage financier. Au cours des prochains mois, il confirme que son Groupe concentrera ses énergies sur la construction de 15 lofts et de 48 unités d'habitation dans l'ancien entrepôt Renaud, situé sur les bords de la rivière Saint-Charles, non loin du parc Victoria. L'ambitieux projet qu'il caressait dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, sur la rue Saint-Jean, est reporté à une date indéterminée. « On va prendre les bouchées moins grosses. Dans un cas en particulier, nous avons voulu trop en faire. Le marché est là, mais il faut être plus prudent. Il faut revenir à nos premières amours ».



Pierre Champagne

PChampagne@lesoleil.com

Joyeux Noël

D'abord et avant tout, laissez-moi vous souhaiter un Joyeux Noël puisque cette chronique ne sera pas publiée lundi. LE SOLEIL non plus d'ailleurs, le 25 décembre est un jour férié et chômé. Alors Joyeux Noël! Amusez-vous bien! Soyez heureux mes enfants...

Un barbier, s.v.p.

Existe-t-il encore des barbiers? Des vrais barbiers comme dans l'ancien temps. Des barbiers qui ne coupaient les cheveux qu'aux garçons. Des barbiers qui prenaient la peine de vous parler de la dernière « game » des Canadiens ou des Nordiques. Des barbiers qui savaient faire la différence entre une Chevrolet et une Pontiac (les bretelles!). Des barbiers qui vous faisaient regarder des « revues de filles » pendant qu'ils vous coupaient les cheveux. Le mien avait une nette préférence pour les magazines spécialisés dans les nanas avec des gros lolos. Il en avait une collection complète. Des barbiers qui vous offraient un petit cognac dans le temps des Fêtes ou un petit verre de caribou durant le Carnaval. Des barbiers qui faisaient les cheveux, au rasoir, pour moins de 10\$, pourboire inclus. Mais où sont-ils donc tous passés? Les barbiers « pour hommes » seraient-ils devenus une espèce en voie d'extinction. Faudra-t-il que je finisse ma vie à me faire tailler la tête par une coiffeuse qui ne connaît rien dans les chars ou dans les sports? Avec une coiffeuse qui ne vous parle que du nouveau chum de **Madonna**, **Guy Ritchie** qui, à 32 ans, a 10 ans de moins qu'elle (la maudite chanceuse!). Une coiffeuse qui vous propose *Décorrag* comme lecture et qui, en plus, me charge 25\$ à chaque fois. Mais où sont passés les barbiers???

Un peu de sport

Une fois n'est pas coutume, mais voici: après avoir remporté la médaille d'or, il y a trois semaines, lors du tournoi de soccer intérieur le Défi de la capitale, l'équipe de soccer le Royal de Beauport féminin U-12, dirigée par **Pierre Giroux**, vient de s'illustrer une fois de plus. Les filles de Beauport ont remporté le prestigieux tournoi de soccer intérieur « Les 36 heures ARS Concordia Montréal » catégorie U-12 féminin, tenu récemment au centre Claude-Robillard. Treize équipes se disputaient la plus haute marche du podium. Le Royal U-12 revient avec l'or à la suite d'une victoire de 2-1 en finale contre une forte sélection régionale de Lanaudière.

Le coût des artistes (2)

Frédéric Dubois, comédien et metteur en scène de Québec, vient de me faire toute une scène justement parce que j'avais osé vous indiquer le coût des artistes dans une récente chronique. « Il ne vous est pas passé par la tête que si Ferland et les autres faisaient 70 000\$ à 100 000\$ par année, ils ne passeraient pas leur temps à faire du *public relation* et autres lichages », m'écrivait M. Dubois qui continue:

Claudine Mercier
gagne 10 000\$
de l'heure...

« Moi qui ai terminé mes études au Conservatoire d'art dramatique de Québec, donc diplômé d'une institution reconnue depuis 40 ans, moi qui ai en main une équivalence de bac, je peine 60 heures par semaine pour faire à peine 10 000\$ en fin d'année. Avant déductions. Et je suis chanceux. Je ne vous parlerai pas des autres puisque le tableau est désastreux. Nous travaillons trois mois sur une production pour beaucoup moins que le salaire minimum (150\$ par représentation)... De plus, je donne de l'emploi à 10 personnes par année mais je ne peux les payer correctement parce qu'en plus des répétitions et de tout le boulot, je passe des heures à remplir des demandes de subventions et à convaincre des tatas incultes de l'importance de notre place dans la société. Et vous, vous prenez le temps de faire circuler des insignifiances que la plupart de vos lecteurs gobent sans réfléchir. Le guide Rideau n'a pas été publié pour circulation mais pour vendre des spectacles. Si vous n'avez pas les moyens de vous en payer un, laissez le guide à ceux qui feront vivre un peu le peu de culture que nous avons... »

Réponse: Je vous donne entièrement raison. Soixante heures par semaine pour 10 000\$ par année, ce n'est pas raisonnable. Mais 7000\$ pour écouter les conneries de **Marc-André Coallier** pendant 100 minutes, ce n'est pas raisonnable non plus. Plutôt que de mitrailler le journaliste qui vous donne l'heure juste sur le prix des artistes de Montréal, arrangez-vous donc pour ratiboiser votre président de syndicat ou vous-même? C'est la faute à qui si vous faites 10 000\$ par année et si **Claudine Mercier** gagne 10 000\$ de l'heure? La mienne? Celle des fonctionnaires des « Zaf-cul »? Celles des ignares et des incultes? Joyeux Noël quand même.

Coups de SOLEIL

■ **Jasmin Gilbert** vient d'être promu vice-président marketing pour Ameublements Tanguay. Il m'a confirmé la nouvelle mais pour une raison mystérieuse, il ne veut pas que j'en parle. Alors, faites comme si vous n'aviez pas lu cette note.

■ **Gabriel Gingras**, le curé de la paroisse Saint-Félix de Cap-Rouge, s'est vu remettre la distinction « Mérite culturel » en reconnaissance de sa contribution au développement culturel de la communauté carougeoise.

■ **Jean Chaumette** tente de regrouper tous ceux et celles qui ont déjà travaillé pour les Hôtels des Gouverneurs (Auberges des Gouverneurs). Voilà une amicale qui sera au moins aussi nombreuse que celle des anciens de Télé-Capitale. On peut le joindre au 667-3853.

■ **Claudine Ouellet** est la nouvelle présidente de la Corporation de la Fête Arc-en-ciel. Elle est secondée par **Pierre L'Heureux**, **Sylvie Lavoie**, **Sébastien Deschênes**, **Yan Bélanger**, **Claude Rhéaume** et **Rock Côté**.

Profitez de toutes les joies de Noël!

Merci à vous, chers clients, votre fidélité nous est précieuse.

0% sur Sonata
financement 36 mois
Aussi disponible: 1,8% - 48 mois
3,8% - 60 mois

LEVIKO HYUNDAI

144, route Kennedy, Lévis 833-7140
www.levikohyundai.com

Sujet à l'approbation du service du crédit.

ABONNEN-VOUS

LE SOLEIL
686-3344
1 866 686-3344

L'astuce



Ghislaine Rheault

GRheault@lesoleil.com

L'histoire se passe pendant la Grande Crise de 1929. Le chômage sévissait. Les familles en arrachaient. Les pères pourvoyeurs suaient sang et eau pour joindre les deux bouts. Les mères faisaient des miracles pour nourrir leurs enfants. Partout, ce n'était que souffrance et désolation.

Mais alors que la misère se répandait comme une maladie contagieuse, les enfants, inconscients des drames qui se jouaient, continuaient de rêver à Noël. On n'arrache pas les désirs comme de la mauvaise herbe.

Alors que la fête approchait, une mère qui appréhendait la déconvenue de ses enfants quand ils découvriraient leur bas de Noël vide imagina une astuce. Pour empêcher ses enfants d'être tristes, pour offrir un dérivatif à leur chagrin, le jour de Noël, elle leur dit qu'un grand malheur était arrivé. Pendant la nuit, le père Noël avait été frappé par un train. Et il n'allait vraiment pas bien.

L'histoire était plausible. Comment auraient-ils pu en douter? Leur maison était construite près d'une voie ferrée. Il était normal que le père Noël soit venu chez eux, trouver le repos. C'est pourquoi, leur expliqua-t-elle, le père Noël s'était réfugié dans leur salon. Dans son costume rouge, assis, immobile, en apparence endormi. Et il fallait que le bonhomme soit franchement mal en point pour demeurer comme ça, sans bouger...

Les portes du salon étaient fermées. Les enfants ne purent voir le bonhomme costumé qu'à travers la vitre givrée, de l'extérieur.

Ils auraient bien aimé entrer, aller l'observer de plus près. Mais le père Noël était très faible, très malade. Il faudrait le laisser dormir et pas-

ser outre à la fête, cette année, expliqua la mère à ses enfants attristés.

Malgré leur curiosité, ils demeurèrent à distance, respectant son sommeil, son silence. Et ils trouvèrent normal de ne pas recevoir de cadeaux, remplis de compassion sans doute pour un père Noël assez malchanceux pour être frappé par un train pendant la nuit magique.

Deux ans plus tard, cette mère mourut en mettant au monde un autre petit...

Quelle idée de raconter aujourd'hui cette histoire. N'y aurait-il pas, dans le répertoire des contes de Noël, un récit un peu plus gai?

Mais ce n'est pas un conte. C'est une histoire vraie. Une histoire que j'ai un peu « volée » à mon collègue Louis Tanguay, avec sa complicité. Et je suis même un peu gênée de vous la raconter, car ce n'est pas à moi qu'elle a été confiée. Mais je ne peux résister à la tentation de vous la faire partager.

La semaine dernière, Louis a reçu une très belle lettre, écrite d'une main assurée. Une lettre aux « N » longs et frisés comme les rubans qui ornent les cadeaux. Il y avait le nom de Louis sur l'enveloppe, mais étrangement, dès les premiers mots, c'est au père Noël qu'elle s'adressait. Cette lettre, signée de trois initiales, l'a bouleversé...

« Il y a bien longtemps, cher père Noël, que je désire aller vous voir. Mais je n'ai jamais trouvé

le véhicule qui me conduirait.

« Ce soir, avec nostalgie, je me rappelle d'un certain jour de décembre très lointain. J'ai maintenant 78 ans... »

L'auteur de cette lettre touchante se remémore ensuite ce fameux Noël de temps de crise, alors qu'elle devait avoir six ou sept ans. Et j'imaginai, en la lisant, la petite fille, le nez collé sur la vitre givrée, essayant de comprendre le malheur terrible arrivé cette nuit-là au père Noël.

« Pas une seule période du temps des Fêtes ne s'est écoulée depuis sans que ces souvenirs ne m'assaillent, écrit-elle. Ce soir, je suis seule, et je tiens à vous les raconter... »

« Je sais pourtant que tant d'enfants souffrent et, pour cette raison, je me sens égoïste de cultiver ma peine. Je voudrais vous demander une faveur. Seriez-vous assez bon, cher père Noël, de m'oublier cette fois encore. Et à ma place, de donner à chaque militaire hors du pays et à chaque chômeur qui doute, l'espoir.

« Nous oublions, nous les moins jeunes, d'insister sur cette phrase: "Les guerres se terminent et les crises se résorbent."

« Le monde se meurt d'angoisse, n'est-ce pas, père Noël? Il faut espérer, le dire, le croire, le répéter, l'écrire dans les journaux aussi et plus souvent.

« Mes parents ne voyaient pas le bout du tunnel. Ils étaient très pessimistes et je les com-

prends. J'espère que du haut du ciel ils nous voient tous, car nous vivons dans une certaine aisance, avec une grande foi en Dieu et en l'avenir. »

Elle conclut en embrassant le père Noël, avec toute l'affection et la tendresse retrouvée, dans ses souvenirs de petite fille.

Je me suis demandée en lisant son récit étonnant quelle astuce on trouve maintenant pour expliquer aux petits les absences du père Noël. Qu'est-ce que les mères inventent pour expliquer qu'étrangement il ait toujours tant de mal à trouver leur cheminée. Et que, bizarrement, ses rennes le conduisent presque toujours dans les mêmes arrondissements, les mêmes rues et les mêmes maisons où il dépose, comme par erreur, ses plus beaux cadeaux. Quelle excuse lui inventent-elles? Est-ce que le récit du père Noël frappé par un train leur vient parfois à l'esprit?

Disent-elles aux enfants que le père Noël ne viendra pas cette année parce qu'il est trop occupé à jouer au vidéo-poker? Qu'il a flambé son budget de cadeaux au casino? Ou qu'il vient de recevoir son « bleu » d'une compagnie qui ferme, grâce aux astuces et aux miracles de la « synergie » à l'heure de la mondialisation?

Leur dit-on qu'en l'an 2000, en période de prospérité, il arrive encore au père Noël de voir, en filant au-dessus des toits, des enfants maltraités, abandonnés; des jeunes qui dérivent, sans toit ni loi; des déracinés mourant de froid au bord d'une voie ferrée, trop givrés pour s'esquiver, au moment où siffle le train...

Les pères et mères, dans leur tendresse, trouvent-ils encore des alibis au père Noël?

EN BREF

Blessés aux jambes

■ LÉVIS — Un conducteur s'est infligé des blessures aux jambes hier vers 21 h lorsque sa voiture a capoté sur l'autoroute 20, à la hauteur du chemin des Îles, à Lévis. L'homme a été conduit à l'hôpital pour qu'on détermine la nature exacte de ses blessures. Au moment de mettre sous presse, la Sûreté du Québec

n'était pas en mesure d'affirmer si l'alcool, une fausse manœuvre ou la vitesse excessive serait en cause. Par ailleurs, un motonégiste s'est également blessé aux jambes lorsque son engin a percuté un arbre, hier vers 20 h 45, à La Guadeloupe. L'alcool n'est pas en cause. É.M.

Surveillez votre EXTRA-NUMÉRO LE SOLEIL,
du lundi au vendredi, au dos de L'EXTRA.

AVALANCHE
VÊTEMENTS DE SKI

Idées cadeaux

Col roulé en Microtherm
45\$
rég. 80.00\$

Autre idée cadeau:
Ensemble MA-95 à **499.00\$**
(rég. à 850.00\$)

Encore une très grande sélection, mais faites vite!

Directement du 3930 Hamel, Québec (coin Masson)
manufacturier avalancheskiwear.com
877-5584

Dépouillement d'arbre de Noël
Dimanche 24 décembre dès 13h

Venez rencontrer le père Noël!

Brunch sur assiette 6.95\$

Spécial de Noël
• Programme officiel à 18
• Cadeau surprise aux 500 premiers clients (à l'achat du programme de Québec)

Spectacle en piste dès 13h

Musique d'ambiance

Salon Loterie Vidéo

La plus grande choix à Québec avec 100 appareils Ouvert 7 jours sur 7 9h à 3h a.m. même durant les fêtes!

Joyeuses fêtes!

Informations: 525-8268
L'hippodrome et le restaurant seront fermés le 25 décembre.

HIPPODROME DE QUÉBEC

François Côté
COLLECTION
PRÊT-À-PORTER INTERNATIONAL POUR HOMMES
COMPLEXE GERMAIN-DES-PRÉS
SAINTÉ-FOY 657-1760

2 JOURS

Absolument tout à 50%

Pantalon, veston, costume, manteau, chemise, cravate, manteau de cuir, foulard, etc.

Voici nos heures d'ouverture pour cet événement spécial:
SAMEDI, 23 DÉCEMBRE DE 8 h 30 À 18 h
DIMANCHE, 24 DÉCEMBRE DE 9 h 30 À 17 h

De plus, pour la première fois de notre histoire:

Costume *François Côté* **395\$**
COLLECTION PRÊT-À-PORTER INTERNATIONAL POUR HOMMES

BAUMLER **Guy Laroche** **Klauss Boehler**
REDAELLI **dunhill** **PARIS** **KOLLEKTION**

TOMBOLINI **BRUBAKER®** **GUCCI** **MADE IN ITALY** **CERRUTI**

www.francoiscote.com

CARREFOUR DE BEAUPORT

La fête avant l'heure

ANNE-MARIE VOISARD
AMVoisard@lesoleil.com

■ BEAUPORT — C'était la fête avant l'heure. Les ex-psychiatrisés n'attendent pas. Ils sont comme des enfants, même lorsqu'ils ont les cheveux blancs. Les pensionnaires du Carrefour de Beauport ont donc célébré Noël par anticipation. Avec tout le bonheur qu'ils sont capables d'en retirer.

Pour Claire Lelièvre-Bilodeau et son mari architecte, Marcel, ce fut l'occasion d'une première sortie publique, en tant que propriétaires-promoteurs. Enfin, pas tout à fait, puisque c'est chez eux qu'on allait. Ils étaient les hôtes. Leurs résidences fraîchement construites, qui surplombent le fleuve, face à la pointe de Sainte-Pétronille, s'ouvraient sur le monde extérieur.

Parents des 28 pensionnaires, amis, il y avait là des gens qui n'ont pas l'habitude de fraterniser en pareil endroit. Ingénieur, publicitaire... Assez pour convaincre, au cas où quelqu'un en aurait douté, que la maladie mentale ne fait pas de quartier. On s'échange des poignées de main et des commentaires sur le confort des lieux. M^{me} Lelièvre-Bilodeau (fille de Roland, sœur de Sylvain, l'écrivain-chansonnier) nous promène dans les chambres et les studios.

Dans ce genre de maisons, c'est du jamais vu. Chaque chambre a sa salle de bains. Les studios sont dotés d'un four à micro-ondes et d'un petit réfrigérateur. «Ils m'avaient offert une table, je n'en ai pas besoin», dit

Marielle Lussier-Gagnon. Dans un autre studio, le 15, le décor, au contraire, est surchargé. M^{me} Rouleau est une utilisatrice de parfum. L'odeur est forte. Pierre Denis est un fan d'Elvis. Les murs de sa chambre sont couverts de posters, photos de son idole.

CHANTS ET DANSES

Nous passons à la salle à manger, convertie pour la circonstance en salle de spectacle. Marilyn Labonté, étudiante en musique au cégep de Sainte-Foy, présente son groupe. C'est sa mère, une amie de M^{me} Lelièvre-Bilodeau, qui l'a convaincue d'apporter sa quote-part. Les autres ont dit oui. Voici donc Tommy Harding et Stéphanie Boutet, qui ont opté, comme elle, pour la musique, à Sainte-Foy. Et leurs complices depuis le secondaire, en concentration musique, à Jean-de-Brébeuf: Annie Fournier, qui a choisi le cinéma, et Dale Gilbert, les sciences humaines. Ils sont inscrits, tous les deux, à Limoilou.

Leurs chants, les danses mettent de l'ambiance. On procède à l'échange de cadeaux. Le chocolat est très prisé. Bibelot. Un foulard. Rouge à lèvres. Puis

c'est le lunch. Certains sont déjà partis se coucher. Les invités sont encore là, avec les membres du personnel, éducatrice spécialisée, infirmière, préposés aux soins, cuisinier, concierge. Parmi eux, se trouve Gabrielle Mercier Leblond qui a cette phrase d'autant plus révélatrice qu'elle est directrice des services à la clientèle au CLSC Orléans et responsable du programme adultes/santé mentale. «Ce que je n'accepterais pas pour quelqu'un des miens, je ne l'accepterais pas pour les autres.»

Les résidences du Carrefour, qui ont ouvert leurs portes au début de cette année, font partie du réseau de ressources intermédiaires du CLSC, au même titre que les deux résidences Trépanier, lesquelles sont situées elles aussi à Beauport et conçues pour accueillir l'ancienne clientèle de l'Accueil Beaurivage. La différence, c'est qu'au lieu de construire, on a rénové. Ce ne sont pas non plus des chambres, ni des studios, mais des appartements de deux pièces et demie. Il y en a 18. On les destine de préférence à ceux qui ont des chances de se réadapter et qui ne nécessitent pas trop de soutien. C'est un pas vers l'autonomie. Quand c'est possible.

Le CLSC Orléans a sous son aile quatre autres pavillons, à Beauport et Ste-Anne-de-Beaupré. Les propriétaires-promoteurs ont jusqu'à janvier 2002 pour aménager partout des chambres privées. «Des chambres à deux, ça n'a pas d'allure», juge Gabrielle Mercier Leblond.



Chantal Lizotte et Pierre Denis déballent leur cadeau. Au centre, Claire Lelièvre-Bilodeau qui gère les résidences du Carrefour.

PRÊT À FÊTER

NOËL 2000

LA GUËPIÈRE®



LE PANTALON FINETTE CHIENS ET CHATS 15.99

Le cadeau détente exclusif de La Guêpière. Un pantalon en douce finette pur coton, taille coulissante, imprimé petits chiens et chats en contraste de blanc et marine sur fond bleu tendre. P.m.g.tg. Rég. 25.00* Porté avec sa cami coordonnée 12.99

la maison



simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

EN BREF

L'engagement d'Émond confisqué

■ QUÉBEC — Le ministère public s'est refusé à passer complètement l'éponge sur le bris d'engagement de Jacques Émond, l'individu de 38 ans de La Malbaie qui avait étranglé Lucie Boily-McNicol, en 1999. Son frère Dolard, qui avait fourni l'engagement, a été contraint de verser 3000 \$ parce que l'individu n'a pas respecté ses conditions de mise en liberté. Reconnu coupable du meurtre de M^{me} McNicol, dont il avait jeté le corps dans le fleuve, à Québec, Émond avait interjeté appel et il avait été mis en liberté provisoire en attendant la décision de la Cour d'appel. Son frère avait alors souscrit une hypothèque judiciaire de 25 000 \$ sur sa maison. Mais Émond avait ensuite attaqué et séquestré deux religieuses, à Tadoussac, avant d'être repris aux Escoumins. Il s'est ensuite pendu avec les draps du lit de sa cellule au Centre de détention de Québec. Le ministère public a accepté que son frère soit libéré de l'hypothèque judiciaire, en échange de quoi il a dû verser les 3000 \$. R.H.

Sages conducteurs

■ CHARLESBOURG — Barrage anti-alcool réjouissant jeudi soir à Charlesbourg: Aucun des 450 conducteurs interceptés ne présentait des symptômes d'ivresse. Les policiers de Charlesbourg ont arrêté tous les véhicules de minuit à 5 h d'abord sur la 76^e Rue Ouest, à la sortie de l'autoroute Laurentienne, puis sur le boulevard Henri-Bourassa, au sud de la 80^e Rue Est. Au cours de l'opération, la police a vu plusieurs conducteurs désignés restés sobres pour l'occasion et beaucoup de bénévoles d'Opération Nez rouge. I.M.

À la pointe du couteau

■ POINTE-À-LA-CROIX — Un cagouillard a réussi à dérober près de 300 \$ en menaçant avec un couteau le commis du comptoir Sears de Pointe-à-la-Croix en Gaspésie vers 16 h 30 jeudi. L'homme a pris la fuite en motoneige en direction du pont de Campbellton et n'a pas été rattrapé. I.M.

Lignes en délire

■ SAINT-MARIE — À l'heure de l'argent de plastique et à trois jours de Noël, imaginez que les lignes téléphoniques ne répondent plus... C'est ce qui est arrivé hier à Sainte-Marie de Beauce alors qu'au centre commercial de l'endroit, on éprouvait des problèmes récurrents à obtenir une tonalité. Selon Roger Thériault, directeur des opérations chez QuébecTel, un microprocesseur qui éprouvait des ratés était à l'origine des problèmes. Des techniciens ont travaillé toute la journée afin de trouver le bogue qui empêchait le bon fonctionnement du téléphone dans ce secteur. En fin d'après-midi, M. Thériault avait bon espoir que le service soit revenu sous peu à la normale pour les 500 ou 600 abandonnés victimes du problème. É.M.

Sainte-Foy prend ses neiges usées en mains

OLIVIER BOSSÉ
OBosse@lesoleil.com

QUÉBEC — La Ville de Sainte-Foy décharge une portion de ses neiges usées sur les rives du fleuve Saint-Laurent, même si la réglementation du ministère de l'Environnement l'interdit formellement, sous certaines conditions. Les sceptiques seront confondus : la municipalité a installé un dispositif de filtrage qui retient les résidus des neiges souillées.

Sainte-Foy est propriétaire des anciens terrains du Canadien National (CN) adjacents au pont Pierre-Laporte. Elle les exploite à des fins de dépotoir à neige. Une fois que les camions à benne ont déposé leur cargaison, des bulldozers s'activent pour pousser la vieille neige dans la falaise aux abords du Saint-Laurent, créant ainsi de l'espace pour les futures livraisons.

« Au bas de la pente, on a creusé une digue de rétention d'environ deux mètres de profondeur, en plus d'y amé-

La municipalité a installé un dispositif de filtrage qui retient les résidus des neiges souillées

ner une plantation qui aide à solidifier le tout », explique Bertrand Blanchette, porte-parole de la Ville. Un décan-

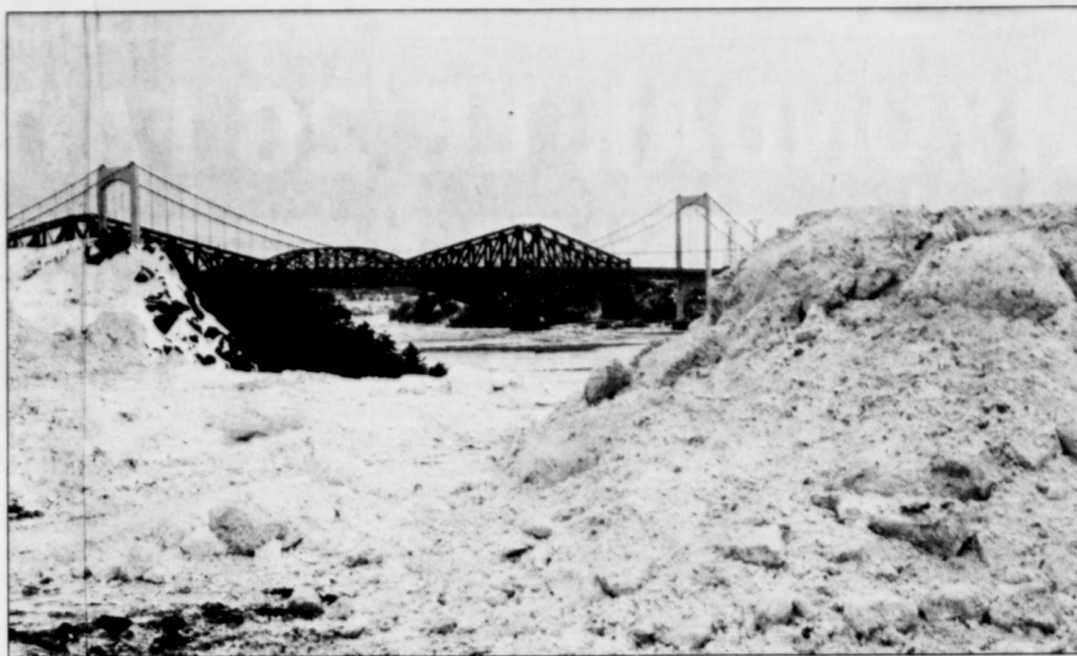
teur qui épure l'eau qui y coule fait également partie des équipements à dessein

environnemental. De cette façon, lors de la fonte printanière, l'eau peut tout naturellement s'échapper vers le cours fluvial, tandis que les débris, graisses et déchets de toutes sortes contenus dans la neige sont emprisonnés.

En novembre 1997, le ministère de l'Environnement, sous l'égide du ministre David Cliche, allait de l'avant avec un règlement qui prévoyait « arrêter les déversements de neige dans les cours d'eau ou en bordure de ceux-ci au plus tard le 1^{er} novembre 2000 ».

Les autorités fidéennes ont donc pris sur elles de se conformer aux exigences ministérielles. « Le site du CN a été autorisé par le ministère en 1998, confirme Caroline Drouin, attachée de presse au bureau du ministre de l'Environnement actuel, Paul Bégin. S'il a été approuvé, c'est parce que les installations sont adaptées aux normes du ministère. »

Le renouvellement de l'autorisation d'exploitation d'un lieu d'élimination de neige s'effectue sur une base annuelle.



Sainte-Foy peut désormais dispenser de ses neiges usées sur le bord du fleuve en toute légalité, grâce à une digue de rétention qui permet de retenir les débris et de laisser s'écouler l'eau.

MONT-SAINTE-ANNE Entente acceptée

■ QUÉBEC — Comme prévu, les employés de la station de ski du Mont-Sainte-Anne ont accepté, dans une proportion de 76%, l'entente de principe intervenue plus tôt cette semaine pour le renouvellement de la convention collective. Seulement 130 des quelque 500 syndiqués ont participé à l'assemblée de vote. Dans un communiqué, le président de la section du SFPQ, Jocelyn St-Gelais, a mentionné que les principaux gains concernent la réorganisation des échelons salariaux ainsi qu'une augmentation de 3 % pour les années 2001 et 2002. Un montant forfaitaire de 1 % a également été consenti pour l'année en cours. Ce sont les skieurs et les planchistes qui vont se réjouir de la conclusion heureuse de ce conflit de travail à la veille des Fêtes, surtout que la montagne a reçu 160 cm de neige depuis le début de la saison. É.M.

Le spécialiste du ski de fond et de la montagne à Québec Grande vente après Noël



boutique
TAÏGA
sports · plein air

1200, AVENUE DE GERMAIN-DES-PRÉS, SAINTE-FOY
TÉLÉPHONE 418.658.2742
100 pieds à l'ouest de Place Laurier

En vigueur du 26 au 31 décembre 2000

Nos spécialités :

- ski de fond
- hors-piste
- télémark
- raquette
- camping
- escalade

60%
de rabais

Heures d'ouverture :

26 décembre : 13 h 00 à 17 h 30
27 décembre : 9 h 30 à 17 h 30
28 décembre : 9 h 30 à 21 h 00
29 décembre : 9 h 30 à 21 h 00
30 décembre : 9 h 30 à 17 h 00
31 décembre : 12 h 00 à 17 h 00

Offre d'emploi

Assistante-hygiéniste
32 heures/semaine
Hygiéniste à temps partiel
2 soirs/semaine
Faites parvenir votre C.V. par
télécopieur à l'attention de
Jacques Deblois au
653-8169



39\$*

On a le don
de vous recevoir

Invitez tout votre monde au Radisson Hôtel Gouverneur Québec, du 22 au 26 décembre, pour seulement 39\$ par chambre. De ce montant, nous ferons un don de 10\$ à la Société Saint-Vincent de Paul. Profitez du grand confort de notre hôtel fraîchement rénové et à proximité de tout. Adhère au programme Radisson Gold Rewards. Nuitées gratuites. Des primes en or.

CENTRE-VILLE DE QUÉBEC
Radisson Hôtel Gouverneur Québec
690, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) Canada G1R 5A8
Téléphone : (418) 647-1717
Télécopieur : (418) 647-2146
www.radisson.com/quebeccityca
1-800-333-3333
ou communiquez avec votre agence de voyage

Radisson

*Selon disponibilité, en vigueur du 22 au 26 décembre 2000 inclusivement.
*Par chambre, par nuit, en occupation simple ou double. Taxes en sus.

LONGINES

Elegance c'est une attitude



Longines position
1200\$

Succursales

Place de la Cité
656-6657
Galeries de la Capitale
627-8278
Galeries Charlesbourg
622-1075
Carrefour Charlesbourg
626-2141
Place l'Ornière
843-1710
Place des Quatre-
Bourgeois
659-1555
Galeries Chagnon
835-3756
Carrefour Beauport
661-5782

WEBSTER
BIJOUTERIE

www.bijouteriewebster.com

- verre saphir
- résistant à l'eau 30 mètres
- changement de piles à vie
- garantie 3 ans

AUTORACK
INTERNATIONAL

Fête le Boxing Day

100\$ de rabais
sur boîtes à ski*

Sur présentation de cette annonce

* Boîte SportRack 13 pc Serrures incluses	Rég. 469,99\$	Spécial 369^{99\$}
* Boîte Thule Adventurer Serrures en sus	Rég. 599,99\$	Spécial 499^{99\$}
* Accessoire à ski Thule, 4 paires serrures incluses	Rég. 129,99\$	Spécial 99^{99\$}

La PLUS GRANDE SÉLECTION de supports
à VÉLO et à SKI pour la voiture au Québec

THULE **YAKIMA** **SportRack**
AUTORACK
INTERNATIONAL

900, Pierre-Bertrand, local 150
418-687-8838

Disponible
seulement
à cette adresse

Au sud de l'autoroute de la Capitale voisin de Location Pelletier
*Jusqu'à épuisement des stocks - Un achat par client. La promotion se termine le 30 décembre 2000.

LES ANNONCES CLASSÉES DU SOLEIL

686-3311

HYUNDAI

CHEZ HYUNDAI, LE 26 FAIT LE MOIS.

ACCENT GS 3 PORTES 2001

LOUEZ À PARTIR DE
0\$ 169\$*
DE COMPTANT PAR MOIS/48 MOIS
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ



PDSF de 12 195 \$**

0%

FINANCEMENT À L'ACHAT*

Sur tous les modèles Accent. Jusqu'à 36 mois.

De série : moteur multisoupape de 1,5 litre de 92 HP • coussin gonflable côté conducteur • transmission manuelle à 5 rapports • dossiers rabattables 60/40 à l'arrière • Et beaucoup plus! Renseignez-vous sur les mensualités de location imbattables sur les Accent GSi 3 portes et GL 4 portes.

TOUTE NOUVELLE ELANTRA GL 2001

LOUEZ À PARTIR DE
199\$* PAR MOIS/48 MOIS
COMPTANT DE 1495 \$
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ



PDSF de 14 875 \$**

3,8%

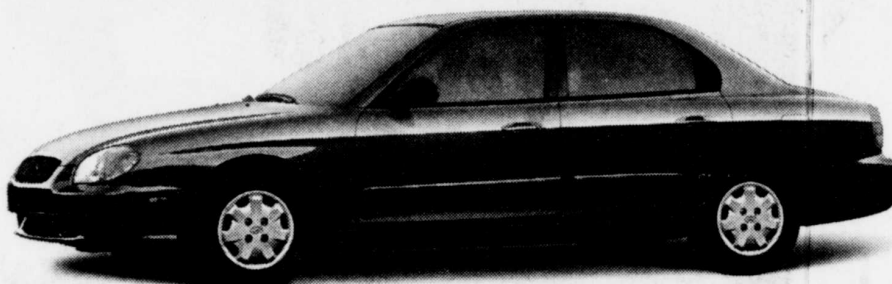
FINANCEMENT À L'ACHAT*

Sur toutes les berlines Elantra. Jusqu'à 48 mois.

Voici la toute nouvelle Elantra 2001. De série : moteur de 2 litres de 140 HP • deux coussins gonflables (puissance de déploiement réduite) • transmission manuelle à 5 rapports • dossiers rabattables 60/40 à l'arrière • direction assistée à pignon et crémaillère • radio stéréo AM/FM/CD et 4 haut-parleurs • Et beaucoup plus!

SONATA GL 2001

LOUEZ À PARTIR DE
229\$* PAR MOIS/48 MOIS
COMPTANT DE 1995 \$



PDSF de 20 495 \$**

0%

FINANCEMENT À L'ACHAT*

Sur tous les modèles Sonata. Jusqu'à 36 mois.

De série : moteur 16 soupapes de 2,4 litres • climatiseur sans CFC • transmission automatique électronique à 4 rapports • radio stéréo AM/FM/CD et 6 haut-parleurs • deux coussins gonflables (puissance de déploiement réduite) avec système de détection de présence du passager • glaces et verrouillage électriques • Et beaucoup plus!

TIBURON 2001

LOUEZ À PARTIR DE
229\$* PAR MOIS/48 MOIS
COMPTANT DE 1895 \$
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
DÉPÔT DE SÉCURITÉ EN SUS



PDSF de 19 195 \$**

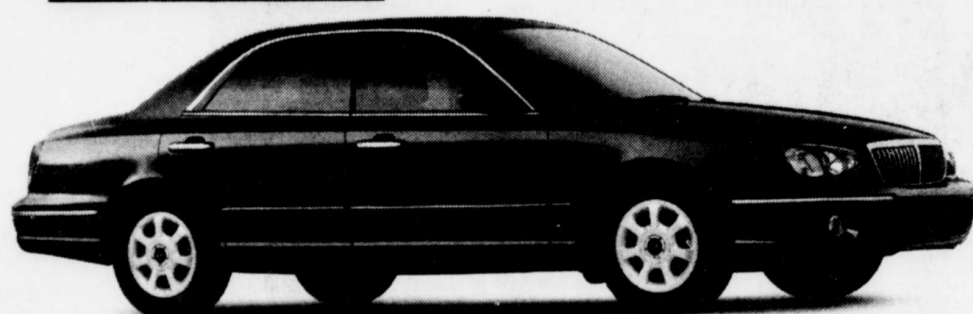
0%

FINANCEMENT À L'ACHAT*

Sur tous les modèles Tiburon. Jusqu'à 36 mois.

De série : moteur de 2 litres de 140 HP avec injection multipoint • transmission manuelle à 5 rapports • deux coussins gonflables (puissance de déploiement réduite) • direction assistée à pignon et crémaillère • radio stéréo AM/FM avec lecteur CD • phares antibrouillards • aileron arrière de couleur assortie • glaces à commandes électriques • Et beaucoup plus!

XG300 2001



PDSF de 31 995 \$**

LOUEZ À PARTIR DE
365\$* PAR MOIS/48 MOIS
COMPTANT DE 4495 \$
OU **4,8%** FINANCEMENT À L'ACHAT*
Sur tous les modèles XG300. Jusqu'à 48 mois.

De série : moteur V6 de 3 litres • transmission automatique à 5 rapports avec mode Shiftronic • freins antiblocage ABS • antipatinage • deux coussins gonflables frontaux et latéraux (puissance de déploiement réduite) • sellerie en cuir • toit ouvrant électrique • radio stéréo AM/FM/CD et 6 haut-parleurs • réglage automatique de la température • régulateur de vitesse • glaces, verrouillage et rétroviseurs dégivrants à commandes électriques • Et beaucoup plus!

SANTA FE 2001



PDSF de 25 250 \$**



LOUEZ À PARTIR DE
299\$* PAR MOIS/48 MOIS
COMPTANT DE 3995 \$
OU **4,8%** FINANCEMENT À L'ACHAT*
Sur tous les modèles Santa Fe. Jusqu'à 48 mois.

V6 DE 2,7 LITRES • TRACTION INTÉGRALE • AUTOMATIQUE SHIFTRONIC À 4 RAPPORTS
• deux coussins gonflables (puissance de déploiement réduite) • radio stéréo AM/FM/CD et 6 haut-parleurs • régulateur de vitesse • glaces et verrouillage électriques • roues de 16 po en alliage d'aluminium • Et beaucoup plus!

www.hyundaicanada.com

Des voitures garanties pour longtemps : Garantie globale limitée de 3 ans/60 000 km • Garantie de 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur • Garantie de 5 ans contre les perforations • Assistance routière 24 heures de 3 ans/60 000 km comprenant livraison d'essence, changement de roue en cas de crevaison, déverrouillage, remorquage et autres services. Un simple appel sans frais suffit à toute heure.



UN ESSAI VOUS CONVAINCRA

*Programme de location de Les services financiers Hyundai pour une Accent GS 3 portes 2001 neuve, PDSF à partir de 12 195 \$; une berline Elantra GL 2001 neuve, PDSF à partir de 14 875 \$; une Tiburon de base 2001 neuve, PDSF à partir de 19 195 \$; une Sonata GL 2001 neuve, PDSF à partir de 20 495 \$; un Santa Fe GL 2001 neuve, PDSF à partir de 25 250 \$. Une XG300 2001 neuve, PDSF de 31 995 \$. Taux d'intérêt annuel de 3,84 %/4,87 %/7,10 %/5,72 %/6,93 %/5,52 %, mensualités de 169 \$/199 \$/229 \$/299 \$/365 \$ pour 48 mois, sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location : 8112 \$/11 047 \$/12 987 \$/18 347 \$/22 015 \$. Option d'achat : 6107 \$/6385 \$/10 985 \$/10 866 \$/11 445 \$/14 635 \$. Comptant de 0 \$/1495 \$/1895 \$/1995 \$/3995 \$/4495 \$. Première mensualité exigée. Dépôt de sécurité de 0 \$/0 \$/229 \$/299 \$/365 \$. Frais de transport et de préparation inclus pour l'Accent, l'Elantra et la Tiburon, en sus pour la Sonata, le Santa Fe et la XG300. Taxes, frais d'immatriculation et frais d'administration de 350 \$ en sus. Kilométrage annuel de 20 000 km, 10 c par kilomètre additionnel. **PDSF de l'Accent GS 3 portes 2001 à partir de 12 195 \$; PDSF de la berline Elantra GL 2001 à partir de 14 875 \$; PDSF de la Tiburon de base 2001 à partir de 19 195 \$; PDSF de la Sonata GL 2001 à partir de 20 495 \$; PDSF du Santa Fe GL 2001 à partir de 25 250 \$; PDSF de la XG300 2001 de 31 995 \$. Frais de transport, d'immatriculation, de préparation et taxes en sus des PDSF. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. †Taux annuel de financement à l'achat de 0 % disponible pour tous les modèles Accent, Tiburon et Sonata 2001 pour une période de 24 ou 36 mois; de 3,8 % pour toutes les berlines Elantra 2001 pour une période de 24, 36 ou 48 mois; de 4,8 % pour tous les Santa Fe et XG300 2001 pour une période de 24, 36 ou 48 mois. Exemple de financement : 10 000 \$ à un taux annuel de 0 %/3,8 %/4,8 % équivaut à des mensualités de 277,80 \$/224,90 \$/229,40 \$ pour 36/48/48 mois. Coût de prêt de 0 \$/795,20 \$/1011,20 \$, pour une obligation totale de 10 000 \$/10 795,20 \$/11 011,20 \$. Les offres de location et de financement à l'achat sont d'une durée limitée, sur approbation du crédit, et ne peuvent être combinées à aucune autre offre. Voir le concessionnaire pour les détails.

Automobiles Lévis Ltée
144, rte Kennedy
Lévis 833-7140

Luxoto Inc.
484, Côte Joyeuse
St-Raymond
990-0283

Ste-Foy Hyundai
2650, Dalton
Ste-Foy 654-9292

M. Lessard Ltée
659, boul. St-Joseph
Québec 623-5471

Ruby Auto Inc.
2272, rue Notre-Dame Nord
Thetford Mines 338-4665

Garage Jean-Roch Thibeault
909, Mgr-de-Laval
Baie-St-Paul 435-2379

Hyundai St-Georges
10 555, Ire Avenue
St-Georges Est
Comté de Beauce 228-8814

Montmagny Hyundai
150, boul. Taché Ouest
Montmagny 248-7877

Rivière-du-Loup Hyundai
289, Témiscouata
Rivière-du-Loup 862-8144

Boulevard Hyundai
40, boul. Comeau
Baie-Comeau 294-2886

Automobiles Hyundai Matane
1560, du Phare Ouest
Matane 562-4444

Nadeau Hyundai
680 Main Street
St. Basile, New Brunswick
(506) 263-5505

Portier Automobiles Inc.
100, Napoléon
Sept-Îles 962-1838

Gaspésie Auto Inc.
Route 132
Bonaventure Ouest
Bonaventure 534-2191

Rimouski Hyundai
375, boul. Ste-Anne
Pointe-au-Père 724-2231

Vigneau Hyundai
1199, Chemin Principal
Étang-du-Nord 986-5006

Roberge Hyundai
545, rue Clémenceau
Beauport 666-2000

SERVICES PUBLICS

Ce qui sera ouvert ou fermé durant les Fêtes

■ **QUÉBEC** — Pendant le temps des Fêtes, la plupart des établissements ferment certains jours pour permettre à leurs employés d'avoir des journées de congé. Voici une liste de ces établissements.

POSTES CANADA — Voici l'horaire du lundi 25 décembre jusqu'au mardi 2 janvier 2001. Les comptoirs postaux seront ouverts selon les heures d'ouverture des entreprises hôtes. Les bureaux de postes de la Société canadienne des postes seront ouverts les 27, 28 et 29, mais seront fermés les 25 et 26 décembre et le 1^{er} janvier. Il n'y aura pas de levée régulière du courrier ni de service de livraison ces jours-là. Les clients qui désirent d'autres renseignements peuvent commu-

niquer avec le Centre de contact avec la clientèle au numéro sans frais 1-800-267-1177.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC — Les bureaux seront fermés pour la période des Fêtes, soit du 22 décembre au 2 janvier inclusivement.

VILLE DE QUÉBEC — Les bureaux seront fermés du lundi 25 décembre au mardi 2 janvier inclusivement. Cependant, tous les services essentiels (9-1-1) et le service d'urgence des travaux publics (691-6206) seront maintenus en tout temps. La collecte des ordures et des matières recyclables du 25 décembre sera reportée au 27 et celle du 1^{er} janvier sera reportée au 3. Le 25 décembre et le 1^{er} janvier, le stationnement sera gratuit devant les parcomètres situés le long des rues, mais il demeurera payant dans les sta-

tionnements munis de parcomètres réguliers ou d'un parcomètre à billets. L'horaire régulier des piscines et des arénas sera maintenu. Quant aux centres récréatifs, ils seront fermés les 24, 25, 26 et 31 décembre et les 1^{er} et 2 janvier. Toutes les composantes de la Bibliothèque de Québec seront fermées les 24, 25 et le 31 décembre et le 1^{er} janvier. L'ascenseur du Faubourg sera fermé les 24, 25 et 31 décembre et le 1^{er} janvier. Le 26 et le 2, il sera accessible de 12 h à 20 h.

VILLE DE BEAUPORT — Les bureaux seront fermés du 22 décembre au 2 janvier inclusivement, sauf les services d'urgence de police, d'ambulance et d'incendie (9-1-1). Les collectes des ordures et des matières recyclables du 25 décembre et du 1^{er} janvier seront reportées au lendemain, les 26 décembre et 2 janvier. La collecte des sapins

se fera du 8 au 21 janvier. La piscine La Seigneurie, celle du centre Mgr-Laval, les arénas et la bibliothèque Étienne-Parent seront fermés les 24, 25 et 26 décembre et les 31 décembre, 1^{er} et 2 janvier.

VILLE DE CHARLESBOURG — Les bureaux sont fermés du 23 décembre au 3 janvier inclusivement. Les collectes des ordures auront lieu aux jours prévus, sauf celles du 25 décembre et du 1^{er} janvier, qui se feront les jours suivants.

CAISSES POPULAIRES — Les caisses seront fermées les 25 et 26 décembre et les 1^{er} et 2 janvier. Il est possible que des caisses ferment plutôt le vendredi précédant Noël et le jour de l'An.

UNIVERSITÉ LAVAL — Les bureaux seront fermés du 25 décembre

au 2 janvier inclusivement. La bibliothèque est fermée depuis hier midi et ouvrira ses portes le 3 janvier. Le PEPS et l'aréna seront fermés les 24, 25 et 26 décembre et les 31 décembre, 1^{er} et 2 janvier. Stationnement gratuit du 23 décembre au 2 janvier.

TRAVERSIERS QUÉBEC-LÉVIS — Aucune modification à l'horaire.

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC — Les succursales de la SAQ seront ouvertes le 24 décembre et le 31 décembre jusqu'à 17 h (les SAQ Express jusqu'à 18 h). Elles seront fermées à Noël et au jour de l'An. Elles seront ouvertes le 26 décembre à partir de 13 h et le 2 janvier à partir de 12 h ou de 13 h (à l'exception de celles situées dans les centres commerciaux qui seront fermés). Pour informations supplémentaires: 1-866-873-2020.



Ericsson A1228d

Temps des fêtes et temps gratuit! 300 minutes en cadeau* (valeur de 100 \$)

- Téléphone numérique Ericsson pour aussi peu que 99,99 \$¹
- Aucuns frais additionnels pour interurbains effectués au pays
- Boîte vocale disponible



Pas de contrat. Pas de facture mensuelle.
Pas de vérification de crédit.

Rendez-vous chez nos distributeurs participants, visitez le
www.rogers.com/sans-fil ou composez le 1800IMAGINE.

¹Avec tout achat d'un ensemble Parlez à la carte comprenant un téléphone Ericsson A1228d avec pile et chargeur incorporé. Faites parvenir une preuve d'achat et vous recevrez un chèque correspondant à un rabais de 50 \$. *60 minutes de temps d'antenne seront portées à votre compte à l'activation de votre appareil. À l'acquisition du rabais postal, 240 minutes offertes en prime vous seront postées dans un délai de six à huit semaines. Les minutes de crédit inutilisées expirent 60 jours après l'activation de l'appareil. Offre valable sur toute nouvelle activation seulement. L'offre prend fin le 31 décembre 2000. © Rogers Communications inc. Utilisé sous licence. © AT&T Corp. Utilisé sous licence. Parlez à la carte est une marque de commerce de Rogers Sans-fil inc.

ROGERS AT&T

COMMUNICATIONS SANS FIL

imagination sans fil

ROGERS AT&T

QUÉBEC

2700, rue Jean-Perrin
Bureau 101
(418) 843-0000

Galeries de la Capitale
(418) 628-0888

Fleur de Lys
(418) 266-1333

SAINT-ÉMILIE

2095, boul. Jean-Talon Sud
Bureau 101
(418) 684-8884

3062, ch. des Quatre-Bourgeois
(418) 651-1423

Place Laurier
(418) 659-2132

Place de la Cité
(418) 575-7377

CHICOUTIMI

1021, boul. de l'Université
(418) 690-0535

Place du Royaume
(418) 690-3155

Place du Saguenay
(418) 820-3633

ALMA

241, av. du Pont Nord
(418) 662-9993

Plaza Il Alma
(418) 487-1611

LÉVIS

50, route du Président-Kennedy
Local 114
(418) 835-8383

LA BAIE

285, boul. de la Grande-Baie Nord
(418) 544-2828

VICTORIAVILLE

495, boul. des Bois-Francis Sud
(819) 758-8840

ROGERS AT&T
AGENT AUTORISÉ

FAUBOURG SAGAMIE

2655, boul. du Royaume
Jonquière
(418) 820-1042

LIBERTÉ ÉLECTRONIQUE

1007, rue Fontaine
Saint-Jean-Christophe
(418) 839-4328

LE NATIONAL

865, boul. Charest O.
Québec
(418) 686-6366

8752, boul. Lacroix
Saint-Georges-de-Beauce
(418) 227-7797

170, boul. Saint-Germain O.

Rimouski
(418) 722-0414

RDS RADIO

557, rue des Érables
Cap-de-la-Madeleine
(819) 379-2223

COMMUNICATIONS SPECTROCOM

99, boul. des Bois-Francis Sud
Victoriaville
(819) 752-6935

DSM ENRG.

855, boul. Bégin
Saint-Anselme
(418) 885-9331

INOVATEL

3715, boul. Harvey
Jonquière
(418) 542-4996

INFORMATIQUE MERCIER INC.

4750, boul. Hamel
Québec
(418) 871-7022

1015, rue De Nemours
Charlesbourg
(418) 628-3330

RadioShack

LA CABINE
TÉLÉPHONIQUE

Dans les
PHARMAPRIX
participants.

CARTES
EN VENTE CHEZ:

HYPERMARCHÉ

CANADA

POSTES

CANADA

POST

POSTES

FUTURE SHOP

CENTRE HI-FI

BUREAU
EN GROS

TELE SOLARIS

SEARS

WAL-MART

Noël à l'heure des compétences transversales

Un projet de conte qui développe autant l'orthographe que le travail d'équipe

MICHÈLE LAFERRIÈRE
MLaferriere@lesoleil.com

■ QUÉBEC — À l'école Saint-Jean-Baptiste, les élèves ont réussi à marier avec fantaisie la magie de Noël et les compétences transversales.

L'enseignante Anne-Marie Bernatchez s'est lancé tout un défi à la veille de prendre sa retraite : impliquer les 243 élèves, de la maternelle à la 6^e année, dans l'écriture d'un conte de Noël. Seuls les enseignants, toutefois, savaient que cette activité rassembleuse s'intégrait au plan de réussite de l'école et qu'elle couvrait les volets « qualification » et « socialisation » de la réforme de l'éducation.

Les enfants, eux, n'y ont vu que du feu. Entre le 27 novembre et le 13 décembre, ils ont donc bâti le canevas

de l'histoire, inventé des personnages, conçu une intrigue avec des rebondissements, des émotions, des problèmes, des solutions et deux conclusions, à l'instar des « romans dont vous êtes le héros ».

« Bientôt, ce sera l'heure d'aller distribuer les cadeaux aux enfants du monde entier... Quel père Noël fera la tournée? Celui à la barbe longue? ou celui à la barbe courte? » Tel est le nœud de ce conte à deux pères Noël, où la mère Noël perd connaissance, où une explosion

envoie des personnages en orbite et où deux lutins verts traversent l'histoire.

La rédaction s'est déroulée selon le rythme établi par M^{me} Bernatchez, l'œuvre évoluant de classe en classe, de façon collective. Des enfants ont illustré le conte. Les adultes l'ont retranscrit sur ordinateur. Les gens du

service de garde l'ont fait relier avec un gros boudin noir. Le conte intitulé *Les rennes au nez rouge* n'existe qu'en un seul et précieux exemplaire. Mais en janvier, il sera disponible sur le site web de l'école.

Le père Noël en personne en a fait la lecture et le lancement officiel,

hier. Tous les enfants étaient gonflés de fierté.

Mais ils sont aussi devenus, sans le savoir, meilleurs en orthographe et en grammaire, plus à l'aise dans le travail en équipe et plus ouverts à l'entraide, à l'écoute et au respect des contraintes.



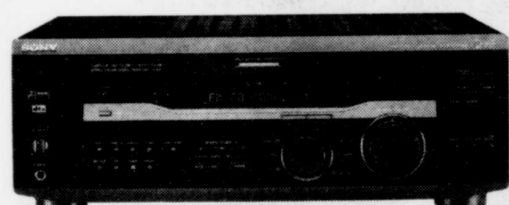
LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

Qui pourrait deviner que derrière ces frimousses et ce beau livre de conte se profilent les fameuses compétences transversales?

LE SEUL TEMPS OÙ IL Y A DES SOLDÉS À LA MAISON SONY.



Caméscope Handycam®
Voir les offres spéciales après Noël en magasin !

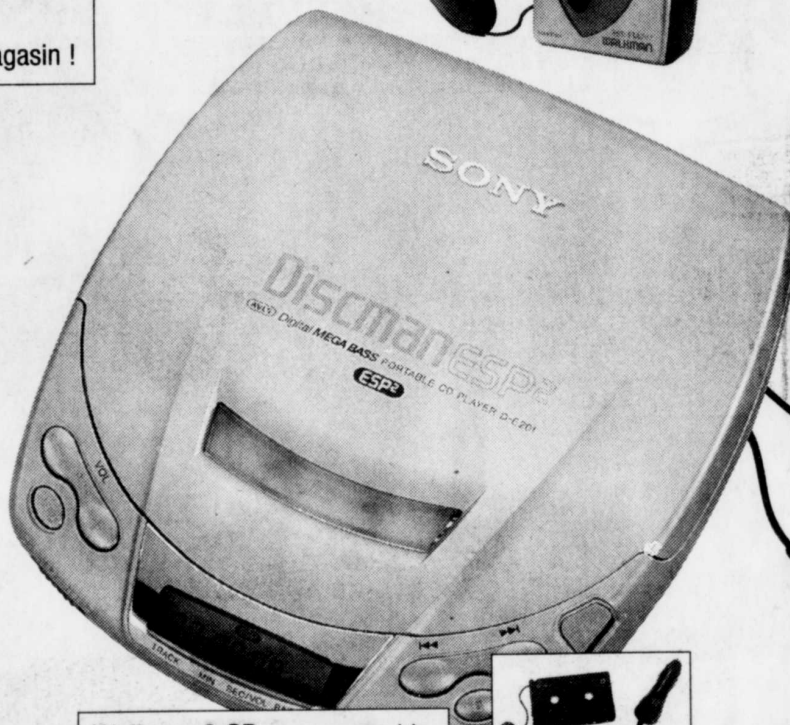


Composantes Hi-Fi
Voir les offres spéciales après Noël en magasin !

Radio réveil
avec CD
Était 159,99
Maintenant 129,99
Rabais de 30 \$



Téléphone sans fil
avec casque d'écoute
Était 119,99
Maintenant 94,99
Rabais de 25 \$

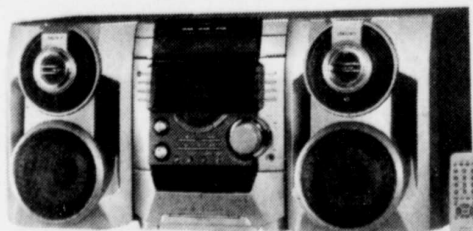


Walkman®
Était 39,99 Maintenant 29,99
Rabais de 25 %

Walkman® CD avec ensemble
pour la voiture
Était 129,99 Maintenant 99,99
Rabais de 30 \$



Lecteurs de DVD
Voir les offres spéciales après Noël en magasin !



Mini chaîne Hi-Fi
Voir les offres spéciales après Noël en magasin !



Walkman® MiniDisc
Était 299,99 Maintenant 249,99
Rabais différé de 50 \$ avec, en
prime, un câble USB pour télécharger
vos airs favoris !

Jeux PlayStation®



Jersey Devil
Était 59,99

Cool Boarders 2
Était 29,99

Twisted Metal 2
Était 29,99

Ape Escape
Était 29,99

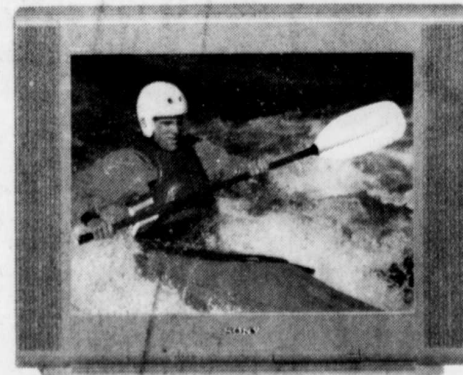
Au choix **9,99***
*Quantités limitées



Haut-parleurs portatifs
Était 39,99 Maintenant 19,99
1/2 Prix !



Système stéréo portatif
Était 299,99 Maintenant 249,99
Rabais de 50 \$



Téléviseur Wega FD Trinitron®
Voir les offres spéciales après Noël en magasin !

Noël est passé. Vous avez donné tous vos cadeaux, et vous en avez reçus quelques-uns, j'espère. Le moment est venu de vous gâter. Passez chez Maison Sony la semaine après Noël. Vous y trouverez des aubaines intéressantes sur bien des articles comme des lecteurs de DVD,

Walkman à cassette et disque, et bien d'autres. En fait, nous ne pouvions pas tout inclure dans cette annonce. En plus, grâce à la compétence de nos conseillers-experts, vous en saurez bien plus long sur la technologie quand vous sortirez du magasin. Est-ce qu'on recommence Noël ?

LE SOLDE D'APRÈS NOËL DE MAISON SONY.

Maison Sony
haut lieu du savoir

Les Galeries de la Capitale (418) 622-4665 • Place Laurier (418) 651-1800

QUANTITÉS LIMITÉES. TOUS LES PRODUITS NE SONT PAS OFFERTS DANS TOUS LES MAGASINS. AUCUNE COMMANDE SPÉCIALE. LES SOLDÉS COMMENCENT LE MARDI 26 DÉCEMBRE ET SE TERMINENT LE DIMANCHE 31 DÉCEMBRE 2000.

© 2000 Maison Sony. Walkman, Handycam et Wega FD Trinitron sont des marques de commerce de Sony Corporation.



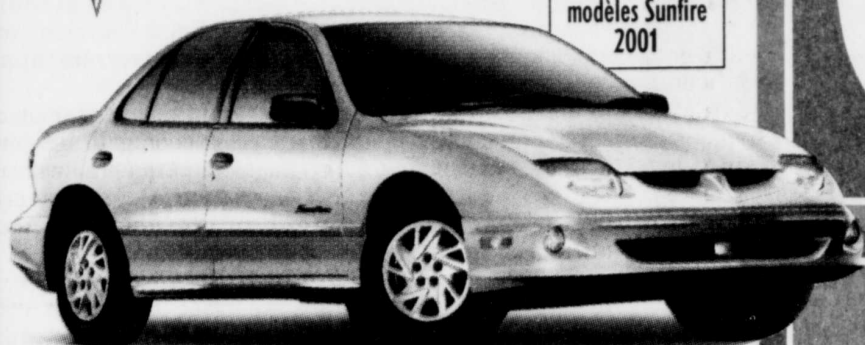
C'est l'bon taux des Fêtes GM

C'est l'bon temps d'en profiter.



SUNFIRE SL 2001

Garantie de 5 ans
ou 100 000 km
sur le groupe
motopropulseur
sur tous les
modèles Sunfire
2001



239\$/mois*
0\$ COMPTANT
Location 48 mois
Transport et préparation inclus
14 658\$ à l'achat**

- Moteur 2,2 L 4 de 115 HP • Système antiblocage des freins • Dispositif antivol • Groupe d'instrumentation
- Vitres teintées • Banquette arrière à dossier rabattable

GMC JIMMY SLS 2001
2 portes 4x4



318\$/mois*
Transport et préparation inclus
31 448\$ à l'achat**

- Moteur Vortec 4300 V6 de 190 HP • Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée • Climatiseur • Verrouillage des portes, rétroviseurs chauffants et vitres à commandes électriques • Lecteur de disques compacts et système Bose
- Pont arrière autobloquant

Location 36 mois	
Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité
0\$	422\$
2 219\$	358\$
3 620\$	318\$

0,9%

de
financement
à l'achat*

OU

**Rien
à payer
avant
1 an***

GM paie les intérêts

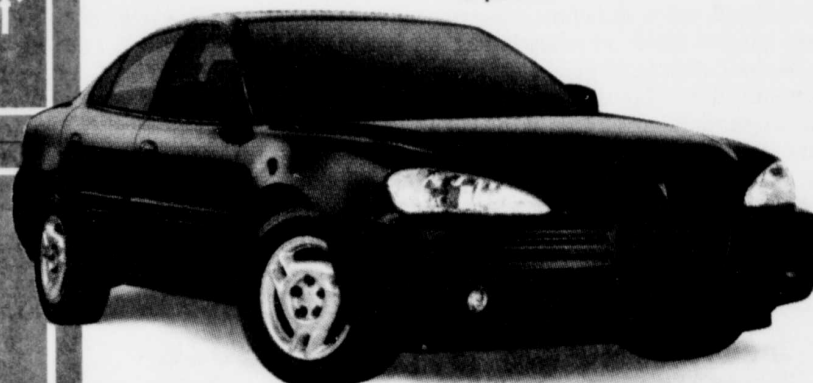
À la location

0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

Option 0\$ comptant aussi disponible



GRAND AM SE 2001
4 portes



268\$/mois*
Transport et préparation inclus
21 638\$ à l'achat**

- Moteur Twin Cam 2,4 L de 150 HP • Boîte automatique 4 vitesses avec traction asservie
- Climatiseur • 6 haut-parleurs et lecteur de disques compacts • Aileron arrière • Banquette arrière à dossier divisé rabattable

Location 36 mois	
Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité
0\$	378\$
2 006\$	318\$
3 708\$	268\$



CENTURY CUSTOM 2001



328\$/mois*
Transport et préparation inclus
25 398\$ à l'achat**

Location 36 mois	
Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité
0\$	447\$
2 272\$	378\$
3 926\$	328\$

- Moteur V6 3,1 L de 175 HP • Boîte automatique à 4 vitesses avec traction asservie • Siège du conducteur à réglage électrique en 6 sens • Téléverrouillage des portes avec fonction alarme • Volant inclinable avec contrôle radio

GRAND PRIX GT 2001



338\$/mois*
Transport et préparation inclus
27 148\$ à l'achat**

- Moteur V6 3,8 L de 200 HP • Boîte automatique 4 vitesses avec traction asservie • Système antiblocage des freins à disques aux 4 roues • Lecteur de disques compacts • Roues de 16 po en aluminium

Location 36 mois	
Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité
0\$	445\$
1 871\$	388\$
3 525\$	338\$

La nouvelle
MONTANA 2001



278\$/mois*
Transport et préparation inclus
26 798\$ à l'achat**

- Fourgonnette qui offre la meilleure économie d'essence de sa catégorie • Moteur V6 3,4 L de 185 HP • Climatiseur • Rétroviseurs chauffants/portes et vitres à commandes électriques • Deux portes latérales coulissantes • Siège d'enfant intégré • Lecteur de disques compacts

Location 36 mois	
Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité
0\$	430\$
2 491\$	358\$
5 253\$	278\$



L'Association marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs sélectionnés 2001 et 2000 en stock, tels que décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. *Taux de financement à l'achat de 0,9% disponible jusqu'à 48 mois sur la plupart des véhicules 2001 et 2000 en stock. Pas de versement initial, pas d'intérêt, pas de paiement avant 90 jours. Exclut Savana 2000 et 2001 ainsi que les modèles 2001 suivants: Cadillac, camionnettes de série CK 1500/2500/3500, châssis-cabine, Yukon, Yukon Denali, Yukon XL et Yukon XL Denali. **L'offre est disponible avec un taux de financement à l'achat de 9,9% jusqu'à 48 mois sur la plupart des véhicules 2001 et 2000 en stock. Pas de versement initial, pas d'intérêt, pas de paiement avant un an. Exclut Savana 2000 et 2001 ainsi que les modèles 2001 suivants: camionnettes de série CK 2500/3500, châssis-cabine, Sierra C3, Yukon, Yukon Denali, Yukon XL et Yukon XL Denali. *Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (voir tableaux de mensualité). Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Première mensualité exigée à la livraison. Frais de 12c du km après 60 000 km (80 000 km pour Sunfire). **À l'achat, préparation incluse, transport (Jimmy SLS: 810\$, Sunfire SL: 730\$, Grand Am SE: 770\$, Grand Prix GT: 895\$, Montana: 940\$ et Century Custom: 895\$), immatriculation, assurance et taxes en sus. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Exemple de financement de 20 000\$ à 0,9%, 48 versements de 424,05\$, coût en intérêts de 354,40\$, coût total de 20 354,40\$. Exemple de financement de 20 000\$ à 9,9%, 48 versements de 502,15\$, coût en intérêts de 4 103,20\$, coût total de 24 103,20\$. *Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères du manufacturier. **Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Un échange de véhicule peut être requis. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant, visitez le www.gmcanada.com ou faites le 1 800 463-7483.



La « guignolée Lorraine Pagé » déplaît à certains

MICHELLE LAFERRIÈRE
MLaferriere@lesoleil.com

QUÉBEC — Trois membres du Syndicat de l'enseignement de la région de Québec (SERQ) s'opposent au don de 500 \$ que le conseil d'administration de leur syndicat a accepté de verser au fonds de soutien à Lorraine Pagé.

Richard Demers, Louis-Yves Poulin et Normand Morin, trois enseignants à la commission scolaire de la Capitale et membres du SERQ, ont envoyé une lettre au carrefour des lecteurs du SOLEIL pour dénoncer ce don qui a été décrété, affirment-ils, sans consultation des syndiqués. « Cette question ne fut à l'ordre du jour d'aucune assemblée des membres ou des délégués du SERQ, écrivent-ils. La déléguée syndicale de notre établissement nous avait affirmé qu'une telle ponction, même de quelques sous, ne serait jamais adoptée, car trop de membres étaient scandalisés à l'idée d'une telle initiative. »

Le fonds de soutien à Lorraine Pagé, ex-présidente de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), a été créé à l'initiative du trésorier de ce syndicat, Alain Pélissier, afin de payer une partie des frais juridiques de plus de 20 000 \$ encourus par M^{me} Pagé, dans ce qu'il est convenu d'appeler « l'affaire des gants », survenue en décembre 1998. La Centrale des syndicats du Québec (CSQ, anciennement la CEQ) voulait que ce soit une contribution volontaire auprès de ses membres, jusqu'à concurrence de 10 000 \$. Les trois enseignants outrés désignent ce don par l'expression « guignolée Lorraine Pagé ».

En janvier dernier, quelques enseignants de la région de Québec, avaient lancé une pétition pour exprimer leur désaccord. Ils avaient recueilli plus de 400 signatures.

« Combien d'enseignants peuvent se vanter d'avoir été défendus par leur syndicat dans des causes privées non intimement reliées à leur travail et survenues alors qu'ils n'étaient pas en fonction? », demandent-ils à André Pélissier et à Jacques Cantin, le président du SERQ.

Les membres du SERQ ont été informés du don de 500 \$ par le bulletin d'information du 18 décembre.

Pour en finir avec l'homme-bourreau

ALAIN BOUCHARD
ABouchard@lesoleil.com

■ LORETTEVILLE — Le réseau québécois de l'urgence familiale est une organisation qui a été bâtie par et pour les femmes. Quand elle intervient auprès d'un homme, c'est en tant que bourreau seulement.

Le constat vient de deux assistants familiaux du CLSC de la Jacques-Cartier, qui couvre Loretteville et le nord-ouest immédiat de Québec. Danny Roy, 34 ans, y est éducateur spécialisé; il donne notamment des cours pré-nataux aux hommes. Et Michel Desrosiers, 37 ans, y est organisateur communautaire.

LE SOLEIL les a rencontrés en tant que très rares hommes du réseau public à travailler en matière de crise familiale et de violence conjugale.

Ce qui ne change pas beaucoup de choses en soi, fait observer Roy, puisque « tous les spécialistes en la matière, autant masculins que féminins, ont été formés pour aider les femmes. C'est seulement sur le terrain, après coup, qu'on apprend à aider les hommes. »

Convaincus de la nécessité pressante d'une maison de transition pour conjoints en détresse conjugale, les deux hommes ont demandé 25 000 \$ au Secrétariat provincial de l'action communautaire autonome (SACA), le printemps dernier, afin de bâtir un projet concret. Refus net. Alors qu'il y a des millions \$ pour les femmes, rappellent-ils.

« Il n'est pas normal, dit Desrosiers, qu'un homme en situation de crise conjugale se ramasse à la prison d'Orsainville avec ses deux sacs verts de linge, par mesure préventive de la police. Il devrait pouvoir compter sur un autre type de refuge. »

ALERTE À L'HOMME!

Desrosiers fait alors allusion à cette loi relativement récente qui donne le droit à la police de sortir immédiatement un homme de sa maison, dès que sa conjointe se dit menacée de violence conjugale. Il parle du « syndrome du sac vert ».

Pour illustrer combien tout est tellement dirigé contre l'homme, Roy y va de cette anecdote. « L'an dernier, un homme menacé par sa femme compose le 9-1-1 pour appeler la police à son secours. À leur arrivée sur les lieux, les agents entreprennent instinctivement de repartir avec l'homme. Il fallut le témoignage insistant de voisins pour que les policiers agissent finalement contre la conjointe. »

Les deux hommes font bien attention de s'en prendre aux femmes. Il les félicite au contraire de s'être si bien organisées. C'est aux hommes d'en tirer le bon exemple, disent-ils, et de prendre à leur tour la place qu'il leur revient sur ce terrain. « Ce n'est pas aux femmes de s'occuper de condition masculine, dit Danny Roy. C'est aux hommes. »

Ce dernier estime que le réseau d'aide actuel prend davantage position contre un bourreau physique que contre la violence elle-même. « On a de la misère à intervenir auprès des hommes pour les hommes, dit-il. On intervient auprès des hommes pour aider leur femme ou leurs enfants. »

L'ouverture récente, à Lac-Saint-Charles, d'une maison privée d'hébergement pour hommes en crise conjugale est pour eux le symptôme de ce qu'ils dénoncent. « Parfait pour les hommes qui ont de l'argent, dit Roy. Mais les autres? Ceux qui en auraient le plus besoin, en fait? On va continuer de les amener dans les prisons, dans les postes de police ou dans les refuges de clochards. »

UN PÈRE N'EST PAS UNE MÈRE

Tout le monde reconnaît la violence physique dont sont victimes les femmes, disent Roy et Desrosiers. Et même la violence psychologique faite aux femmes. Mais ce qui est par contre peu ou pas reconnu, dans le système, affirment-ils, c'est la violence psychologique faite aux hommes.

« La condition masculine n'a vraiment pas la cote! lance Michel Desrosiers. Dans les CLSC, par exemple, il y a beaucoup de femmes qui travaillent à aider les femmes. Alors qu'il y a bien peu d'hommes qui travaillent à aider les hommes. »

D'accord, ajoute Roy, ce n'est pas dans la tradition des hommes de demander de l'aide avant d'être vraiment rendus au bout du rouleau. Et il ne s'agit pas non plus de les exonérer de tout blâme. Mais le fait est, à son avis, que le réseau actuel n'est pas très accueillant pour l'homme brisé. C'est pour lui le vieux dilemme de la poule et de l'œuf. Qui vient avant?

Il y va de l'illustration suivante: « Quand un gars en détresse se présente à l'accueil d'un CLSC, il le faut souvent en parlant fort, en sacrant et en donnant des coups de poing sur la table. Ce qui n'est pas beaucoup de nature à susciter l'empathie et ce qui risque même de faire peur. Alors que la femme en détresse y arrive souvent en larmes. Les deux ont pourtant besoin de secours. »

Pour Danny Roy, être un bon père n'a pas été une bonne mère. Il faut non seulement savoir reconnaître cette différence, dit-il, mais il faut aussi savoir que pour les hommes en détresse, une aide sera la bienvenue en autant qu'elle aura un sens d'utilité palpable. Bref, il ne suffit pas de parler pour parler.

Il se fait néanmoins philosophe. « Jusqu'ici, les hommes n'avaient jamais senti le besoin réel de se mobiliser. Et ils ne l'ont pas fait. Mais ils commencent maintenant à le sentir. Et ils vont le faire. »



Danny Roy et Michel Desrosiers font bien attention de s'en prendre aux femmes. Il les félicite au contraire de s'être si bien organisées.

SAAB 9-3

Unité de démonstration
Prix de détail
36 025\$
Venez faire votre offre!

SAAB Québec

SATURN SAAB ISUZU
765, rue du Marais, Québec
(voisin de Réno-Dépôt)
681-5777
www.saturnquebec.saturncanada.com

ISUZU TROOPER L.S. 2000

Unité de démonstration
Prix de détail
39 620\$
Venez faire votre offre!

SATURN Québec

SATURN SAAB ISUZU
765, rue du Marais, Québec
(voisin de Réno-Dépôt)
681-5777
www.saturnquebec.saturncanada.com

SAAB 9-5 AERO 2000

Démo du président:
Prix de détail
55 940\$
Venez faire votre offre!

SAAB Québec

SATURN SAAB ISUZU
765, rue du Marais, Québec
(voisin de Réno-Dépôt)
681-5777
www.saturnquebec.saturncanada.com

« Ce n'est pas aux femmes de s'occuper de condition masculine »

VESTONS SPORTS

99⁹⁹

2 POUR 180\$

COMPARÉ À 185 \$ CHACUN

OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE

SOLDE DE LIQUIDATION DE FIN D'ANNÉE!

Moores

VÊTEMENTS POUR HOMMES

Pour le magasin le plus proche, composez le :
1-877-MOORES-6

Complets pour homme

129⁹⁹

comparé à 250 \$

Souliers chics de marque

49⁹⁹

comparé à 75 \$

Pantalons habillés

39⁹⁹

comparé à 75 \$

Chemises habillées

2/50\$

comparé à 50 \$ chacune

Chemises sport

2/50\$

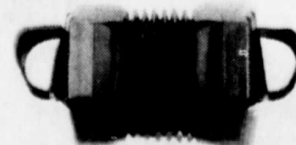
comparé à 50 \$ chacune

Pantalons en velours côtelé

2/50\$

comparé à 50 \$ chacun

Frais supplémentaires pour taille forte



La Boîte à Frissons

Des airs langoureux, nostalgiques, joyeux et la passion des accordéonistes vous feront découvrir, d'un pays à l'autre, la Boîte à Frissons.

le 27 décembre à 21 h



ICI RADIO-CANADA
TELEVISION

CHSLD

La fin des privilèges

MARIE CAQUETTE

MCaquette@lesoleil.com

QUÉBEC — Toutes paient le même prix pour se loger. Mais les 653 personnes âgées qui logent dans les cinq centres d'hébergement publics de la capitale ne sont pas traitées partout aux petits oignons. La moitié d'entre elles ont droit à plus de bien-être et de confort que les autres...

Pour quelque temps encore, car la Régie a décidé de mettre fin à ce régime de privilège et de consacrer 14 millions \$ pour acheter 339 lits électriques, 65 lits-patients, 9 baignoires thérapeutiques et quelques centaines de fauteuils géométriques.

Mais à l'heure actuelle, les gagnantes du gros lot, côté équipement, sont

les personnes âgées hébergées dans les résidences Sacré-Cœur et Christ-Roi, deux ex-hôpitaux qui ont été transformés en centres d'hébergement lors de la transformation du réseau de la santé il y a trois ans. Dans les résidences gagnantes, tout le monde couche dans des lits électriques récents.

Les perdants sont surtout ceux qui résident au foyer Saint-Antoine, dont la santé est lourdement hypothéquée et, dans une moindre mesure, les résidents du foyer Louis-Hébert. Tous les lits sont en service depuis plus de 20 ans au foyer Louis-Hébert, un centre d'hébergement qui accueille 51 vieillards aveugles.

Au foyer Saint-Antoine là aussi, la quasi-totalité des 283 lits sont à re-

nouveler. Situé sur le boulevard Père-Lelièvre, cet établissement a longtemps eu la vocation d'un centre d'accueil. Les résidents s'y établissaient, autrefois, alors qu'ils étaient encore alertes et que presque tous avaient une voiture à la porte! Aujourd'hui, cette clientèle requiert autant d'heures de soins (3,5 heures par jour) que celle qui est hébergée à l'hôpital du Sacré-Cœur.

Près de la moitié des 100 lits de la résidence Le Faubourg ne correspondent plus aux normes non plus. Situé sur la rue Turnbull près du Grand Théâtre, ce foyer « récent » a été construit dans les années 1980 pour héberger des gens autonomes. C'est ce qui explique qu'un peu plus de 50 résidents bénéficient d'un lit avec té-

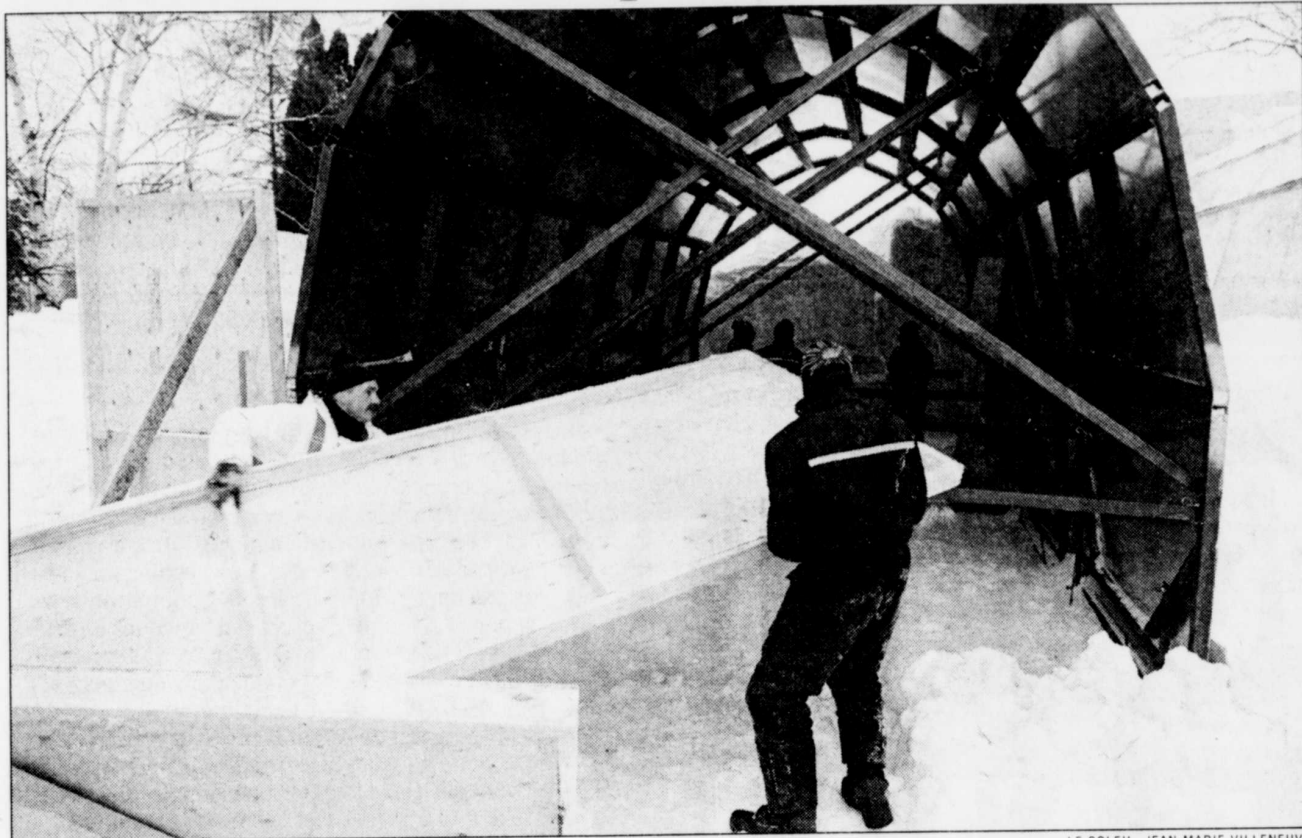
te articulée électrique. Là, comme au foyer Louis-Hébert, les gens âgés ont besoin en moyenne de 2,8 heures de soins par jour.

Bref, c'est 339 lits électriques neufs, à 3500 \$ pièce, que la Régie devra acheter de son fournisseur pour équiper convenablement plus de la moitié de la clientèle du Regroupement des CLSC et CHSLD Québec Haute-Ville et des Rivières (quel nom interminable et affreux!). Tous ces gens paient, après tout, le même tarif que les 150 qui sont hébergés dans l'ancien hôpital Christ-Roi et que les 71 qui logent dans le magnifique et solide bâtiment de la résidence Sacré-Cœur de Jésus, qui date de 1873. Signalons que c'est la clientèle hébergée dans l'ancien hôpital Christ-Roi qui requiert le plus

d'heures de soins par jour: 3,8 heures/jour.

Côté lits-patients, la Régie a observé qu'il en fallait un pour chaque baignoire thérapeutique et un autre par tranche de dix lits. Le plus grand besoin a été noté à la résidence Saint-Antoine où l'on devra installer 34 des 65 lits-patients qu'on devra se procurer. C'est au foyer Le Faubourg où il manque le plus de baignoires thérapeutiques (six sur neuf). Quant aux fauteuils géométriques, on en a surtout besoin au foyer Saint-Antoine et à la résidence Le Faubourg, selon un relevé compilé par Roger Paquet, directeur général adjoint, responsable de l'organisation des services à la Régie régionale de la santé de Québec.

Chambres froides pour couples chauds

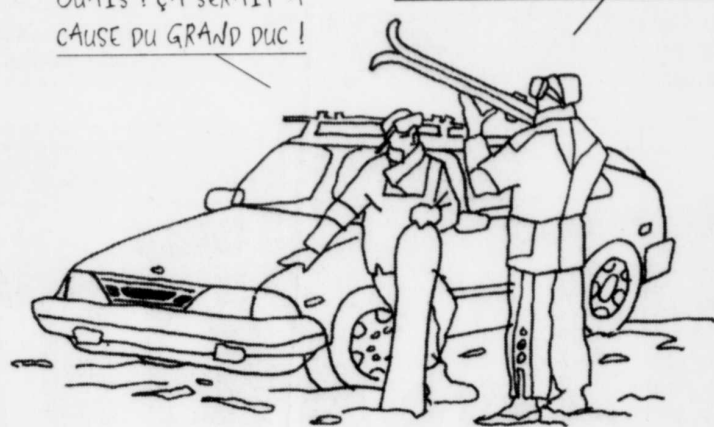


LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

La construction du fameux Hôtel de glace Québec-Canada va bon train, tout en haut de la non moins fameuse chute Montmorency, à Beauport. Il pourra accueillir ses premiers clients tel que prévu, le 11 janvier. Le suspense est donc lancé: qui seront les deux premières personnes à faire l'amour dans une chambre froide? D'une superficie de 10 000 pieds carrés et d'une hauteur de 16 pieds, cet hôtel unique contiendra notamment une salle de cinéma, deux galeries d'art, en plus bien sûr de tout ce qu'offre ordinairement ce genre d'établissement... piscine chauffée en moins. Sa capacité d'accueil sera de 450 personnes.

LÉGENDE NO. 5

ÇA AURAIT L'AIR
QU'ILS ONT SEULEMENT
CINQ CANONS À NEIGE ?
Ouais ! ÇA SERAIT À
CAUSE DU GRAND DUC !



EFFECTIVEMENT. Lorsque le Grand Duc sort chasser en plein jour, c'est que son instinct le prévient d'une grande bordée de neige à venir. Et par ici, on le voit souvent. D'où la réputation de notre enneigement naturel.

LE MASSIF

Tout ce qu'on dit sur nous est vrai!

ENNEIGEMENT EXCEPTIONNEL - RESTAURATION ACTUELLE - HORIZON INDESCRITIBLE

Le Massif de Petite-Rivière-Saint-François 1-877-LeMassif / www.lemassif.com



RAQUETTES À NEIGE

Ouvert tous les soirs jusqu'à 21h pour la période des fêtes sauf les samedis et dimanches soir.

Grandeurs	Modèles	Poids	Prix
HURON			
12 x 42	# 11 SPLIT	100 lb à 140 lb	64 ⁹⁵ \$
14 x 42	# 6 SPLIT	140 lb à 175 lb	68 ⁹⁵ \$
11 x 36	# 15	80 lb à 100 lb	71 ⁵⁰ \$
12 x 42	# 11	100 lb à 140 lb	77 ⁵⁰ \$
14 x 42	# 6	140 lb à 175 lb	81 ⁵⁰ \$
14 x 48	# 10	175 lb et plus	84 ⁹⁵ \$
16 x 42	# 16	175 lb et plus	85 ⁹⁵ \$

ALUMINIUM			
9 x 24	# 5031 NCP Dupont	jusqu'à 100 lb	134 ⁹⁵ \$
9 x 30	# 5032 NCP Dupont	100 lb à 150 lb	139 ⁹⁵ \$
10 x 36	# 5033 NCP Dupont	150 lb à 200 lb	149 ⁹⁵ \$
9 x 31	# 5071 Polar Trail	100 lb à 150 lb	190 ⁹⁵ \$
9 x 30	# 5021 Snow Trail II	jusqu'à 150 lb	187 ⁹⁵ \$
10 x 36	# 5022 Snow Trail II	150 lb à 200 lb	194 ⁹⁵ \$
11 x 38	# 5023 Snow Trail II	200 lb et plus	209 ⁹⁵ \$

PLASTIQUE : En Polarflex avec harnais et crampons pivotants.

12 x 27		jusqu'à 200 lb	99 ⁹⁵ \$
PATTES D'OURS			
14 x 32	# 14C	150 lb et plus	86 ⁹⁵ \$
16 x 32	# 15C	150 lb et plus	89 ⁹⁵ \$
14 x 32	# 14 Nylon	150 lb et plus	124 ⁹⁵ \$

MILITAIRE

12 x 46	# Armée	140 lb et plus	119 ⁹⁵ \$
---------	---------	----------------	----------------------

HARNAIS

Modèles cuir, nylon ou caoutchouc 14⁹⁵\$ à 24⁹⁵\$

Mocassin pour raquettes

Modèle # 9333
Semelle de crêpe, en cuir de couleur tan, lacée, feutre amovible.
Pointures : 6 à 12



96⁹⁵\$

Botte pour raquettes

Modèle # 7002H
En cuir avec semelle de caoutchouc. Doublure de Thinsulate. Hauteur de 6". Imperméable.



168⁹⁵\$

Stationnement facile et gratuit

LATULIPPE

637, de St-Vallier Ouest
C.P. 395, Québec, G1K 6W8
418-529-0024
www.latulippe.com

Un clic économique!



Économisez jusqu'à

50%
sur Fujifilm!

EXCLUSIVEMENT CHEZ

JEAN COUTU

RABAIS 2\$
SUR TOUT FILM FUJI

AU DÉTAILLANT:
Sur présentation de ce bon-rabais par votre client lors de l'achat d'un film Fuji chez Jean Coutu, nous vous rembourserons la valeur nominale du bon-rabais plus les frais de manutention habituels. Toute demande de remboursement non conforme peut être considérée frauduleuse et nous nous réservons le droit d'annuler le bon-rabais présenté. Toute demande de remboursement ne sera acceptée que des commentaires. Postez à: G.V. Bergeron. Un seul bon par achat. Les taxes s'appliquent sur le prix avant coupon. AUCUN FAC-SIMILÉ, MANUSCRIT OU MÉCANIQUE N'EST ACCEPTÉ. DATE D'EXPIRATION: 30 Juin, 2001.

TO THE DEALER:
Upon receipt of this coupon toward the purchase of any roll of Fuji film at Jean Coutu, we will reimburse you the face value of the coupon, plus regular handling. Application for redemption on any other basis may constitute fraud and will, at our option, void coupon presented. Application for reimbursement accepted from principals only. Mail to G.V. Bergeron. One coupon per purchase. Taxes apply on price before coupon. NO HANDWRITTEN OR MECHANICAL FACSIMILES ACCEPTED. COUPON EXPIRES June 30, 2001.



13858438

RABAIS 3\$
SUR TOUTE CAMÉRA FUJI QUICKSNAP

AU DÉTAILLANT:
Sur présentation de ce bon-rabais par votre client lors de l'achat d'une caméra Fuji QuickSnap chez Jean Coutu, nous vous rembourserons la valeur nominale du bon-rabais plus les frais de manutention habituels. Toute demande de remboursement non conforme peut être considérée frauduleuse et nous nous réservons le droit d'annuler le bon-rabais présenté. Toute demande de remboursement ne sera acceptée que des commentaires. Postez à: G.V. Bergeron. Un seul bon par achat. Les taxes s'appliquent sur le prix avant coupon. AUCUN FAC-SIMILÉ, MANUSCRIT OU MÉCANIQUE N'EST ACCEPTÉ. DATE D'EXPIRATION: 30 Juin, 2001.

TO THE DEALER:
Upon receipt of this coupon toward the purchase of any Fuji QuickSnap camera at Jean Coutu, we will reimburse you the face value of the coupon, plus regular handling. Application for redemption on any other basis may constitute fraud and will, at our option, void coupon presented. Application for reimbursement accepted from principals only. Mail to G.V. Bergeron. One coupon per purchase. Taxes apply on price before coupon. NO HANDWRITTEN OR MECHANICAL FACSIMILES ACCEPTED. COUPON EXPIRES June 30, 2001.



13858439

Le Desjardins de Rosario

Un des 100 bâtisseurs de l'empire financier se rappelle

PIERRE PELCHAT
PPelchat@lesoleil.com

■ LÉVIS — «Ce qu'on oublie souvent, c'est que le Mouvement Desjardins a été au fil des ans une université populaire qui a permis de former les petites gens sur les questions économiques, à développer leurs talents et à les aider à se prendre en main.»

Ces propos sont ceux de Rosario Tremblay, 90 ans, un des 100 bâtisseurs de cet empire financier de 77 milliards\$ qui ont été honorés dernièrement par la direction du Mouvement, dans le cadre du centenaire de la fondation de la première caisse populaire à Lévis.

«En plus de favoriser le développement économique, les caisses populaires ont été une école pour plusieurs personnes qui ont fait de la politique ou pour diriger des organismes», a-t-il aussi souligné.

M. Tremblay a un pincement au cœur quand on lui parle de la fusion de caisses. Il la déplore, mais constate également que le Mouvement n'a pas vraiment le choix de s'adapter à la nouvelle donne économique avec Internet, l'informatisation et la mondialisation.

Comme il le fait presque tous les jours, l'hiver, durant sa marche de six kilomètres en raquettes, M. Tremblay a été un de ceux qui ont battu la «trail» ou la piste pour les caisses naissantes

à travers le Québec. Il s'est surtout fait connaître pour avoir occupé la direction du service d'inspection des caisses pendant 25 ans, de 1942 à 1967. «J'étais un peu comme le chef de police des caisses», confiera-t-il, avec un sourire taquin au cours d'une entrevue.

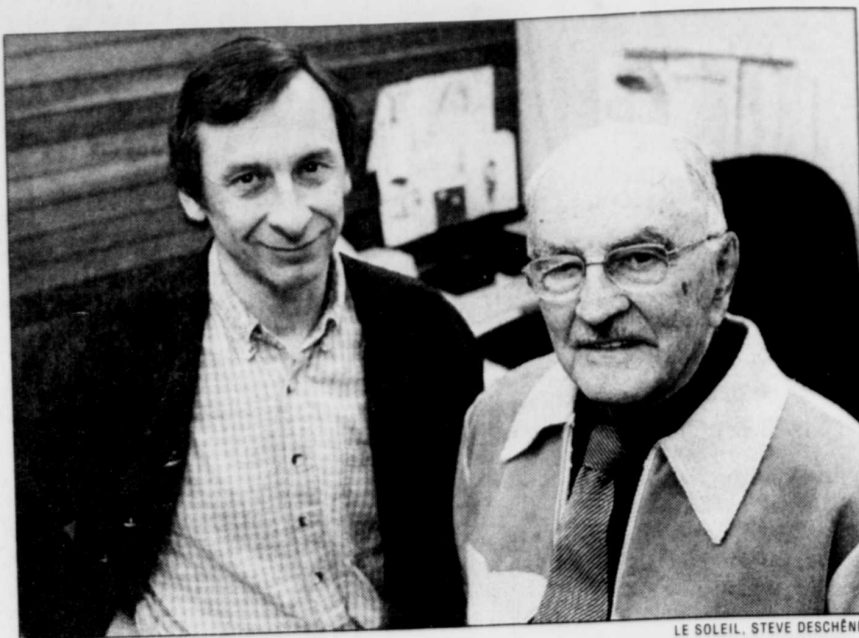
À ses débuts, c'était l'époque où la caisse locale se trouvait bien souvent dans une pièce d'une maison privée, les livres tenus bénévolement ou presque par l'épouse du gérant ou du président de la caisse, sans coffre-fort et sans dactylo.

On peut aussi s'imaginer qu'en tant que préfet de discipline, M. Tremblay en a vu des vertes et des pas mûres. Parfois, la tentation pouvait être grande pour des dirigeants locaux. «Le travail des inspecteurs était très important. Il fallait préserver la confiance des sociétaires envers la caisse, voir à ce que les argents déposés soient bien gérés», s'est-il limité à raconter.

Le doyen des bâtisseurs honorés et toujours vivants a fait ses débuts chez Desjardins en 1935 en devenant secrétaire-gérant bénévole de la caisse populaire sociale de Sherbrooke et en occupant les mêmes fonctions à l'Union régionale de l'Estrie. Par le fait même, il a été catapulté, à 25 ans, au conseil d'administration de l'ancêtre de la Confédération des caisses. Aujourd'hui, il est le seul survivant de ce conseil d'administration.

À l'époque du réveil de la race canadienne-française, comme on l'appelait durant ces années, face au pouvoir canadien-anglais, M. Tremblay a successivement travaillé avec les Cyrille Vaillancourt, Eugène Poirier, Laurent Létourneau, Abel Marion, Émile Girardin, Alfred Rouleau dont il a été conseiller spécial, et Raymond Blais qui ont présidé tour à tour le Mouvement. Par la suite, il a été en contact avec Claude Béland et maintenant avec celui qu'il appelle amicalement par son prénom, soit Alban D'Amours.

Avant de succéder à M. Béland, le nouveau président du Mouvement Desjardins a chaussé les bottes de M. Tremblay à la direction du service d'inspection. La première sortie publique de M. D'Amours en tant que nouveau président élu a été une assemblée de la Coopérative des services à domicile



Même à 90 ans, M. Tremblay demeure très actif dans le milieu de la coopération. On le voit ici avec le directeur général de la Coopérative des services de la Rive-Sud, François Corriveau. M. Tremblay a été un des fondateurs de cette coop. Il en est le président depuis sa fondation en 1992.

Rive-Sud présidée depuis huit ans par M. Tremblay.

Marié à Hélène Duquette et père de 14 enfants, le nonagénaire sourit quand on lui dit qu'il a été un des bonzes du Mouvement pendant plusieurs années. Encore aujourd'hui, il est invité au dîner de Noël des membres du conseil d'administration de la Confédération.

Après sa première retraite du service de l'inspection, il a été successivement directeur des communications externes, directeur des activités inter-

nationales et adjoint exécutif à la Société d'habitation Desjardins avant de se retirer complètement en 1985.

C'est un jury présidé par Claude Ryan qui a choisi les 100 bâtisseurs de l'institution coopérative parmi 234 candidatures soumises par les instances du réseau des caisses. Au nombre des critères de sélection, il y avait la contribution exceptionnelle à l'essor du Mouvement, le rayonnement dans le milieu et la continuité et la persévérance dans l'action.

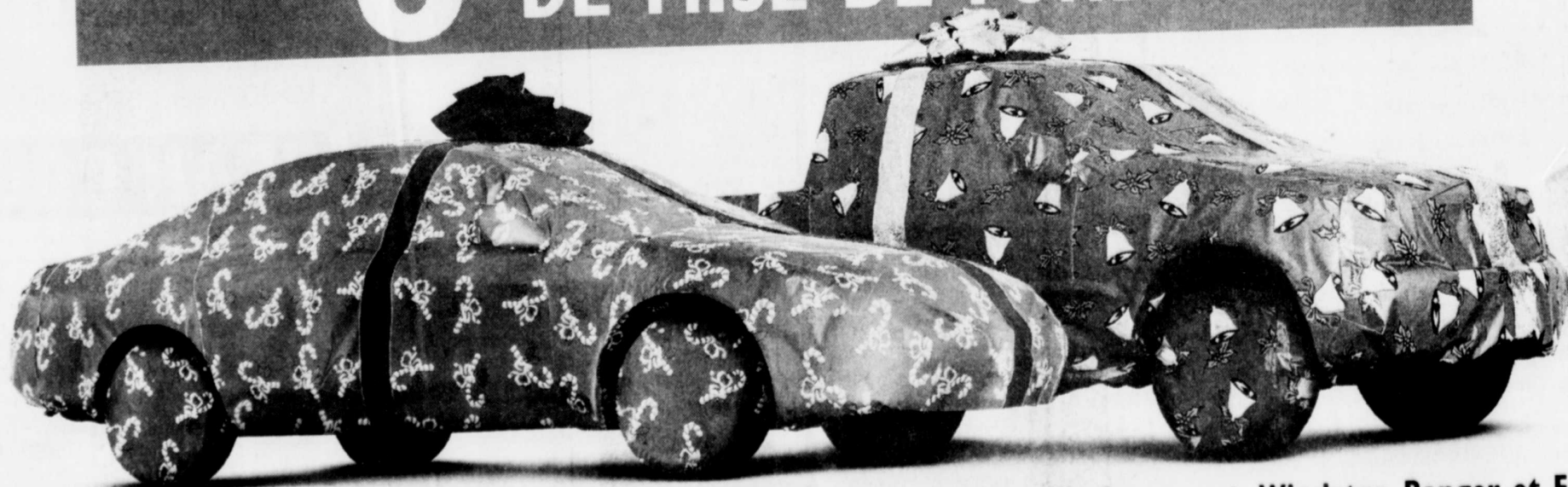
Chez vos concessionnaires Ford du Québec

LES OFFRES-CADEAUX DE L'ANNÉE !

0% DE TAUX
DE CRÉDIT
À L'ACHAT
JUSQU'À 48 MOIS
INTÉRÊTS PAYÉS PAR FORD DU CANADA

ET
0 PAIEMENT PENDANT 90 JOURS

ET
0\$ DE MISE DE FONDS



Pour la plupart des véhicules Ford 2000 neufs en stock, incluant voitures, utilitaires sport, Windstar, Ranger et F-150.

Profitez aussi de nos offres de location avantageuses pour les modèles 2000 et 2001.

FAITES VITE !

OFFRES D'UNE DURÉE LIMITÉE.



VOS CONCESSIONNAIRES FORD DU QUÉBEC

www.fordquebec.com



Le 0% de taux de crédit jusqu'à 48 mois et le 0 paiement pendant 90 jours, ainsi que le 0\$ de mise de fonds sont offerts par Crédit Ford et s'appliquent à l'achat au détail des modèles Ford 2000 neufs en stock suivants : Windstar / Explorer / Expedition / Excursion / F-150 (dont le PTAC est inférieur à 8500 lb) / Ranger / Focus / ZX2 / Mustang / Cougar / Taurus / Grand Marquis. Les modèles Lincoln et Econoline ne font pas partie de cette offre. Exemple : pour un prêt de 15 000\$ à un taux d'intérêt de 0% pendant 48 mois, les mensualités sont de 312,50\$, le coût de l'emprunt est de 0\$ et le montant total à rembourser s'élève à 15 000\$. Cette offre ne peut être combinée avec aucune autre offre, exception faite de la remise aux diplômés. Sujet à l'approbation du crédit. Frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers en sus. Voyez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails.

BOISCHATEL

14\$ de plus pour la maison moyenne

ROBERT FLEURY

RFleury@lesoleil.com

■ **BOISCHATEL** — Les résidents de Boischatel subiront une légère hausse de taxes l'an prochain comme la STCUQ, la collecte et la disposition des ordures leur coûteront un peu plus cher que cette année. Pour la résidence moyenne de 95 000 \$, la différence ne sera que de 14,38\$, le compte de taxes passant de 1920,10\$ à 1934,48\$.

Le budget 2001 à 4 188 721 \$ a subi une hausse de moins de 1% comparativement à celui de l'an dernier. La quote-part de la STCUQ lui coûtera 42 150 \$ de

plus l'an prochain, ce qui se traduit par une facture additionnelle de 22 \$ pour un propriétaire de maison.

Les autres augmentations sont mini-

mes et reliées à l'indexation des salaires, aux ententes de service avec Québec. Outre la STCUQ, la grosse augmentation provient du coût d'enfouissement des déchets qui passe de 38 \$ la tonne métrique à 66 \$. Le tarif de la collecte passe pour sa part de 102 \$ par logement à 120 \$. Le site de Saint-Tite-des-Caps est maintenant la propriété de la CUQ.

Boischatel prévoit réaliser des travaux d'immobilisation de près de 1 million \$ en 2001, la moitié pour la réfection de rues et 150 000 \$ à titre de contribution pour la construction d'une résiden-

ce pour personnes âgées. Quant au pont projeté au nord de la rivière Férée, la municipalité attend un programme d'infrastructures Canada-Québec de façon à n'avoir qu'un tiers des coûts à assumer.

La municipalité sort perdante de la perte des revenus de la taxe sur les télécommunications, le gaz et l'électricité (191 000 \$) même si elle n'a plus à assumer la facture du déficit zéro (145 000 \$).

«Le gouvernement a même dû s'engager à compenser ce manque à gagner annuel de 46 000 \$», explique le maire

Yves Germain en présentant son budget.

«Pour les cinq prochaines années, il y ajoutera un remboursement supplémentaire de 33 800 \$ et révisera graduellement la hausse des en-lieu de taxes pour les écoles primaires du territoire», dit-il.

Quant à l'endettement de la municipalité, il diminue lentement. Le service de la dette est passé de 29% du budget en 1997 à 22,5% cette année et il se situera autour de 21,8% en 2001. La dette à long terme de la municipalité est actuellement de 6,2 millions \$.

FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC

Dernière année sans hausse de taxe

MARC LESTAGE

MLestage@lesoleil.com

■ **QUÉBEC** — Les contribuables de Fossambault ne subiront pas de hausse de taxes cette année, mais le maire Gilles Landry les a déjà prévenus que cela ne se répètera probablement pas durant les prochaines années.

Le budget de cette municipalité est de 1,5 million \$ et le compte de taxes moyen est de 1530 \$. Les contribuables payaient environ 3% de moins, il y a cinq ans. Entre-temps, ils ont subi une hausse de 5%, en 1998, puis une baisse de 3%, en 1999. Le taux de taxe foncière a été fixé à 0,74\$ pour 2001.

Le maire Landry rappelle dans son discours du budget que Fossambault est en pleine croissance. On y a cons-

truit presque autant de maisons qu'à Sainte-Catherine, cette année, soit 30.

PLUS DE VALEUR

De plus, les résidences de Fossambault prennent beaucoup de valeur. Les dernières transactions de vente ont été conclues au prix de l'évaluation alors qu'il y a deux ans les vendeurs devaient se résigner à laisser aller leur maison pour 90% de l'évalua-

tion au rôle.

Les administrateurs de Fossambault devront s'habituer à gérer de plus gros budgets durant les prochaines années. En effet, le ministère de l'Environnement préconise la construction d'une usine d'épuration d'eau et d'un réseau de 2 millions \$. De même, la fusion des corps policiers de la région doublera le budget consacré à la protection publique, selon le maire Landry.

«Sans toutes ces réformes qui n'en finissent plus, il aurait été très réaliste de penser à une stabilité du compte de taxes pour encore plusieurs années mais nous ne lancerons pas la serviette pour autant et nous consacrerons encore beaucoup d'énergie à attirer des investisseurs potentiels», de conclure le maire.

POINTE-AU-PÈRE

Triste début du congé de Noël

CARL THÉRIAULT

Collaboration spéciale

POINTE-AU-PÈRE — Le congé de Noël a débuté sur une bien triste note dans la région de Rimouski. Un face-à-face entre deux véhicules a fait un mort et un blessé grave vers 18h45 hier à Pointe-au-Père, à l'est de Rimouski sur la route 132.

La partie avant des deux véhicules a été complètement sectionnée lors cette collision survenue entre les Améublissements Tanguay et la station de télévision CFER.

L'occupant de l'automobile de marque Volkswagen Golf GT, un homme âgé d'une cinquantaine d'années est décédé sur le coup. Le conducteur de l'autre véhicule de marque Ford Aérostar, un homme d'une quarantaine d'années, a été transporté au Centre hospitalier régional de Rimouski (CHRR).

Les pinces de désincarcération du Service des incendies de Rimouski ont du être utilisées pour extirper le conducteur de la wagonnette coincé entre son siège et le volant. Le véhicule était identifié au nom du commerce l'Entrepôt du meuble de Pointe-au-Père.

Ni la vitesse, ni l'alcool ne seraient en cause. Selon les premières constatations, l'un des deux véhicules aurait empiété sur l'autre voie provoquant la collision frontale. Une faible neige aurait aussi pu rendre la chaussée glissante.

Par hasard, trois médecins sont arrivés sur les lieux quelques minutes après l'impact.

«L'occupant de la wagonnette avait des fractures aux chevilles, aux poignets, probablement au thorax. Il a fallu tout couper le siège pour le sortir. Il y avait aussi dans le véhicule un petit caniche qui est décédé. La chaussée était très glissante», a décrit le lieutenant Sylvain Côté du Service des incendies de Rimouski.

La Régie intermunicipale des incendies de Pointe-au-Père et de Rimouski-Est était aussi sur place pour nettoyer la route 132 des débris éparpillés sur plusieurs mètres. L'identité de la victime n'était pas connue hier soir, la famille n'ayant pas été rejointe.

Gel total à Saint-Étienne

Réduction du taux de taxe foncière de ,045\$

MARC SAINT-PIERRE

mstpierre@lesoleil.com

SAINT-ÉTIENNE — Les taxes municipales dans leur ensemble seront gelées à Saint-Étienne-de-Lauzon pour l'année qui vient.

C'est ce qui ressort du budget que vient d'adopter l'administration du maire Christian Jobin.

«En général, sur l'ensemble des propriétés, le compte de taxes n'augmentera pas», a succinctement résumé un porte-parole de l'administration municipale, ajoutant que c'est une baisse qui pourra se matérialiser pour certains propriétaires éventuellement.

De quoi museler toute pression à la hausse qu'aurait pu amener un nouveau rôle triennal d'évaluation, le taux

de la taxe foncière a été réduit de 0,045\$ pour s'établir en 2001 à 1,365\$ du 100\$ d'évaluation. Par exemple, dans le secteur «village», le compte de taxes d'une propriété évaluée à 90 000\$ baissera effectivement de 8,95\$, passant de 1818,47\$ en 2000 à 1809,52\$ la prochaine année.

Dans le même temps, le budget 2001 gèle les tarifications ayant trait à l'eau, aux égouts, aux déchets domestiques, etc.

«Malgré un contrôle serré des dépenses publiques, le maintien de la qualité des services municipaux et l'amélioration de l'efficacité des opérations demeurent une priorité pour les membres du conseil municipal», a résumé le maire Christian Jobin.

[[DU JAMAIS VU!]]

A partir du 26 décembre, le fabricant de vêtements de plein air OZONE vide ses entrepôts: jusqu'à 70% de rabais!

OZONE

Ensemble de printemps pour enfants 19\$ Veste de pôle 19\$ Veste coupe-vent pour enfants 39\$

Anorak isolé pour enfants 59\$ Douvaine et pantalon pour homme et femme 89\$

Ensemble de motoneige 149\$

MAGASIN OZONE QUÉBEC • 710, RUE BOUVIER • 622-1340

MÉTÉO

QUÉBEC **AUJOURD'HUI** **DEMAIN** **LUNDI**

Maximum aujourd'hui: 11 Minimum la nuit: -21

Maximum le jour: -13 Minimum la nuit: -20

Ensoleillé avec passages nuageux. Froid. Vents d'ouest de 30 à 50 km/h.

Ensoleillé avec passages nuageux. Froid. Vents NO de 10 à 20 km/h.

MARDI

Averses de neige

Max: -15

AU SOLEIL

AUJOURD'HUI

Acapulco Soleil 32/23
Barbades Soleil 28/23
Bermudes Soleil 21/16
Curaçao Nua 25/18
Guadalajara Soleil 26/5
Guadeloupe Vari 30/23
La Havane Pluie 23/17
Miami Nua 23/18
Montego Bay Soleil 31/25
Myrtle Beach Soleil 5/6
Nassau Pluie 26/20
Orlando Soleil 19/9
San Juan Soleil 29/23
Trinidad Soleil 30/21

AU CANADA

AUJOURD'HUI

Yellowknife Soleil 28/-30
Whitehorse Nua -16/-19
Vancouver Pluie 8/2
Edmonton Vari -17/-21
Calgary Vari -14/-16
Saskatoon Soleil 25/-30
Regina Soleil 27/-32
Winnipeg Neige 22/-32
Thunder Bay Neige 13/-24
Toronto P/Ng -7/-11
Ottawa Soleil -8/-17
Fredericton P/Ng -6/-17
Charlottetown Q/Flo 0/-12
Saint-Jean Neige 1/-4

DANS LE MONDE

AUJOURD'HUI

Amsterdam Nua 5/2
Beijing Soleil 3/-3
Berlin Soleil -3/-7
Buenos Aires Soleil 25/14
Londres Nua 10/6
Los Angeles Soleil 20/9
Madrid Nua 9/4
Mexico Soleil 20/7
Moscou Nua -4/-7
New Delhi Soleil 22/9
New York Soleil 1/-7
Paris Soleil 9/2
Rome Soleil 11/2
Washington Soleil 0/-7

LES MARÉES

Sept-Îles **Rimouski**

05h49 B 0.6m 06h25 H 3.2m
12h18 H 2.8m 06h21 B 1.1m
18h49 B 0.5m 12h38 H 4.0m
19h21 B 0.8m

Devin **Devin**

00h46 H 2.2m 01h09 H 3.3m
06h31 B 0.6m 07h01 B 1.0m
12h58 H 2.9m 13h18 H 4.2m

Québec **Grondines**

04h24 H 4.2m 02h59 B 1.0m
11h22 B 0.4m 07h07 H 2.7m
16h39 H 4.9m 14h56 B 1.1m
19h13 H 3.1m

Devin **Devin**

00h02 B 0.1m 03h52 B 0.9m
05h13 H 4.3m 07h54 H 2.7m
12h08 B 0.4m 15h39 B 1.1m

PRÉVISIONS RÉGIONALES

Prévisions maritimes

Donnacona à Tadoussac
Vents O à NO 15 à 25
noeuds. Bonne visibilité.

Sept-Îles

G/Ensoleillé -12/-16

Baie-Comeau

G/Ensoleillé -12/-16

Chicoutimi

Dégagement -14/-23

La Tuque

G/Ensoleillé -14/-23

Québec

G/Ensoleillé -11/-21

Trois-Rivières

G/Ensoleillé -10/-22

Montréal

G/Ensoleillé -10/-18

Sherbrooke

Neige -10/-21

Thetford

G/Ensoleillé -10/-22

Matane

Poudrière -12/-15

Rimouski

Poudrière -12/-15

Gaspé

Dégagement -10/-19

Rivière-du-Loup

Dégagement -12/-17

Facteur de refroidissement

Vents température (°C)

(km/h)	10	5	0	-5	-10	-15	-20	-25	-30
10	9	3	-2	-7	-12	-17	-22	-27	-32
20	5	1	-7	-13	-19	-25	-31	-37	-43
30	1	-5	-11	-17	-24	-31	-37	-44	-50
40	-3	-9	-13	-20	-27	-34	-41	-48	-55
50	-5	-11	-15	-22	-29	-36	-44	-51	-58

ALMANACH QUOTIDIEN

Maximum hier: -8
Minimum hier: -16
Normale le jour: -5
Normale la nuit: -12

Record max. pour auj.: 8 1990
Record min. pour auj.: -32 1943

Neige (jusqu'à 13h00 hier)

Ce mois-ci: 80,0 cm
L'an dernier: 13,5 cm
Cet hiver: 100,0 cm
Hiver dernier: 19,5 cm

Durée du jour: 08h35

Indice UVB: 0.6

Coup de soleil (en minutes): 60 30 15 10

25 dec. 02 jan. 09 jan. 16 jan.

Lune: lever: 05h18 coucher: 14h49

ÉLÉGANCE ET BEAUTÉ

Pour la période des Fêtes, avec tout achat de 400\$ et plus à notre boutique, recevez un certificat-cadeau de 50\$ valide chez ESPACE BEAUTÉ Marie Gagnon de Sainte-Foy.

Profitez de nos rabais de fin de saison.

*Promotion valide jusqu'au 6 janvier 2001.

L'expression parfaite de l'élégance

Boutique JOSÉE LAURENT

PLACE STE-FOY 654-1388



Joyeuses fêtes

À vous tous qui vous réunirez en famille ou entre amis
au cours des prochains jours, nous offrons nos meilleurs
vœux du temps des fêtes. Puisse cette période
être pour vous et vos proches une source de chaleur.

Q **Hydro
Québec**

CONTEXTE

ÉLEVAGE AUX HORMONES DE
CROISSANCE ET AUX ANTIBIOTIQUE

De véritables machines à produire



QUÉBEC — Bœuf aux hormones, veau aux stéroïdes, poulet aux antibiotiques, l'élevage d'aujourd'hui ressemble parfois à un vaste laboratoire. Faut-il s'en réjouir, ou réclamer un test antidopage?

INFOGRAPHIE : MARC DUPLAIN

Voilà ce qui s'appelle un effet bœuf. En 1945, une vache laitière pouvait donner une tonne et demi de lait par année. Un demi-siècle plus tard, ses glorieuses descendantes en produisent une douzaine de tonnes. Huit fois plus ! Il y a 25 ans, un bovin de boucherie contenait en moyenne 435 livres de viande. Son équivalent de l'an 2000 en renferme 610 livres. Et si la viande rouge vous laisse un peu froid, alors choisissez entre l'œuf ou la poule. Dans les années 50, une poule pondeuse fournissait 140 œufs au cours d'une année. Quarante ans plus tard, sa progéniture ultra-performante en pondait quasiment le double, réussissant même à atteindre la moyenne stupéfiante de 284 œufs en 365 jours ! Au cours de ces décennies glorieuses, le temps requis pour conduire un poulet de la couveuse jusqu'à l'abattoir est passé de

90 à 41 jours. Même pas le temps d'apprendre à chanter le cocorico...



Jean-Simon
Gagné

JS.Gagne@lesoleil.com

Finie la petite ferme de subsistance si chère au personnage de Rosanna dans *Le temps d'une paix* ou au cochon de berger Babe. Depuis 50 ans, une véritable révolution a balayé le monde de l'élevage. Rosanna dirige maintenant une exploitation laitière de 350 vaches et Babe pèse plus de 100 kilos, grâce aux merveilles d'une alimentation riche en protéines animales et en antibiotiques. Plus gros, plus grand, plus rapide. « Bigger and faster », résument les Américains. Le plus gros abattoir du Canada éviscère un million et demi de bovins par année. Seuls les plus grands survivent. Place à la productivité, au rendement, au profit. Les nostalgiques sont condamnés à voter ou pire, à faire faillite. Les animaux de la ferme sont devenus de véritables machines à produire, grâce aux miracles de la sélection

génétique, à l'administration d'hormones de croissance de même qu'à l'utilisation de farines ultra-protéinées et d'antibiotiques dans l'alimentation.

MÉTHODES D'ÉLEVAGE INCONNUES DE LA PLUPART DES CONSOMMATEURS

Inutile de jouer aux hypocondres. Comme l'a déjà dit un cycliste du Tour de France, « vous ne croyez tout de même pas que l'on peut arriver à de pareilles performances en buvant de l'eau claire » ? C'est vrai. Mais qui peut se targuer de connaître les méthodes utilisées pour engraisser un porc ou un bovin ? Pour la plupart d'entre nous, l'élevage à grande échelle relève de l'ésotérisme. Au Québec, à peine 90 000 personnes vivent encore à la ferme, contre 305 000 en 1975. Le consommateur typique habite en ville et il ne visitera probablement jamais une ferme d'élevage intensif au cours de son existence. Pas

Voir MACHINES en A 18 ►

Laitue en pomme
de la Californie
Grosseau #24
Catégorie no 1
87¢ chacune

Spéciaux valides les samedi 23 et dimanche 24 décembre 2000, dans toutes nos succursales.
HORAIRE DES FÊTES
Samedi 23 déc. 2000, 8h à 21h
Dimanche 24 déc. 2000, 8h à 17h

JOYEUX NOËL
de toute l'équipe du Jardin Mobile

Champignons frais
BLANCS de l'Ontario
Catégorie no 1
Contenant de 227 grammes
97¢ le contenant

Clémentines
du Maroc
19.75\$
LA CAISSE DE 22 LIVRES
97¢ la livre
2,14\$ / kg

Brocoli
de la Californie
Grosseau #19
Catégorie no 1
147¢ chacun

Salade « Mesclun »
Mélange de 14 laitues différentes de la Californie
Emballage de 100 grammes
197¢ chacun

Haricots verts
importés préemballés
Catégorie no 1
4.14\$ / kg
197¢ la livre

Photos à titre indicatif seulement.

MACHINES

Vaches folles contre vaches «dopées»

Suite de la A 17

surprenant que notre agriculture ait introduit des hormones pour favoriser la croissance des bovins depuis plusieurs décennies sans l'inquiéter outre mesure. Jusqu'à tout récemment, il lui importait peu que l'on nourrisse un bovin avec de l'orge, avec des farines à base de viande ou même avec des excréments de poulet. Seul lui importait le prix. Là-dessus, les choses allaient plutôt dans la bonne direction. En augmentant la productivité, l'élevage industriel a mis le prix du bœuf, de la volaille et du porc à la portée de presque toutes les bourses. Le poulet coûte ainsi quatre fois moins cher qu'il y a 30 ans. Le bœuf s'est largement démocratisé. Qui oserait s'en plaindre?

Contre toutes attentes, la crise de la vache folle en Europe a contribué à nous ramener brutalement à la réalité. Voyant son bœuf décrié, à la fin des années 80, l'Union européenne a contre-attaqué sur la question des hormones de croissance. «Notre bœuf répand peut-être la maladie de la vache folle, disent en substance les Européens, mais le vôtre contient des résidus d'hormones qui causent le cancer. Continuez donc à vous empoisonner et gardez-le pour vous». Le désaveu ne pouvait être plus complet: les six hormones de croissance autorisées au Canada sont mises en cause par l'Union. En mai 1999, un comité de scientifiques indépendants mandatés par cette dernière a même déclaré l'une des plus courantes, l'oestra-

diol-17, «totalement cancérigène». Quant aux autres, le Comité estime que les données disponibles sont insuffisantes pour en évaluer les risques. Il juge toutefois que des effets cancérigènes peuvent être envisagés, malgré les démentis nord-américains. Lors d'une conférence sur le cancer du sein, tenue à Ottawa, en 1999, un chercheur de l'Université Tufts, à Boston, a aussi causé une certaine commotion en établissant un lien entre les résidus d'hormones contenus dans le bœuf et la puberté précoce chez les filles. Selon les pédiatres, l'âge moyen des premières menstruations est passé de 14 ans, en 1900, à 12 ans et demi à l'heure actuelle.

PROTESTATIONS

Le Canada et les États-Unis, vous vous en doutez bien, ont vivement protesté contre l'interdiction de leur bœuf. L'Organisation mondiale du commerce (OMC) leur a donné raison à deux reprises. Des mesures de représailles économiques ont été adoptées contre l'Europe. Aux États-Unis, la liste des produits frappés par une surtaxe de 100% a dû provoquer une jaunisse parmi les amateurs d'épicerie fine. Signalons les tomates italiennes, le jambon danois, le fromage roquefort, les confitures de framboises, les carottes séchées, les truffes et la moutarde. Rien n'y fit. L'Europe a campé sur ses positions. Il faut dire qu'en matière d'hormones, les Européens ont beau jeu de pointer les divergences entre le Canada et les États-Unis. Autorisée aux États-Unis, la somatropine bovine recombinante (STbr) a été interdite de vente au Canada en janvier 1999. Raison évoquée: l'hormone, qui accroît de 10 à 15% la production de lait, pourrait provoquer l'infection des mamelles et l'infertilité... chez la vache. En 1998, un article de la revue *Science* suggérait qu'un taux élevé du facteur de croissance induit par la somatropine dans le sang augmentait sensiblement les risques de cancer de la prostate, de tumeurs au côlon et de cancer du sein. Précision importante: le lait produit aux États-Unis en contiendrait dix fois plus que son équivalent canadien.

Qui a raison, qui a tort? Y a-t-il un pilote dans l'avion? Un boucher dans la pharmacie? Un pharmacien dans la boucherie? Pour Armand Tremblay, professeur au département de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, tout cela n'est que politique. «Les Européens exigent le risque zéro. Ça n'existe pas. Et de toutes façons, même si cela pouvait exister, les produits coûteraient les yeux de la tête». Monsieur Tremblay soutient que les scientifiques euro-

péens sont généralement d'accord pour dire que l'utilisation contrôlée des hormones présente peu de risque... jusqu'à ce qu'ils siègent sur des comités politiques. «À ce moment-là, les perceptions changent», constate-t-il. Spécialiste en toxicologie agroalimentaire, M. Tremblay assure qu'il continue à manger du bœuf sans aucune arrière-pensée. «Le bœuf sans hormones, ça n'existe pas. Tous les organismes en produisent en quantité. Savez-vous qu'une femme enceinte produira huit millions de fois plus de progestérone qu'elle pourra jamais en consommer? De quoi avons-nous peur? On parle de quantité d'hormones minimes dans l'alimentation, de risques minimes.»

Incapables de s'entendre sur les hormones de croissance, les scientifiques s'accordent pour dire que l'utilisation d'antibiotiques dans l'alimentation des animaux pourrait nous mener à la catastrophe. Grâce à ces additifs alimentaires, les bêtes grandissent plus vite en mangeant moins.

Tous les producteurs le savent depuis des décennies. Un véritable prodige biologique qui permet de réduire leurs coûts de production et qui maintient les prix plus bas, à la grande joie du consommateur. Le danger, c'est que certaines bactéries deviennent résistantes aux antibiotiques et qu'elles s'attaquent aux humains, sans que l'on puisse les éradiquer. En juin 1997, un

jeune Japonais est décédé après avoir été infecté par une souche de staphylocoques dorés d'un type nouveau. Aucun antibiotique ne pouvait en venir à bout. L'annonce a semé un véritable vent de panique au sein de la communauté médicale. Dans la foulée, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) n'a pas hésité à chiffrer les coûts de la résistance de certaines bactéries dans un pays comme les États-Unis: entre 4 et 5 milliards de dollars par année.

L'ÉLEVAGE «BIO» A UN PRIX

L'humanité est-elle en train de scier patiemment la branche sur laquelle elle s'est assise? Contrairement aux hormones de croissance, la question des antibiotiques touche à peu près tous les pays industrialisés. Sans parler de l'industrie pharmaceutique. Près de 50% de la production mondiale de médicaments serait aujourd'hui destinée au monde agroalimentaire! En France, où la seule mention du bœuf aux hormones fait frémir d'horreur les écologistes, tous les pores, tous les dinos, tous les veaux, les deux tiers des poulets et le tiers des bovins reçoivent pourtant des additifs alimentaires contenant des antibiotiques. Et il ne s'agit que d'un pays parmi tant d'autres. Pour l'instant, seuls la Suède et le Danemark interdisent tous les antibiotiques dans l'alimentation des animaux. L'élevage «bio» a un prix, que tout le monde n'est pas encore prêt à payer. Par exemple, si le Québec interdisait l'utilisation d'antibiotiques comme facteur de croissance pour le porc, la facture varierait entre 20 et 30 millions. Qui paierait la note? Le consommateur, le cultivateur ou le gouvernement? «Il existe parfois des méthodes simples pour diminuer le besoin en antibiotiques», soutient Michel Lefrançois, professeur au départ-

tement de médecine vétérinaire de l'Université Laval. En Suède, on a eu recours à des extraits de plantes et à différentes méthodes pour stimuler le système immunitaire des bêtes. Mais comme ils ont aboli les antibiotiques très vite, ils en ont payé le prix».

INSPECTION DES ALIMENTS

Monsieur préfère-t-il le bœuf aux hormones ou le poulet aux antibiotiques? Madame a-t-elle un faible pour le veau aux stéroïdes? Curieusement, au moment où le consommateur commence à regarder son assiette avec inquiétude, l'Agence canadienne d'inspection des aliments diminue les échantillons prélevés dans les abattoirs. Leur nombre est ainsi passé de 154 000, en 1994-1995, à 41 000 en 1998-1999, une dégringolade de plus de 66%. L'Agence explique principalement la baisse par une modification de sa méthodologie de même que par une meilleure discipline des éleveurs. «À la fin des années 70, 15 à 20% de nos échantillons dépassaient les limites. La situation qui a rendu nécessaire une surveillance étroite n'existe plus», a déclaré récemment au journal *La Presse* Eli Neidert, le chef du développement des programmes et de la programmation au bureau de sécurité alimentaire de l'Agence. L'organisme prétend aussi ajuster la surveillance en fonction des habitudes des éleveurs. Par exemple, le nombre de tests de Carbadox, un antibiotique qui augmente la croissance du porc, est passé de 412 à 60 au cours des quatre dernières années. Explication officielle: l'utilisation de l'antibiotique a beaucoup diminué, ce qui ne justifiait plus un dépistage sur une aussi grande échelle. En revanche, le stéroïde de Clentubérol, utilisé chez le veau, a fait l'objet d'une attention particulière. En 1996-1997, 7% des échantillons de veaux prélevés contenaient une quantité de résidus qui dépassaient la limite permise. Le nombre d'échantillons a été porté de 546 à 696 dès l'année suivante...

Ces explications rassurantes n'impressionnent guère Yves Ducharme, porte-parole de l'Agence canadienne de la fonction publique. Pour lui, la stratégie équivaut à confier un troupeau au loup plutôt qu'au berger. «Les producteurs sont là pour faire de l'argent. Si on leur dit qu'on diminue les échantillons, que croyez-vous qu'il va se produire? C'est comme si un policier vous disait que puisqu'il ne vous attrape pas souvent en train de passer sur un feu rouge, il va diminuer la surveillance. Est-ce que ça vous inciterait à conduire plus prudemment?» Sans retirer sa confiance aux scientifiques qui poursuivent des recherches sur le domaine, M. Ducharme s'interroge tout de même sur leur indépendance. «Avec le désengagement progressif du gouvernement dans la recherche et les analyses, comment pouvons-nous être sûrs de quoi que ce soit? Avant de lire une recherche, demandez donc qui la finance. Ça vous donnera souvent une bonne idée des résultats.»

Monsieur Ducharme continue tout de même à faire confiance au système d'inspection des viandes canadiennes. La preuve, il n'hésitera pas à manger de la viande au cours de la période des Fêtes.

Et vous?



Le Conseil d'administration de l'Association des diplômés de l'Université Laval

André Vézina



Richard Dion



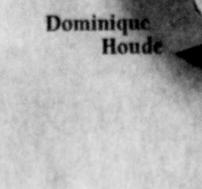
Michel R. Saint-Pierre



Dominique Houde



Louise Guimond



Lors de sa dernière assemblée générale, les membres de l'Association des diplômés de l'Université Laval ont procédé à l'élection d'un nouveau comité exécutif pour le mandat 2000-2001. Ont été élus: président, M. André Vézina, associé de Ernst & Young; premier vice-président, M. Richard Dion, avocat chez De Blois et Associés; deuxième vice-président, M. Michel R. Saint-Pierre, directeur général du Centre d'insémination artificielle du Québec; secrétaire générale, Mme Dominique Houde, présidente de Agora Communication; trésorière générale, Mme Louise Guimond, vice-présidente à la sécurité routière de la Société de l'Assurance automobile du Québec.

Les administrateurs sont: Mme Suzanne Bergeron, associée de Amiot et Bergeron, Architectes; Mme Chantal Brunet, vice-présidente Biotechnologies et sciences de la vie à la Société Innovatech Québec et Chaudière-Appalaches; Mme Louise Bussière-Turgeon, consultante en counseling au Service d'orientation et de consultation psychologique de l'Université Laval; M. Serge Corriveau, directeur associé de Genivar, Groupe Conseil; Mme Marie Morneau, conseillère principale, Hill & Knowlton Ducharme Perron Communication; M. Marc Robichaud, président, Triomphe Marketing et Communication.

Les vice-présidents régionaux sont: (Bas-Saint-Laurent/Gaspésie) M. Jacques A. Levesque, directeur général, Agence régionale de mise en valeur des forêts privées; (Québec) Mme Louise Guimond, vice-présidente à la sécurité routière, Société de l'Assurance automobile du Québec; (Estrie) M. Jacques Jubinville, directeur régional adjoint, Direction régionale de l'Estrie, ministère de l'Agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec; (Montréal) M. Louis Caron, vice-président (comptes nationaux), Bell Nexxta; (Outaouais) M. Michel Boissonneault, Travaux publics et Services gouvernementaux du Canada; (Côte-Nord) M. Bruno Couturier, Travailleur social et médiateur familial; (Mauricie) Dr. Richard Jacob, (Abitibi/Témiscamingue) M. Marc Lemay, avocat, Lemay, McLean & Bojard.

Siègent également au Conseil d'administration à titre consultatif: M. Robert Dutil, président directeur général, Service de prévention Microtec; M. Marc J. Trudel, vice-recteur au développement à l'Université Laval; Mme Diane Lachapelle, doyenne, Faculté de médecine dentaire; M. Pierre Viger, représentant de la Fondation de l'Université Laval; M. Marcel Levesque, président du comité d'action gérontologique; M. Pierre Gagné, adjoint au directeur, Association des diplômés de l'Université Laval et M. Robert Tremblay, directeur général, Association des diplômés de l'Université Laval.

L'Association des diplômés de l'Université Laval souhaite à ses membres et amis un Joyeux Noël et une Bonne Année!



L'ASSOCIATION DES DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

www.ulaval.ca/adul
adul@adul.ulaval.ca

Ne manquez pas BYE-BYE 2000!



En 5 jours vivez les

meilleurs moments de l'année
en caricatures
d'André-Philippe Côté
commentés par Régis Tremblay

du 26 au 30 décembre

LE SOLEIL

Sur mesure pour vous

OPINIONS

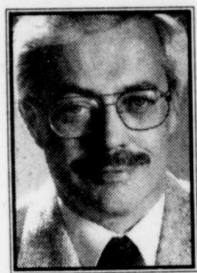
LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président et Éditeur CLAUDE THIBODEAU
 Rédacteur en chef GILBERT LAVOIE
 Directeur de l'édition J.-JACQUES SAMSON
 Directeur de l'information MICHEL SAMSON

ÉDITORIAL

Marcien Poulin ou Yves Michaud?

Nous avons le choix entre deux sujets pour le dernier éditorial de cette année 2000. Revenir sur le nombrilisme du seul septuagénaire Yves Michaud qui fait toujours l'exégèse de Lionel Groulx ou nous arrêter sur le sort de ces milliers de personnes qui marinent dans nos centres de soins de longue durée. Le décès d'un inconnu, Marcien Poulin, à la suite de brûlures subies dans une baignoire à l'hôpital Saint-Julien est un drame de loin plus troublant que les incessants déchirements au Parti québécois. Même si ceux-ci ont pour effet de déstabiliser le gouvernement et de contaminer la société.



J.-Jacques Samson

JJSamson@lesoleil.com

M. Poulin est le deuxième patient au cours de la même année au Québec à avoir connu le même supplice. Combien faudra-t-il de morts pour que le gouvernement Bouchard réalise que les centres de soins de longue durée, psychiatriques ou pour personnes âgées ont été transformés en enfers au Québec? Derrière ces deux décès, se cachent des services quotidiens, non seulement tolérés mais orchestrés: la «vraie» nourriture remplacée par des aliments préfabriqués qui s'avalent plus vite, des couchages moins fréquemment, des baignoires plus espacées, toujours pour économiser du temps de travail et réduire les coûts.

L'éducateur qui était chargé de donner le bain à Marcien Poulin a été congédié sur-le-champ, avant même la fin de l'enquête sur les circonstances de l'accident. C'est la réaction défensive bête et facile du système: pointer un coupable, brandir un «protocole» ou cahier de normes rédigé par des technocrates, conclure à une faute professionnelle. L'employé est congédié, l'administration préserve son image, tout en sachant qu'un arbitre renversera la décision dans quelques mois quand l'opinion publique aura oublié.

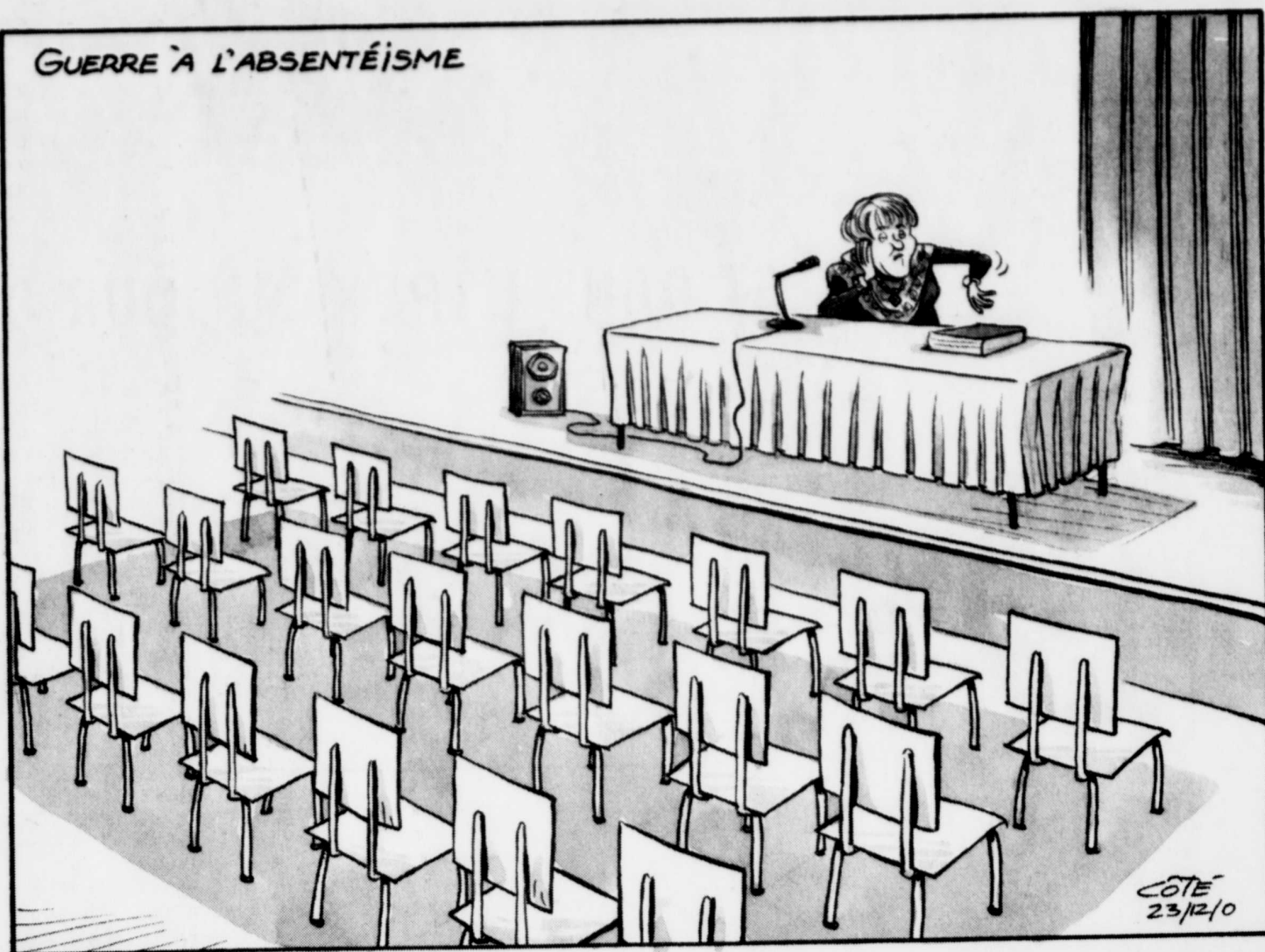
Les contribuables devraient de la sorte continuer de croire qu'il s'agit d'un malheureux cas d'exception, la faute marginale d'un travailleur irresponsable qui a été sanctionné comme il le méritait. Et surtout, ne pas s'interroger davantage sur ce qui se vit dans ces centres où la réalité de tous les jours pourrait déclencher une crise autrement plus grave que ce qui a été pompeusement baptisé «l'affaire Michaud».

Chaque fois d'ailleurs que l'opposition libérale a soulevé ce sujet à l'Assemblée nationale, la ministre Pauline Marois a eu la même réaction indignée: basse démagogie, électoralisme, sensationnalisme... Le gouvernement est toujours à la phase de nier la gravité du problème. Ou il cherche des formules comme une assurance-veilleuse, un moyen pour pomper davantage d'argent en prévision des années prochaines quand les baby-boomers auront massivement besoin de soins de longue durée. L'appareil gouvernemental ne s'intéresse pas aux services donnés présentement mais aux questions administratives de demain.

Autre exemple, la priorité numéro un de la ministre en 2001 sera de contrer le coûteux taux d'absentéisme des employés dans le réseau, lisait-on hier. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si la fréquence et la durée des absences sont plus élevées parmi les employés chargés directement des soins. Les fonctionnaires travaillent donc à un plan national pour en réduire la facture, réflexe type d'une machine technocratique: écrire des documents sur l'épuisement professionnel des autres, dû à une surcharge de travail faute d'assez de bras pour offrir le minimum que commande la dignité humaine des personnes dépendantes qui leur sont confiées.

La véritable menace pour ce gouvernement viendra du traitement qu'il aura réservé aux Marcien Poulin et à toutes ces silencieuses gens, les plus vulnérables de notre société. Pas de Yves Michaud.

GUERRE À L'ABSENTÉISME



CHRONIQUE POLITIQUE

Le bulletin de l'opposition

Le député libéral de Saint-Laurent, Jacques Dupuis, a frappé dans le mille avec ses révélations sur l'existence de taupes au service du crime organisé à la Société d'assurance automobile (SAAQ) et au ministère du Revenu, qui ont pris Guy Chevrete et Paul Bégin les culottes baissées. A

Enfin sorti des limbes où Jean Charest l'avait relégué depuis deux ans, Jean-Marc Fournier (Châteauguay) a donné le ton à la dernière session avec sa question sur le «gouvernement parallèle» formé des amis du gouvernement Bouchard, comme Gerald Larose, Louis Bernard ou Michel Clair. Il lui faudra encore du temps pour bien connaître le réseau de la santé, mais il a su éviter jusqu'à présent de verser dans la démagogie simpliste. A

Lawrence Bergman (D'Arcy McGee) ne croyait sûrement pas frapper un si grand coup avec sa motion de blâme à l'endroit d'Yves Michaud. Il a réussi à ébranler le gouvernement davantage que n'importe lequel de ses collègues. B

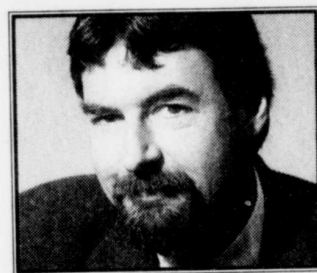
La critique libérale à l'Éducation, Yvon Marcoux (Vaudreuil) n'est pas le meilleur communicateur, mais il a mis la main sur une évaluation de la réforme scolaire dans 11 écoles dites ciblées, qui a accrédité l'impression que le gouvernement Bouchard a agi avec trop de précipitation. B

Il faut reconnaître à Benoît Pelletier (Chapleau) le mérite d'avoir doté le PLQ d'une politique constitutionnelle qui lui faisait défaut depuis l'arrivée de Jean Charest. Dommage pour lui que Jean Chrétien soit toujours là. B

La création d'un comité des régions au sein du caucus libéral n'était pas une mauvaise idée, mais sa présidente, Nathalie Normandeau, n'a pas eu le même mordant qu'à l'époque où elle était la vis-à-vis de Jacques Brassard aux Ressources naturelles. B

Lyne Beauchamp (Sauvé) fait du bon travail à la Culture où elle a réussi à faire très mal paraître la ministre Agnès Maltais, mais pour bien évaluer ses capacités, il faudrait la voir à l'œuvre dans un secteur un peu plus chaud. B

Claude Bécharde avait nettement plus de visibilité à l'Éducation. Même si l'intention est louable, on peut s'interroger sur l'opportunité de confier au Vérificateur général la surveillance des contrats d'ap-



Michel David

MDavid@lesoleil.com

provisionnement ou d'aménagement forestiers, comme il le suggère. C

Encore une fois, Mario Dumont a eu du mal à imposer sa présence. La déconfiture de l'Alliance canadienne a peut-être amené le chef de l'ADQ à réfléchir à la nécessité de recentrer un peu son discours. Depuis quelques semaines, il semble vouloir effectuer un virage social-démocrate en faisant de la lutte à la pauvreté sa nouvelle priorité. Pas très crédible. C

Les interventions d'Yvon Vallières (Richmond) à l'Assemblée nationale ne font jamais la manchette des journaux, mais son appui au député conservateur de Richmond-Arthabaska, André Bachand, est sans doute ce qui a permis au PC de conserver son statut de parti officiel à la Chambre des communes. C



Claude Bécharde avait nettement plus de visibilité à l'Éducation.

Sans vouloir diminuer les mérites de la ministre d'État au Travail et à l'Emploi, Diane Lemieux, on ne peut vraiment pas dire que son vis-à-vis libéral, André Tranchemontagne, ait ce qu'on appelle communément «l'instinct du tueur». C

Honnêtement, saviez-vous que Margaret Delisle était la porte-parole du PLQ en matière de relations internationales? Sa seule contribution visible cet automne a été de faire élire son amie Hélène Scherrer dans Louis-Hébert à l'élection fédérale du 27 novembre. C-

Pierre Paradis a fait un procès injuste au président de l'Assemblée nationale, Jean-Pierre Charbonneau, quand il a menacé d'expulser les maires de banlieues qui chahutaient dans les tribunes. Quelqu'un devrait peut-être lui rappeler qu'il est également porte-parole en matière d'agriculture et de ruralité. C-

On ne peut pas accuser Roch Cholette de paresse dans le dossier des fusions municipales. Son problème en serait plutôt un de discernement. Son idée d'annuler les fusions, si les libéraux remportent la prochaine élection, était totalement irresponsable. C-

La députée de Saint-Henri-Sainte-Anne, Nicole Loiselle, est sans doute bien intentionnée dans sa défense des personnes âgées, mais elle a une fâcheuse tendance à s'enervir quand elle pose une question, à un point tel qu'on n'arrive plus à comprendre de quoi elle parle. C-

À force de déterrer des faux scandales, le député de Marquette, François Ouimet, a perdu pratiquement toute crédibilité. Sa dernière trouvaille était l'existence d'un deal secret entre la FTQ et le premier ministre Bouchard dans le dossier des fusions municipales, qu'il a été totalement incapable de démontrer. D

Le député de Chomedey, Tom Mulcair, mérite d'être éliminé le prix de la plus grosse ballonne dégonflée avec son pseudo-scandale de l'écroulement du viaduc du Souvenir, à Laval, qu'il attribuait à un obscur complot entre la Banque Nationale et le bureau du premier ministre Bouchard. À titre de nouveau vis-à-vis de Bernard Landry à l'Industrie et au Commerce, M. Mulcair lui a adressé une seule question et il s'est fait planter d'aplomb. D-

Cette chronique sera de retour le 18 janvier. Joyeuses Fêtes à tous les lecteurs du SOLEIL.

CARREFOUR DES LECTEURS

Avant le «no fault», c'était le paradis?

L'article de M^{me} Marc Bellemare «Le «no fault» au pays des géants», publié lundi dans LE SOLEIL, soulève certains points qui paraissent bien légitimes mais qui ne devraient pas faire oublier le mérite de ce système dans la très grande majorité des cas d'accidentés de la route au Québec. Je me permets de rappeler à ceux qui l'auraient oublié quel était le sort des accidentés de la route ou de leurs héritiers avant l'adoption de ce système de «no fault».

Des années d'attente, dans l'incertitude et parfois la misère, les tractations avec les compagnies d'assurances, les tribunaux débordés, les arrangements «à l'amiable» entre avocats juste avant le procès, les expertises, contre-expertises, rapports, etc.

ont souvent transformé l'épreuve d'un accident d'auto en véritable cauchemar. Il faudrait relire l'argumentation présentée par M^{me} Lise Payette à cette époque et nous demander si nous préférons retourner en arrière. Quant aux avocats, ils ont été les plus grands perdants de cette réforme; les dossiers d'accidentés de la route constituaient une vache à lait qui alimentait une très grande partie de leur pratique. Il faut également faire une différence entre les principes de droit fondamental auxquels M^{me} Bellemare fait référence (les recours contre tous ceux qui vous ont causé du tort, dont le ministère des Transports) et l'exercice de ces droits dans un système comme le nôtre. L'exemple américain avec leurs poursuites spectaculaires fait rêver tous les avocats mais, en bout de lignée, c'est un système dont nous

sommes débarrassés parce qu'il avait pris le dessus sur les victimes concernées, lesquelles devenaient doublement victimes. L'intérêt collectif en cette matière devrait primer sur les droits individuels. Tous les exemples de M^{me} Bellemare montrent une certaine injustice mais sont marginaux par rapport à 98% des accidents de la route. C'est probablement le prix que nous devons payer individuellement pour avoir un système collectif relativement juste, sécurisant et égalitaire pour tous les citoyens.

Paul Carbonneau
 Québec

Dinde juteuse et souhaits sincères!

La vague de générosité et de bonté déferle. C'est la trêve aux grandes et

petites vacheries. C'est la période des *season's greetings*; une mixture de magie, de spontanéité, un retour à l'innocence authentique. Dans cette course à l'extraordinaire et insatiable bonheur, nous tentons de retrouver par le truchement d'images, de musique et de gestes quelque chose qui dépasse ces fêtes répétées porteuses de joies fugaces. Des souhaits écrits, formulés verbalement, explicités par d'autres modes d'expression vont-ils plus loin que la convenance? Avons-nous érigé, sans le savoir, un décor pour une joie mobilisant des sourires artificiels, un réflexe collectif de bonheur fragile? En des termes très démodés, le père Noël n'avait pas détrôné le petit Jésus. Le peuple docile et réceptif vivant pour cette venue d'un rédempteur et d'un paradis à la sortie de la

vallée de larmes! Du haut de la chaise, le message était vibrant.

«Au plus sacrant» retrouvons cet enthousiasme qui mobilise. Confions aux spécialistes du marketing l'importance de ce message et demandons-leur de mettre en œuvre des conditions gagnantes d'un tel projet. Un messie qui va purger l'humanité de son mal de vivre, c'est au «bout»! Notre Église semble timide et trop discrète. L'espoir est dans les cloîtres et les monastères. L'espoir semble sous tension! L'espoir est à l'état latent!

Douglas Beauchamps
 Sainte-Foy

LE QUÉBEC LE CANADA

Sept mois avant d'avoir accès au bulletin de sa fille

Guy Laurin se met en campagne pour informer de leurs droits les pères séparés

MICHÈLE LAFERRIÈRE
MLaferriere@le.soleil.com

QUÉBEC — Même quand ils n'ont pas la garde de leurs enfants, les pères demeurent titulaires de l'autorité parentale. Fort de ce principe, Guy Laurin s'est démené pendant sept mois pour avoir accès au dossier scolaire de sa fille. Tout à sa satisfaction d'avoir remporté sa bataille, il se met aujourd'hui en campagne pour informer de leurs droits les pères séparés.

Christian Paré est psychoéducateur au sein de l'Association masculine d'entraide pour la famille (AMEF). Des cas comme celui de Guy Laurin, il en rencontre souvent. Il avance même que la totalité des pères séparés qui fréquentent l'AMEF (environ 200 cette année) ont de la difficulté à obtenir les documents provenant de l'école de leurs enfants. « La majorité ont besoin de notre aide », ajoute-t-il.

En cette matière, Guy Laurin est devenu une ressource indispensable pour l'AMEF. Ses démarches ont duré sept mois. Il a accumulé un dossier qui fait cinq centimètres d'épaisseur. Sa lutte l'a épuisé, mais il souhaite qu'elle serve à d'autres. Car il ne demandait pas la lune. Il voulait simplement que l'externat Saint-Jean-Eudes lui achemine tous les mémos, bulletins, invitations et documents relatifs au cheminement scolaire de sa fille de 13 ans. La mère, qui en a la garde, les reçoit automatiquement. Il voulait le même traitement. Pourquoi? « Parce que je suis son père », répondait-il au directeur qui s'acharnait à exiger une autorisation écrite de la mère.

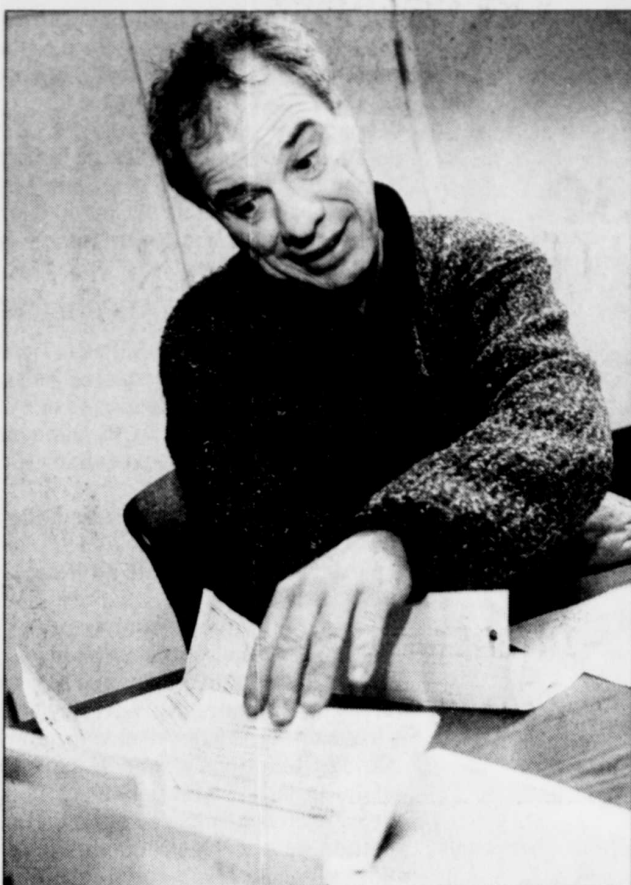
Au ministère de l'Éducation, la Direction de l'enseignement privé lui a fait savoir qu'elle n'avait pas de politique officielle concernant l'accès à l'information scolaire aux parents non gardiens. La Direction de la sanction des études lui a précisé, toutefois, qu'un parent qui n'avait pas la garde de son enfant pouvait, sur demande, obtenir copie des documents officiels. Voilà une information qui l'aiderait.

Mais c'est le Code civil du Québec qui lui fut le plus grand secours. Les articles 600, 603 et 605 stipulent en effet que les pères et mères exercent l'autorité parentale et qu'ils conservent le droit de surveiller l'instruction et l'éducation de leur enfant, peu importe à qui sa garde a été confiée.

En outre, selon des extraits de jurisprudence, « il reste utile, au point de vue psychologique, de rappeler expressément au parent à qui l'on refuse le droit de garde, qu'il demeure titulaire de l'autorité parentale, et conserve ainsi ses autres droits et devoirs à l'égard de son enfant... Le but poursuivi n'est pas de consoler le parent privé du droit de garde; il s'agit plutôt de mieux servir les intérêts de l'enfant en ne le privant pas de la précieuse contribution que le non-gardien peut apporter à son éducation ».

ST-JEAN-EUDES ÉMET UNE POLITIQUE

André Ouimet, secrétaire à la Commission d'accès à l'information, confirme ce droit des parents non gardiens d'obtenir les dossiers scolaires de leurs enfants. « Si l'école po-



Guy Laurin a monté un dossier pour le moins substantiel.

se des problèmes, les gens lésés peuvent demander une révision à la Commission », précise-t-il.

Devant ces évidences, le directeur de l'externat Saint-Jean-Eudes, Carol Pelletier, n'a pu que s'incliner. « Guy Laurin m'a fait découvrir des choses », a-t-il commenté. Le 11 décembre, M. Pelletier a soumis à son conseil d'administration une politique clarifiant l'accès à l'information pour un parent séparé ou divorcé; le conseil l'a entérinée. Puis, pour éviter toute méprise, il a fait ajouter dans le contrat signé entre l'école et les parents, un article du Code civil éclairant cette situation. Pour finir, il a pris l'initiative de faire paraître un article sur le sujet dans le journal de la Fédération des établissements d'enseignement privé.

« L'école m'informe maintenant de tout ce qui concerne ma fille, se réjouit Guy Laurin. Et tant pis si ça lui coûte deux fois plus cher de timbres! » Il rappelle aux parents non gardiens que leur responsabilité excède les murs de l'école. Ils peuvent l'exercer à la garderie, au camp de vacances, à l'hôpital. Selon lui, les pa-

Les articles 600, 603 et 605 du Code civil lui ont été d'un grand secours

rents non gardiens n'ont pas à prouver leur bon droit en ce domaine et ils n'ont pas besoin d'autorisation pour avoir accès au dossier de leur enfant. Et s'ils sont déchus de leur autorité parentale, il revient aux parents gardiens de le prouver.

Les démarches de Guy Laurin aideront peut-être Félix Lindsay, de Québec, qui se débat depuis trois ans avec le même problème. Cet homme a une fillette de sept ans et deux jumeaux de neuf ans. La situation est d'autant plus douloureuse qu'ils vivent avec leur mère, à Sherbrooke. Les trois écoles (publiques et privées) qu'ils ont fréquentées ne lui ont autorisé aucun accès aux dossiers de ses enfants. Le 30 novembre, pas même moyen de parler au téléphone à ses jumeaux, pour leur fête, pendant la récréation.

« Les directeurs ne sont pas informés des droits des parents non gardiens, soupire-t-il. Ils ne veulent pas être impliqués dans des chicanes de ménage. Mais ils ne savent pas à quel point ils nous font mal au cœur et ils nous épuisent moralement. Je n'ai plus foi en la justice. Les pères sont moins bien traités que les criminels. »



Christian Paré, de l'Association masculine d'entraide pour la famille, encourage les pères à s'impliquer.

La première porte: l'accès au dossier

QUÉBEC — « Dans la majorité des cas de rupture de couple, l'enfant se trouve séparé de l'un de ses parents, avec lequel il entretient alors des liens occasionnels. Le parent non gardien, l'homme la plupart du temps, finit par se détacher. »

Celui qui parle s'appelle Gilbert Claes. Il est directeur général de L'Après-rupture, un organisme à but non lucratif qui aide les parents non gardiens après une séparation ou un divorce. Gilbert Claes a la réputation d'être un batailleur et de tenir un discours plutôt radical.

Christian Paré, un psychoéducateur au sein de l'Association masculine d'entraide pour la famille (AMEF), fait le même constat: « Encore aujourd'hui, la majorité des femmes ont la garde exclusive des enfants. Les juges pensent qu'en bas âge, les enfants ont plus be-

soin de leur mère. » Christian Paré croit que « l'accès au dossier scolaire est la première porte à ouvrir » si un parent veut reprendre contact avec ses enfants.

Certains pères se sentent victimes du préjugé selon lequel ils ont du mal à s'engager avec leurs enfants. « Moi, je veux m'engager, s'enflamme Guy Laurin. Mais je dois me battre pour le faire! » L'AMEF encourage les pères à s'impliquer. « Le chemin de croix vécu par Guy Laurin nous servira, mentionne Christian Paré. L'AMEF pourra mieux informer les pères qu'ils n'ont pas à abdiquer de leurs responsabilités. Les hommes ne sont pas juste des payeurs. Ils aiment leurs enfants. »

Gilbert Claes souhaiterait que le ministère de l'Éducation (MEQ) émette une directive claire relativement à l'ac-

cès aux dossiers scolaires. « Le MEQ dit que les écoles ne doivent pas faire obstruction, explique-t-il. Mais il encourage ça du bout des doigts et il n'achemine pas l'information aux écoles. » Résultat? « Les parents non gardiens qui demandent cet accès font face aux préjugés qu'ils sont violents et qu'ils se serviront des dossiers scolaires pour obtenir l'adresse des mères. Par un excès de prudence, les réceptionnistes des écoles leur mettent des bâtons dans les roues. »

Le Code civil leur servira d'arme désormais. « Les associations de nouvelles conjointes commencent à aider les hommes, observe Christian Paré. Les hommes aussi se regroupent. Mais ils se tiennent moins que les femmes. Et ils ont, face aux associations masculines, la même attitude qu'envers les magasins: ils prennent ce dont ils ont besoin, puis ils s'en vont. » M.L.

AFFAIRE YVES MICHAUD

Face-à-face avec l'exécutif du PQ

La rencontre aura lieu en janvier, après que le controversé personnage aura posé sa candidature dans Mercier

MICHEL HÉBERT
Presse canadienne

■ QUÉBEC — Le comité exécutif national du Parti québécois entendra finalement Yves Michaud en janvier. M. Michaud en a convenu ainsi avec la vice-présidente du PQ, Marie Malavoy, a-t-on appris de la permanence du parti, hier.

La rencontre aura lieu avant que le premier ministre Lucien Bouchard ne parte en mission économique en Europe, le 26 janvier prochain.

M. Michaud aura alors formellement soumis sa candidature à l'investiture de Mercier. Elle sera acceptée ou rejetée par les deux tiers des 12 membres de l'exécutif national. Ce face-à-face était ardemment attendu par les dirigeants du PQ.

Mais les chances d'Yves Michaud de porter un jour la bannière péquiste dans Mercier se sont amenuisées à nouveau hier.

Après Lucien Bouchard, Marie Malavoy et le comité des jeunes du parti, c'était au tour du Comité national de la citoyenneté et de l'intégration du Parti québécois de lui adresser de sévères reproches.

Le comité trouve inacceptable que M. Michaud prétende que, pour amener les néo-Québécois à appuyer la souveraineté, il faille les assimiler.

Dans une entrevue au réseau TVA mercredi, Yves Michaud déclarait aussi que les néo-Québécois ne votent pas pour la souveraineté parce qu'ils ont « de la haine, du rejet ou de l'ignorance ».

« Est-ce que M. Michaud croit que les Québécois de souche qui votent NON à un projet de souveraineté ont de la haine, du rejet ou de l'ignorance envers le Québec? » a fait savoir vendredi le président du comité péquiste, Pablo Santos.

Il estime que M. Michaud interprète le vote néo-Québécois d'une façon et le vote du reste de la communauté québécoise d'une autre façon.

« M. Michaud amène de faux débats qui n'ont aucune place au sein de no-



La vice-présidente du Parti québécois, Marie Malavoy.

tre parti, voire même au sein de notre société québécoise, moderne et ouverte. Le fait de mettre des catégories de jugements différents sur les votes des Québécois vient à l'encontre de l'esprit d'ouverture de Gérard Godin qui a travaillé si ardemment pour créer le rapprochement entre tous les Québécois sans distinction de leurs origines et de leurs opinions politiques », a ajouté M. Santos.

Gérald Godin a été député de Mercier, une circonscription située au cœur de Montréal, pendant plusieurs années.

La souveraineté du Québec, a-t-il insisté, « ne se fera pas par l'assimilation mais bien par l'intégration des communautés néo-québécoises ».

Les chances de Michaud se sont encore amenuisées

FUSIONS CONTESTÉES EN COUR

Westmount emboîte le pas

■ MONTRÉAL — La Ville de Westmount a décidé d'imiter Bale-d'Urfé et de recourir aux tribunaux pour contrer la loi 170 sur les regroupements municipaux. Le maire, Peter Trent, a annoncé hier que M^{re} Gerald Tremblay a été mandaté par le conseil municipal pour se présenter en Cour supérieure et tenter d'obtenir une injonction pour suspendre l'application de la loi créant la nouvelle Ville de Montréal à la grandeur de l'île. La cause de Westmount s'apparentera beaucoup à celle de Bale-d'Urfé, que défend M^{re} Guy Bertrand. Le maire Trent a expliqué que la Ville de Westmount constitue une institution vitale pour la minorité anglophone. Une fusion forcée avec une ville que la loi qualifie de francophone met tout cela en péril, a soutenu le maire. Il a rappelé que la population de cette ville de banlieue a demandé lors d'un référendum, le mois dernier, que le conseil municipal prenne toute mesure nécessaire pour empêcher la mise en vigueur de la nouvelle loi, antidémocratique et mal conçue, d'ajouter M. Trent. (PC)

INFIRMIÈRES À L'ÉTRANGER

Le mal du pays

■ OTTAWA — Un grand nombre d'infirmières canadiennes travaillant à l'étranger ont le mal du pays, mais il faudra davantage que des belles paroles pour les ramener à la maison. Un sondage laisse entendre que la plupart des 3270 infirmières formées en Ontario vivant à l'étranger sont intéressées à rentrer au pays — à la condition qu'on leur garantisse un emploi permanent. Près de 80% des infirmières ontariennes ayant pris part à cette étude, récemment, ont réagi favorablement à la perspective d'un retour chez elles, a indiqué Doris Grinspun, de l'Association des infirmières de l'Ontario. Les résultats préliminaires du sondage montrent un taux de participation de 34%, jugé élevé pour une enquête d'opinion menée par la poste. « Dans pratiquement tous les pays du monde, vous pouvez trouver des infirmières de l'Ontario, a déclaré M^{me} Grinspun. Et nous avons besoin d'elles ici. » L'association compte faire de sérieux efforts dans l'espoir de rapatrier de ces travailleuses, une initiative qu'imiteront selon toute vraisemblance d'autres provinces. On compte plus de 2600 infirmières ontariennes aux États-Unis, parmi lesquelles 870 rien qu'au Texas. (PC)

DOSSIER DE LA LANGUE FRANÇAISE

La protection du français passe par une plus grande ouverture, estime Gérard Larose

■ MONTRÉAL (PC) — Il faut que le Québec assure la protection du français en faisant preuve de plus d'ouverture, estime Gérard Larose, président de la Commission des états généraux sur la situation et l'avenir du français.

Ainsi, M. Larose penche en faveur du libre choix des immigrants dans l'éducation collégiale. En cela, il s'oppose à la demande martelée par certains souverainistes de prolonger jusqu'au cégep les obligations de la loi 101 pour le primaire et le secondaire.

« On a reçu des arguments intéressants pour poursuivre l'expérience actuelle. Les cégeps de langue anglaise ne sont plus les ghettos qu'ils étaient avant. La culture québécoise y est maintenant présente », constate-t-il dans une entrevue au *Devoir*.

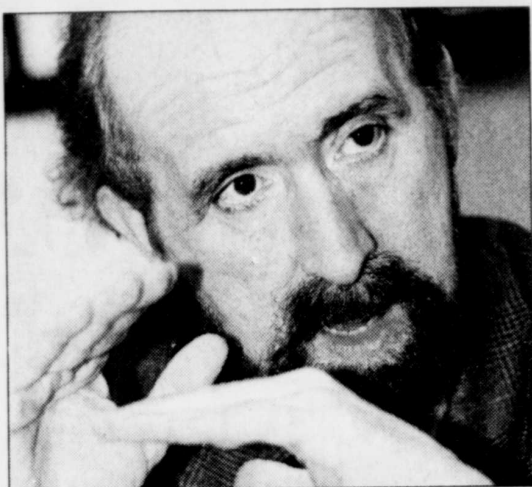
Malgré l'anglicisation visuelle qu'il constate à Montréal, Gérard Larose exclut le retour à l'unilinguisme français dans l'affichage commercial et souhaite davantage de souplesse.

« Ce qui n'est pas ouvert, c'est la prédominance, 1/8... 3/8. Il y a peut-être des mécanismes plus souples. Surtout, il ne faudrait pas attendre la plainte d'un citoyen pour faire des opérations de francisation. Et ça inclut les raisons sociales », affirme-t-il.

Les États généraux devront d'ailleurs, dans leurs étapes subséquentes, permettre une réflexion sur la place des anglophones et de l'anglais dans la société québécoise.

Autant M. Larose affirme que la toponymie devrait montrer l'héritage anglophone, autant il s'inquiète de l'infiltration en douce de l'anglais, notamment dans l'administration publique, dont il dénonce la bilinguisation.

« Le problème, c'est : est-ce que le français sera utile ou sera nécessaire ? Il faut que le français soit



Gérard Larose penche en faveur du libre choix des immigrants dans l'éducation collégiale.

nécessaire. Parce que si c'est utile, ça ne sera bientôt même plus nécessaire », tranche-t-il.

NOUVEAU QUÉBEC

Par ailleurs, M. Larose dit avoir découvert que « le dispositif prévu à la loi 101 pour que la communauté anglophone ait son propre réseau scolaire, ses propres institutions, a produit jusqu'à maintenant des candidats à la diaspora ».

Il estime que l'école anglaise ne prépare pas les anglophones à vivre dans le nouveau Québec français. « Ce n'est pas un problème psychologique, c'est un problème éminemment concret de mauvais outillage », dit-il.

Mais le mauvais outillage semble être également du côté de la loi 101 pour ce qui est de la question de l'immigration. Après des heures et des heures d'audiences publiques, M. Larose juge que la loi actuelle ne peut permettre l'intégration des nouveaux arrivants. « Je pense plutôt qu'on va régresser », laisse-t-il tomber.

Un sujet qui revient d'actualité après des années passé dans l'ombre

MONTRÉAL (PC) — Le dossier le plus délicat au Québec, celui de la langue, a été replacé au centre de l'actualité cette année, après des mois, voire des années dans l'ombre.

Trois fronts ont été ouverts, un par un : jugement sur la langue d'affichage, un autre par un jugement sur l'accès à l'école anglaise et le dernier par la création de la Commission des états généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec.

LANGUE D'AFFICHAGE

Le 13 avril, le juge Paul-Marcel Bellavance, de la Cour supérieure, a renversé un jugement de première instance qui avait eu pour effet d'invalidier l'article 58 de la loi 86, imposant la nette prédominance du français dans l'affichage commercial.

Cette cause portait sur l'enseigne d'un commerce de Lac-Brome, « Le lion et le morse », qui accordait une place égale au français et à l'anglais.

Le juge Bellavance a donné raison sur toute la ligne aux avocats représentant le gouvernement du Québec, qui affirmaient que le gouvernement n'avait pas à refaire la preuve devant la cour que le français était toujours menacé au Québec.

Le juge Bellavance a rappelé que la Cour suprême du Canada s'était déjà prononcée sur cette question en décembre 1988, concluant que l'imposition de la nette prédominance du français dans l'affichage commercial constituait une limite raisonnable à la liberté d'expression.

ACCÈS À L'ÉCOLE ANGLAISE

Le 14 novembre, un second jugement sur la langue a été prononcé, cette fois par le juge Maurice Laramée, de la Cour supérieure, sur l'accès à l'école anglaise au Québec.

Les États généraux sur la langue française devraient remettre leur rapport le 31 mai

Une dizaine de parents, majoritairement francophones, représentés par l'avocat Brent Tyler, voulaient que leur(s) enfant(s) ai(en)t accès à l'école anglaise, même s'ils n'y avaient pas droit en vertu des dispositions de la Charte de la langue française.

La cour a rejeté leur requête, arguant que « si

l'enseignement de l'anglais donné aux membres du groupe majoritaire francophone est déficient, c'est aux autorités politiques qu'il faut s'adresser, pas aux tribunaux ».

ÉTATS GÉNÉRAUX

La Commission des états généraux sur la situation et l'avenir de la langue française, dirigée par l'ancien président de la CSN Gérard Larose, a reçu le mandat d'examiner la pertinence d'une refonte globale de la Charte de la langue française, adoptée en 1977, à l'heure de la mondialisation et des nouvelles technologies de l'information.

Pour ce faire, la commission a sillonné le Québec, du 1^{er} novembre au 13 décembre, dans le cadre de ses audiences régionales. Ce sont alors de « simples citoyens » ou des groupes locaux qui se sont fait entendre.

La commission a beaucoup entendu parler de qualité du français, parlé, écrit et enseigné. Plusieurs témoins ont revendiqué une campagne de valorisation du français, de nature à relever la fierté des Québécois de parler français et un français de qualité.

Différentes écoles de pensée se sont aussi affrontées sur la question de l'enseignement de l'anglais langue seconde. Faut-il commencer cet enseignement plus tôt au primaire ? Seulement lorsque le français langue maternelle est maîtrisé ? Ou faut-il enseigner l'anglais par immersion plutôt que de saupoudrer cet enseignement à raison de quelques heures par semaine, tout au long de la formation du jeune ?

La fréquentation du cégep par les immigrants n'a pas dégagé de consensus clair, ni dans le sens du libre choix de la langue, ni dans le sens de la fréquentation obligatoirement en français. Est par contre clairement ressortie la nécessité d'accroître les fonds destinés à l'intégration et à la francisation des immigrants.

La question de la langue d'affichage a aussi été soulevée par des témoins devant la commission, essentiellement pour souligner l'importance de conserver le visage français de Montréal.

En janvier et février prochains, la commission tiendra des colloques thématiques, sur la langue de travail, par exemple. En mars, elle entendra les organismes nationaux. En avril se tiendront des assises nationales pour soulever les premières hypothèses. Le rapport est attendu le 31 mai.

Melocotton

Votre décoration, notre passion!

À partir du 26 décembre,
13 heures

Boxing Day

COUSSINS IMPRIMÉS

25\$ / 3



Québec 670, rue Bouvier (418) 626-5050

Douillettes
Queen!
60\$

Couette Hollofil
Queen!
49\$



Au nom de la Fondation et en mon nom personnel, je remercie tous les bienfaiteurs qui ont contribué à notre support dans l'oeuvre que nous avons accompli durant l'année 2000 qui s'achève. Aux donateurs monétaires, nous terminons un nouveau système informatique et les reçus vous seront envoyés en janvier 2001. Je vous remercie de votre patience.

Joyeux Noël, Bonne et Heureuse Année.



Gilles Kègle

Kodak

SYSTÈME IMAGE CERTIFIÉE

CENTRES D'IMAGES KODAK

VOICI L'OCCASION DE COMPARER LA QUALITÉ DU SERVICE DES CENTRES D'IMAGES KODAK

Sur présentation de ce coupon
OBTENEZ UN FILM KODAK ROYAL GOLD 35MM- 24 POSES Développement Inclus
Pour seulement:
\$5.99



Maximum de 2 Films par coupon.
1 coupon par client

Ne peut être jumelé avec aucune autre promotion
Date limite: Le 26 Décembre 2000

www.kodak.ca/go/imagecheck
Plus de 300 Centres d'Images à travers le Canada.

RIVE SUD

CENTRE D'IMAGES ST-JEAN
766A, rue Commerciale
St-Jean Chrysostome
839-8481

ENCADREMENTS LA POCATIÈRE
417, 4e Avenue
La Pocatière G0R 1Z0
(418) 856-5490

PHOTO A.B.S. RIMOUSKI
126, rue St-Germain Est
Rimouski G5L 1A8
(418) 724-7444
photoabs@globetrotter.net

RIVE NORD

ZONE 5
999, de Bourgogne
Ste-Foy (PQ) G1W 4S6
(418) 653-1298

2600 Boul. Laurier
Ste-Foy (PQ) G1V 4T3
(418) 654-0311

PHOTO A.B.S. MALBAIE
Place Charlevoix
375, Boul. de Comport 149
La Malbaie G5A 1H9
(418) 665-4111
photoabs@sympatico.ca

GALERIE DE LA PHOTO
Plaza II 585 Collard Ouest
Alma G8B 6S9
(418) 668-2471

PHOTO JUSTIN MALTAIS
34, rue Racine est
Chicoutimi G7H 1P5
(418) 549-7991

HENRI LECLERC
EQUIPEMENTS PHOTOGRAPHIQUES
4151, boul. Ste-Anne
Beauport (PQ) G1C 2K2
(418) 461-6983

Brent Tyler repart à l'assaut

L'avocat montréalais se bat pour que son neveu ait accès à l'école anglaise

MATHIEU BOIVIN
Presse canadienne

■ MONTRÉAL — Dans une demande de redressement déclaratoire déposée jeudi, l'avocat montréalais Brent Tyler s'appuie sur un récent jugement de la Cour supérieure du Québec pour obtenir, pour son neveu, le droit de bénéficier d'une éducation publique en anglais.

M^r Tyler estime que le mois de scolarité que Jean-Philippe Balladier, dix ans, a complété à l'école Weston, un établissement privé anglophone non subventionné qu'il fréquente depuis le début de décembre, suffit à le qualifier — de même que tous ses frères et sœurs — pour la poursuite d'études en anglais dans le réseau d'éducation publique québécois.

Fils d'un employé de l'ONU, le jeune garçon a effectué ses études en anglais au Sri Lanka au cours des trois dernières années, mais il avait aupa-

au Canada peut poursuivre ses études dans la même langue.

La magistrate a en effet statué que la Charte canadienne des droits et libertés avait préséance sur les lois linguistiques québécoises, qui permettent l'éducation publique en anglais seulement si l'enfant a reçu la majeure partie de son éducation en anglais. Le gouvernement du Québec a déjà indiqué son intention d'en appeler du jugement Grenier.

DÉLAI PRÉALABLE

Quoi qu'il en soit, l'article 23 (2) de la Charte canadienne ne prévoit aucun délai préalable pour accéder à l'enseignement en anglais ou en français, c'est pourquoi M^r Tyler demande à la Cour supérieure de préciser qu'un mois de scolarité en anglais serait suffisant pour accéder au réseau public anglophone.

Du même souffle, l'avocat affirme qu'à ses yeux, une seule journée serait suffisante, puisqu'un droit constitutionnel est un droit constitutionnel.

M^r Tyler invite également les parents d'enfants étudiant en anglais dans une école privée non subventionnée à déposer un recours juridique pour faire profiter leur enfant du même droit, puisque le jugement Grenier ne bénéficie qu'aux seules personnes qui avaient entrepris ce recours judiciaire.

Enfin, lorsqu'on lui demande si un simple mois d'instruction en anglais dans une école privée non subventionnée pourrait être une stratégie permettant de se dérober ensuite aux obligations légales québécoises en matière d'éducation en français, Brent Tyler répond simplement: «vous avez bien compris les implications du jugement Grenier».



Archives, LE SOLEIL
L'avocat Brent Tyler.

Joe Clark n'est plus pressé de partir

STEPHEN THORNE
Presse canadienne

OTTAWA — Tout en reconnaissant éprouver une grande méfiance à l'égard de son rival de droite, Stockwell Day, le chef du Parti conservateur, Joe Clark, a fait savoir hier qu'il pourrait bien, finalement, demeurer en place jusqu'aux prochaines élections.

M. Clark avait auparavant clairement affirmé qu'il quitterait la direction du parti dans environ deux ans et qu'il mettrait un terme à sa carrière politique une fois complété son actuel mandat de député de Calgary-Centre aux Communes.

Lors d'une entrevue accordée hier, le leader conservateur a toutefois indiqué vouloir éviter que son parti ou lui-même ne soit tenu de respecter un échéancier, et qu'il demeurerait ouvert à toute éventualité.

Au cours de l'année à venir, voire des deux prochaines, les 12 membres de son caucus devront faire preuve d'efficacité au parlement tout en faisant des conservateurs une alternative de choix aux libéraux au pouvoir.

«Alors, nous verrons», a déclaré M. Clark. Je pourrais être la personne la plus apte à diriger mon parti lors de la prochaine élection. Il se pourrait aussi que je ne le sois pas. Mais le fait d'être premier ministre, ce qui m'est déjà arrivé, n'est pas important à mes yeux au point qu'il l'emporte sur d'autres.»

M. Clark s'est par ailleurs montré indifférent face aux menaces de l'Alliance canadienne, qui souhaite provoquer des défections au sein du maigre caucus conservateur afin de devenir l'unique force de droite au pays.

Le chef du PC a affirmé s'être entretenu au téléphone avec M. Day, mercredi, tous deux étant alors convenus de se rencontrer en privé, au début de 2001. Néanmoins, M. Clark a jugé que le chef allianciste l'avait trahi en informant les médias de leur conversation.

«Quelques minutes après que lui et moi ayons accepté de tenir une conversation privée dont personne ne devait être au courant, il était au téléphone avec des journalistes, leur parlant de notre discussion et d'autres choses», a dit M. Clark.

«Cela soulève la question de la confiance, le genre de bonne foi à laquelle je peux m'attendre en traitant avec l'Alliance, a-t-il ajouté. J'étais étonné qu'il dévoile un secret de cette façon. Cela donne à réfléchir.»

Le chef conservateur a reconnu ne pas vraiment connaître son adversaire. «J'ignore si c'était une erreur de sa part, une technique, une stratégie ou ce que c'était. Mais cela ne favorise pas la confiance dont nous avons besoin.»

LES JOURS



SONY
• Caméscope 8 mm
• Zoom numérique 200 x
• Night Shot 0 Lux
497\$
Rég.: 599\$

Plusieurs autres modèles en spécial



SHARP
• Mini-chaîne AM-FM
• Lecteur double cassette
• Lecteur laser 3 disques
147\$
Rég.: 199\$

Plusieurs autres modèles en spécial



Panasonic
Baladeur AM FM Cassette
Super Bass. Écouteurs inclus
77\$
Rég.: 99\$

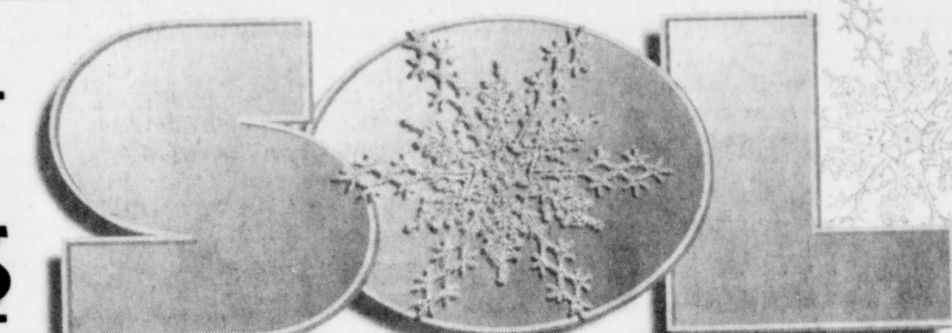
Plusieurs autres modèles en spécial



Panasonic
À partir de
77\$
Rég.: 99\$

Photos à titre indicatif. Ne peut être jumelé à aucune autre promotion. Aucune autre promotion ne peut être jumelée à ces spéciaux.

QUÉBEC 840 Bouvier
627-0840



Lecteur 200 disques



KENWOOD
• 5 modes de répétition à la lecture
• Télécommande
227\$
Rég.: 349\$

Radio d'Auto AM-FM Laser

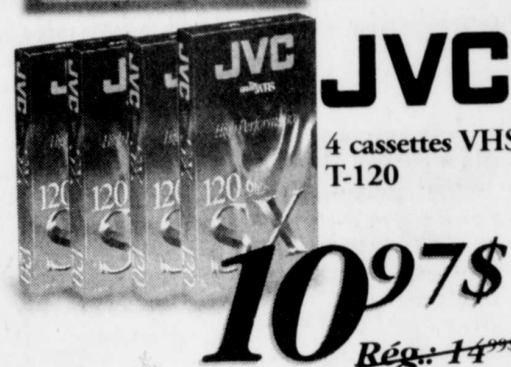


• Façade détachable
• Puissance de 4 x 20 watts
• Préréglages de 30 stations
147\$
Rég.: 199\$

Haut-Parleurs d'Auto



À partir de
Pioneer
• 2 voies • 6" x 9"
• Puissance de 140 watts
87\$
La paire
Rég.: 119\$



JVC
4 cassettes VHS
T-120
1097\$
Rég.: 149\$

Démarrreur à distance



À partir de
87\$
Rég.: 109\$

Subwoofer Auto



Pioneer
• 8 pouces
• 350 watts

À partir de
57\$
Rég.: 89\$

GRATUIT

BON D'ACHAT de

200\$

de **METRO**
Gagnon

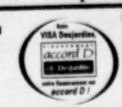
... au coeur des gens d'ici!

à l'achat d'un écran géant

à partir de **1777\$**



QUÉBEC 840 Bouvier
627-0840



La clef de sol

laclefdesol.com

info@laclefdesol.com

Collecte de sang

Ligne Info-Collecte : (418) 650-7230 • 1 800 761-6610
www.hema-quebec.qc.ca

Profitez du temps des Fêtes pour sauver une vie!

Xiomara Michaël-Ménard, 3 ans.
Greffée du foie.
Transfusée 2 fois.



POURSUITE EN DIFFAMATION CONTRE STOCKWELL DAY

L'affaire réglée hors cour

■ EDMONTON (PC) — Le leader de l'Alliance canadienne, Stockwell Day, a réglé hors cour une poursuite en diffamation intentée contre lui par un avocat albertain à la suite de commentaires sur la pornographie juvénile.

La poursuite était intentée par M^{re} Lorne Goddard, avocat et commissaire d'écoles à Red Deer. Comme la coutume le veut en pareilles circonstances, les termes de l'entente n'ont pas été révélés.

« Notre client est soulagé », a indiqué M^{re} Rob Armstrong, l'un des avocats de M^{re} Goddard. « Il a vécu deux années difficiles depuis le début de cette affaire, et il pourra maintenant passer Noël calmement avec sa famille. »

« M. Day a été informé que la cause était réglée et il n'a rien de plus à ajouter », a déclaré le porte-parole de l'Alliance canadienne, Phil von Finkelstein.

M^{re} Goddard réclamait 600 000 \$ en dommages-intérêts parce que M. Day avait critiqué le fait qu'il ait défendu un pédophile.

M. Day avait écrit une lettre au journal *Red Deer Advocate*, en avril 1999, à titre de député de Red Deer-Nord à l'Assemblée législative de l'Alberta. M. Goddard a également intenté une poursuite contre le *Red Deer Advocate*, qui a aussi réglé l'affaire à l'amiable.

M^{re} Goddard avait défendu, devant le tribunal, le droit de son client à posséder de la pornographie juvénile. La lettre de M. Day mettait en doute le point de vue de M. Goddard sur la question, compte tenu de son rôle de commissaire d'écoles publiques.

Les collègues de M^{re} Goddard avaient recueilli près de 50 000 \$ pour l'aider à payer les frais de la poursuite, alléguant que cette cause soulevait des questions importantes pour les avocats qui défendent des clients dont le point

de vue est différent du leur. Bart Johnson, porte-parole du ministère de la Justice de l'Alberta, a indiqué que le gouvernement paiera les frais judiciaires de M. Day en utilisant le fonds de gestion du risque, payé par les contribuables — un fonds de 35 millions \$ prévu pour les députés et les dirigeants du gouvernement.

Il a refusé de préciser quelle somme serait versée et n'a voulu fournir aucun détail à propos du règlement intervenu.

L'utilisation du fonds par Stockwell Day a été sévèrement critiquée par les partis d'opposition de l'Alberta. Le critique du Parti libéral provincial en matière de justice, Gary Dickson, a dit trouver ironique que M. Day, qui se décrivait comme le champion des contribuables, accepte d'utiliser les fonds publics pour payer ses frais d'avocat.

Il a été impossible de joindre le premier ministre Ralph Klein pour obtenir ses commentaires.

Les frais judiciaires de M. Day seront payés par l'État albertain



Vers 10 h hier, le sinistre était presque éteint, ne laissant derrière lui que des ruines fumantes à la place de l'église.

Bécancour sous le choc

L'église centenaire du village rasée par les flammes

BÉCANCOUR (PC) — Il aura fallu deux heures à peine pour que l'église centenaire du village de Bécancour, à Ville de Bécancour, s'envole en fumée, dans la nuit de jeudi à hier, laissant une population entière sous le choc.

Comble de malheur, l'incendie de l'église de La-Nativité-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie s'est produit à quelques jours de Noël. Plusieurs personnes, surtout les aînés, n'ont pu retenir leurs larmes en voyant les flammes ravager avec une intensité vorace le bâtiment, qui date de 1892. Dès les premières minutes, les citoyens de la municipalité ont été nombreux à accourir sur les lieux pour voir l'ampleur du désastre, visible à des kilomètres à la ronde. La déception se lisait sur tous les visages.

« C'est une de nos plus belles églises qui vient de disparaître. Elle était un joyau, non seulement en raison de sa valeur architecturale, mais parce que Bécancour est l'une des plus vieilles paroisses. À la veille de Noël, le choc est terrible pour la population », a déclaré avec tristesse M^{re} Raymond Saint-Gelais, l'évêque du diocèse de Nicolet.

L'incendie aurait pris naissance peu avant 3 h 30 au sous-sol de la sacristie de l'église. Les pompiers de Bécancour ont été alertés à 3 h 32 précisément. À leur arrivée, il y avait de la fumée partout à l'intérieur. « Il était impossible d'arrêter le feu dans le bâtiment car il était trop rapide et intense. Nous avons commencé à arroser mais, surtout, nous nous sommes mis en mode défensif pour éviter la propagation des flammes aux bâtiments avoisinants », a expliqué le chef des pompiers de Bécancour, le capitaine Jacques Ally.

Ils ont dû faire face à une chaleur intense, qui a d'ailleurs causé des dommages à des véhicules stationnés à proximité et à des maisons situées en face. Le revêtement de l'une d'elles a en effet tordu sous l'effet de la chaleur tandis que des fenêtres de quelques autres se sont fissurées.

Le clocher de l'église s'est effondré, écorchant au passage l'ancien presbytère, qui abrite aujourd'hui des bureaux. L'incendie n'a fait aucun blessé sérieux. Seul un pompier a été conduit à l'hôpital après avoir reçu un éclat de verre dans l'œil.

PERSONNES ÂGÉES ÉVACUÉES

L'incendie a nécessité l'évacuation d'une habitation pour personnes âgées. La plupart des 15 résidents du centre ont trouvé refuge chez des amis ou des voisins. C'est le cas également de quelques citoyens demeurant à proximité de l'église. Certains aînés ont même été conduits à l'hôtel de ville de Bécancour, qui a temporairement été transformé en centre d'hébergement. « Quelques-uns s'y sont rendus, mais ils ont pu réintégrer rapidement leur domicile », a fait savoir le directeur général de Ville de Bécancour, Jules Thibault.

Aux petites heures du matin, l'incendie était finalement maîtrisé. Malgré toute la bonne volonté des pompiers, le feu a réussi à se frayer un chemin jusqu'au presbytère, y causant des dégâts mineurs.

Vers 10 h, hier, le sinistre était pratiquement éteint, ne laissant derrière lui que des ruines fumantes et des murs à la place de l'église. Une enquête sera menée par la Sûreté du Québec, mais rien ne laisse croire qu'il s'agit d'un incendie criminel. Les policiers n'ont remarqué aucune trace de pas dans la neige ou des signes d'introduction par effraction dans l'église. Il est fort possible que le système de chauffage soit à l'origine du sinistre, selon les policiers. L'enquête devrait le déterminer au cours des prochains jours.

EN BREF

Tiré par les cheveux

■ Des fraudeurs ayant assez d'imagination pour écrire des romans s'attaquent présentement aux commerçants de la province. L'arnaque est bien ficelée. Un homme qui se dit représentant pour une compagnie d'assurances appelle de toute urgence un rembourseur en lui disant qu'il cherche quelqu'un pour aller récupérer, et par la suite pour réparer, des banquettes d'avion qu'un camion a échappées sur une autoroute. Alléché par l'offre, le rembourseur accepte et se rend au point de rendez-vous. Le faux représentant d'assurances demande alors au commerçant de lui avancer 500 \$ ou 600 \$, une somme qui lui sera évidemment remise par la compagnie d'assurances une fois le contrat complété. Le commerçant dit oui. Il va à une adresse où un camion doit l'attendre et lui permettre d'aller récupérer les banquettes. « Bien sûr, à l'adresse donnée, il n'y a pas de camion et le gars s'est fait lessiver », résume l'agent Gilles Mitchell de la Sûreté du Québec. Les fraudeurs ont déjà frappé à Napierville en Montérégie, dans les Basses-Laurentides, à Hull et à Sherbrooke. Dans certains cas, ils ont allégué avoir perdu des matières toxiques. La Sûreté du Québec incite la population à la prudence et recommande de rapporter tout incident à la police. L.M.

GRAND SOLDE APRES NOEL

Profitez de nos rabais mur à mur

Nos prix sont imbattables!
Comparez, vous serez convaincu!

Literie

Le plus grand choix de literie et accessoires
AUX PLUS BAS PRIX GARANTIS!

Wamsutta **CANNON** **SHEFTEX**
Dan River **lowrence**
Springmaid **MARTEX**
Ensembles de draps en percale
simple 16⁹⁵
double 24⁹⁵
grand 34⁹⁵
tr. grand 49⁹⁵
180 fils au pouce carré

Wamsutta **Springmaid**
Ensemble complet en percale
simple 79⁹⁵
double 99⁹⁵
grand 149⁹⁵
designs assortis

Couvre-matelas Easy Fit simple 9⁹⁵

SIMMONS **Beautyrest**
Oreiller 7⁹⁵

Oreiller de duvet blanc 27⁹⁵

Taie d'oreiller en super percale
Assortiment d'imprimés
légères imperfections
paire 2⁹⁵

Draps plats assortis en percale
simple 6.95 grand 14.95 **Wamsutta**
double 9.95 tr. grand 19.95 **Springmaid**

Matelas

Le plus grand choix de matelas Sealy et Simmons aux plus bas prix!

Livraison gratuite • Installation gratuite
Cadre de lit gratuit avec ens. de matelas
Retrait gratuit du vieux matelas

Charmer **NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ***
Simple 169⁰⁰
Double 199⁰⁰
Grand 249⁰⁰
Plus de 100 styles!

Posturepedic **Beautyrest**
Simple 299⁰⁰
Double 389⁰⁰
Grand 429⁰⁰
Tr. Grand 699⁰⁰
Simple 449⁰⁰
Double 569⁰⁰
Grand 649⁰⁰
Tr. Grand 899⁰⁰

NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ* OU NE PAVEZ RIEN AVANT UN AN!
détails en magasin!

* Nous vous accorderons une réduction de prix équivalente à la TPS et la TVQ.

Lits en laiton et fer, tapis et boutique pour bébé

La plus grande sélection aux plus bas prix garantis!

STATUS **lepine** **Maison**

Duvet

Le plus grand choix d'édredons de duvet et accessoires. AUX PLUS BAS PRIX GARANTIS!

Édredons de duvet blanc
Construction en cloisons 12 po
simple 89.95
double 109.95
grand 119.95
très grand 149.95

Bain

CANNON **MARTEX**

STEVENS **Fieldcrest**

Serviettes Excalibur
Bain 6⁹⁵
Essuie-main 4⁹⁵
Débarbouillette 2⁹⁵
Serviette de bain 4⁹⁵
Descentes de bain 5⁹⁵
Débarbouillettes 99⁹⁵
Essuie-mains 1⁹⁵
Sièges rembourrés 9⁹⁵
Sorties de bain en ratine 39⁹⁵
Rideaux de douche en plastique variés 4⁹⁵

Porcelaine

Économisez jusqu'à 50% sur la porcelaine, la verrerie, la coutellerie, les batteries de cuisine et les articles-cadeaux!

Royal Doulton • Mikasa • Wedgwood
Villeroy & Boch • Noritake • Orrefors • Oneida
J.G. Durand • Kosta Boda • Lenox • Waterford
Demeyere • Lagostina • et beaucoup plus!

Royal Doulton Carmina

choix de combinaison :
lemon, bleu, harlequin
à partir de 10⁸⁰

Articles-cadeaux

plat de service
caviar/vodka

129⁹⁵



Parures de fenêtres

Levolor **Holican**
HunterDouglas
SILHOUETTE • DUETTE • LUMINETTE

Jusqu'à 60% de rabais

Service à domicile gratuit

658-5218

Stores horizontaux et verticaux
stores plissés • stores en bois •
romains tentures • dentelles •
cantonnières bouffantes •
parures complexes
tissus et plus encore!

Couverts

BRISTOL JUMBO
Choix de 12 modèles ensemble 20 morceaux
de 149⁹⁵ à 289⁹⁵

Nappes

Nappes 3M Scotchguard
Choix de couleurs
52 po x 70 po
et 60 po x 84 po
Notre prix 9⁹⁵

Napperons en tissu et vinyle à partir de 99⁹⁵

Batteries de cuisine

T-FAL **demeyere** **LE CREUSET**
LAGOSTINA

plus de 50% de rabais
Garantie 20 ans

Ensemble de casseroles Philippe Richard
10 morceaux
(revêtement anti-adhésif) Silver Stone Dupont
avec ustensiles en prime
Prix sugg. 260⁰⁰ notre prix 99⁹⁵

Articles maison

50% de rabais
AMBRY HOME
Couteaux trempés (ens. de 3)
Garantie à vie
Prix sugg. 160⁰⁰ Notre prix : 79⁹⁵



LINEN CHEST
DECOR DÉPÔT

«Le supercentre de la mode maison»

Service à domicile
GRATUIT
658-5218

PLACE LAURIER 658-5218

Liste de mariage
GRATUIT
658-5218

Tout pour la maison aux prix garantis les plus bas

sports experts®

Le plus **grand**
solde de sport au Québec...



100 000 000 \$ d'articles de sport à rabais.

Surveillez notre annonce de mardi le 26 décembre!

**sports
experts®**

Du sport et
plus encore



Juste à temps pour les Fêtes

Six pilotes canadiens de CF-18 rentrent d'Aviano un mois plus tôt

■ BAGOTVILLE (Le Quotidien) — Pour six pilotes de la 3^e Escadre Bagotville et les membres de leurs familles, le plus beau des cadeaux de Noël a pris la forme d'un retour à la maison.

Ces six pilotes sont rentrés à la base de Bagotville, hier matin, après avoir servi au sein de la Force opérationnelle Aviano, au nord de l'Italie.

Les six CF-18 ont quitté Aviano le 21 décembre en direction de la base française d'Istres. Ils sont repartis de cet endroit hier matin pour la portion transatlantique de leur voyage vers Bagotville.

Le retour des six pilotes a suivi de quelques heures une annonce faite par le ministre de la Défense nationale, Art Eggleton. Ce dernier a indiqué jeudi que le Canada et les Forces canadiennes étaient en mesure de mettre fin aux missions opérationnelles à partir d'Aviano et d'enclencher le processus de rapatriement des militaires qui se trouvent en Italie depuis juillet 2000.

La décision a été prise après des consultations effectuées avec le Grand quartier général des puissances alliées en Europe. Siegfried Usal a été le premier des six pilotes de CF-18 à remettre les pieds à la base de Bagotville et à retrouver les bras de son épouse, Carine Lalancette.

« Vous n'avez pas vu mon visage lorsque j'ai aperçu ma femme? Retrouver ma femme était vraiment le plus important. J'ai aussi hâte de revoir ma petite fille de 11 mois. J'ai raté deux mois de sa vie et c'est déjà beaucoup », a mentionné le pilote qui demeure à Laterrière depuis deux ans.

Comme ses collègues pilotes, Siegfried Usal a été appelé, au cours des derniers mois, à effectuer des vols de surveillance au-dessus du territoire bosniaque et du Kosovo.

« Notre mission était de montrer aux ex-belligérants que l'OTAN est toujours présente et prête à intervenir en cas de besoin », explique le pilote originaire de Paris et membre de l'Escadre 433. Chaque pilote effectuait trois vols pendant une période de cinq jours ouvrables.

« Les militaires présents sont bien préparés pour la mission. Le plus difficile est d'attendre le retour au pays. Plus tu attends et plus c'est difficile. Participer à des missions de ce genre est évidemment différent d'un simple exercice. Dans une telle mission, la théâtre d'opération est bien réel. Tous



Le capitaine Patrick Pelletier, de Montréal, un des pilotes de retour d'Aviano, a été chaudement accueilli à Bagotville, hier, par sa femme Loretta Rollie. Le militaire et ses collègues pourront passer le temps des Fêtes en famille.

les moyens nécessaires sont réels. J'ai eu l'occasion de participer à plusieurs missions au cours des dix dernières années. J'en ai fait aux commandes de Mirage 2000 et de CF-18».

John Hutt a terminé, hier, sa troisième mission avec la Force opération-

nelle Aviano. En deux ans et demi, il a été appelé à servir cinq fois de l'autre côté de l'océan Atlantique. « Il est rare qu'un militaire soit appelé à servir de l'autre côté de l'océan Atlantique et j'ai eu l'occasion de le faire cinq fois, a mentionné le militaire né à Ottawa qui

demeure présentement à La Baie.

« C'est toujours agréable de revenir à la maison. Nous devions revenir le 29 janvier prochain. Finalement, avec la fin des opérations, nous avons appris à la dernière minute que nous pouvions revenir avant Noël. »

DU 9 DÉCEMBRE 2000
AU 2 JANVIER 2001

**C'EST
NOËL**
TOUS LES JOURS!

AUCUN PAIEMENT, AUCUN INTÉRÊT
PENDANT 90 JOURS À L'ACHAT[†]

ON PAIE VOS 2 PREMIERS PAIEMENTS
À LA LOCATION[†]

L'ALTIMA GXE 2001

LOUEZ UNE ALTIMA GXE POUR AUSSI PEU QUE
299\$/MOIS* POUR 48 MOIS AVEC SEULEMENT
2 995\$ D'ACOMPTE.

FINANCEMENT OFFERT À UN TOUT PETIT TAUX DE
4,8%^{}**

LA MAXIMA GXE 2001

LOUEZ UNE MAXIMA GXE AVEC ENSEMBLE AGRÉMENT
POUR AUSSI PEU QUE 399\$/MOIS* POUR 48 MOIS
AVEC SEULEMENT 4 295\$ D'ACOMPTE.

FINANCEMENT OFFERT À UN TOUT PETIT TAUX DE
4,8%^{}**

LE PATHFINDER XE 2001

LOUEZ UN PATHFINDER XE POUR AUSSI PEU QUE
399\$/MOIS* POUR 48 MOIS AVEC SEULEMENT
4 995\$ D'ACOMPTE.

FINANCEMENT OFFERT À UN TOUT PETIT TAUX DE
4,8%^{}**



TOUJOURS PLUS LOIN.

† À la location, les deux premiers paiements, taxes incluses, seront payés par Nissan Canada Inc. Cette offre n'est valable que sur les modèles neufs ou de démonstration des modèles Altima, Maxima et Pathfinder 2001 et lorsque le financement s'effectue par NCFI entre le 9 décembre 2000 et le 2 janvier 2001. *Location 48 mois pour l'Altima GXE 2001 (T4RG71 AE00), la Maxima GXE 2001 (L4RG71 CK00) et le Pathfinder XE 2001 (SL051 AA00). Acompte ou échange équivalent de 2 995\$ pour l'Altima, 4 295\$ pour la Maxima et 4 995\$ pour le Pathfinder. Limite de 24 000 km par année avec 0,08\$/km extra. Premier versement et dépôt de garantie équivalent à un versement mensuel (toutes taxes incluses) requis. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Sur approbation du crédit par NCFI. **Taux de financement de 4,8% à l'achat pour les termes jusqu'à 36 mois. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Les modèles illustrés sont à titre indicatif seulement.

www.nissancanada.com 1 800 387-0122

Plus de 100 Canadiens toujours à Aviano

(Le Quotidien) — Environ 120 militaires canadiens se trouvent toujours à Aviano. En grande majorité, ces militaires sont membres de la 3^e Escadre Bagotville. Ils ne pourront passer la période des Fêtes au sein de leur famille mais ils seront en mesure de rentrer à la maison au cours des prochaines semaines.

Certains seront cependant appelés à demeurer sur place un peu plus longtemps afin de s'occuper de tous les aspects liés au redéploiement vers le Canada.

COUP DE MAIN DES FRANÇAIS

Le major Paul Prévost, de Chicoutimi, fait partie du second groupe. Arrivé hier à Bagotville, il reprend la direction d'Aviano dès ce matin. Il demeurera en place jusqu'au retrait complet des forces canadiennes. Le major Prévost retournera à Aviano en compagnie des équipages de trois ravitailleurs KC-135 de l'Armée de l'air française qui ont accompagné les six appareils CF-18, hier. Il a d'ailleurs souligné la collaboration des militaires français qui ont accepté d'interrompre leurs vacances des Fêtes pour donner un coup de main aux Canadiens.

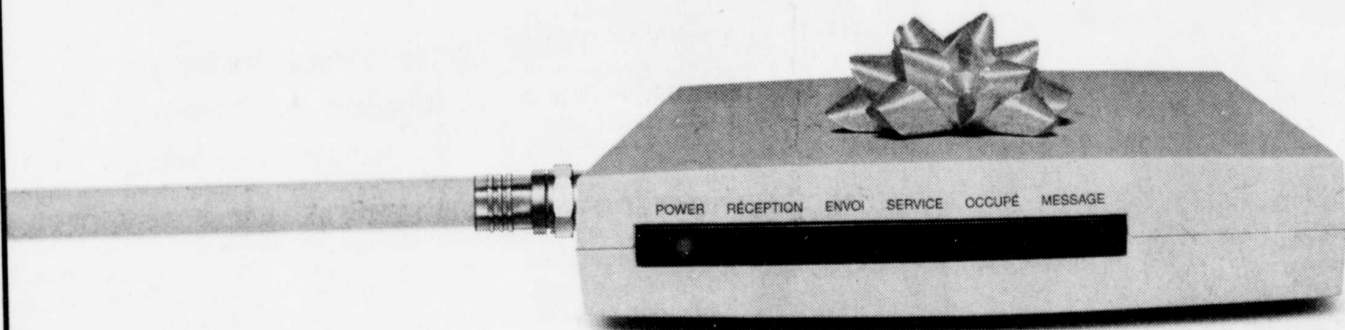
« Il n'y a pas de date limite officielle pour fermer nos installations mais nous travaillons avec la date du 21 janvier 2001 en tête, a expliqué le major Prévost avant de passer quelques heures chez les siens. Les militaires qui se trouvent à Aviano sont arrivés le 21 juillet dernier. Ils sont habituellement stationnés pour une période de six mois. Nous travaillons donc pour leur permettre de rentrer avant le 21 janvier. Pour le moment, ça s'annonce bien.

« Avec les retours d'aujourd'hui (hier), il ne reste plus que deux pilotes de CF-18 à Aviano. Les autres militaires canadiens qui se trouvent en Italie sont des ingénieurs, des médecins, des mécaniciens, etc. »



Le retour des militaires canadiens n'aurait pu se faire sans le concours de militaires français qui ont accepté d'interrompre leurs vacances des Fêtes pour donner un coup de main à leurs cousins. Trois ravitailleurs KC-135 ont ainsi permis de ravitailler les CF-18 en carburant lors de la traversée de l'Atlantique.

Pour Noël, offrez une boîte de vitesse!



C'est le meilleur temps de profiter de l'accès Internet ultra rapide de Vidéotron pour votre ordinateur. Jusqu'au 31 décembre 2000, achetez un modem Internet haute vitesse par câble* à seulement **159,95\$****, obtenez l'installation gratuite† (valeur de 69,95\$) et ne payez que

29,95\$**
par mois

Appelez dès maintenant au (418) 847-4410 ou 1 877 380-2511

www.videotron.com

INTERNET HAUTE VITESSE PAR CÂBLE
Plus vite, plus l'un!

UNE
ÉCONOMIE DE
189,35\$†
en frais de location
et d'installation

Vidéotron

L'incomparable puissance du câble,
à votre service.

* Là où la technologie le permet. Le type de modem peut varier. ** Applicable à l'abonnement Internet haute vitesse par câble d'une durée de 12 mois avec achat du modem. Certaines conditions s'appliquent.
† Applicable à l'abonnement de 12 mois avec achat du modem seulement. L'installation comprend la configuration et le démarrage à domicile. ‡ L'économie de 189,35\$ correspond à la location sur 12 mois du modem câble, au tarif en vigueur dès le 11 décembre 2000 pour les nouveaux clients seulement, totalisant 119,40\$, plus l'installation gratuite d'une valeur de 69,95\$.

LE MONDE

Bush intraitable sur la peine de mort

AUSTIN, Texas (d'après AFP) - Le président élu George W. Bush a rejeté hier toute idée de moratoire fédéral aux États-Unis sur la peine de mort, en annonçant avoir choisi un sénateur du Missouri, John Ashcroft, pour être son futur Attorney General (ministre de la Justice).

En rayant d'un trait tout espoir des Européens de voir bannir la peine capitale dans ce pays, M. Bush a souligné, lors d'une conférence de presse à Austin, capitale du Texas (sud), que cette dernière avait un effet dissuasif et permettait de «sauver des vies humaines».

«Je suis en faveur de la peine de mort quand elle est appliquée de manière équitable, à juste titre et surtout parce que je crois que cela sauve des vies humaines», a déclaré George W. Bush.

«Je ne vois aucune raison d'établir un moratoire au niveau fédéral. Je crois que cette administration doit appliquer les lois», a-t-il précisé.

John Ashcroft, 58 ans, un adversaire déclaré de l'avortement, a affirmé qu'il partageait «complètement» les vues du président élu et qu'il les soutiendrait dans ses nouvelles fonctions.

Lors d'une exécution fédérale de condamnés à mort, le ministre de la

Justice est notamment appelé à fournir une recommandation au président.

À propos du cas de Juan Raul Garza, qui a bénéficié début décembre d'une suspension pour six mois de son exé-

John Ashcroft à la Justice et Christine Todd Whitman à l'Environnement

cution par le président sortant Bill Clinton, George W. Bush est resté vague.

«Quand j'assumerai mes fonctions, s'il y a des preuves convaincantes que le système n'est pas rapide, infaillible et juste, j'écouterai», s'est-il borné à déclarer.

Garza est un trafiquant de drogue condamné à mort au Texas en 1993 pour un triple meurtre. Le Texas, dont Bush était jusqu'à jeudi gouverneur, est l'État américain qui exécute le plus. Depuis la réintroduction de la peine de mort en 1982, 239 condamnés ont été exécutés au Texas.

Les Européens et une quarantaine de personnalités américaines ont demandé aux États-Unis d'instaurer un moratoire sur l'application de la peine capitale, considérée par eux comme

contraire aux droits de l'Homme.

Après la nomination de John Ashcroft à la Justice, un homme aux «solides convictions» qui fera «appliquer la loi de façon impartiale et non politique», le nouveau président devait poursuivre dans la journée ses consultations pour d'autres désignations.

M. Bush a par ailleurs choisi hier une femme, la gouverneure du New Jersey Christine Todd Whitman, 54 ans, pour diriger l'agence de la protection de l'Environnement.

Christine Todd Whitman, perçue comme une républicaine modérée, a été élue gouverneure du New Jersey (côte est) en 1993, devenant la première femme à occuper ce poste, et réélue en 1997.

Certains écologistes ont cependant critiqué sa gestion de l'environnement dans le New Jersey, un État fortement urbanisé situé à la périphérie de New York.

«Sous prétexte d'ouverture aux entreprises, elle a été laxiste dans l'application des lois pour l'environnement», a déclaré le directeur du Sierra Club, Bill Wolfe.

Mais sa porte-parole Stefanie Bell a affirmé que «la gouverneure est fière de son bilan.» L'air et l'eau du New Jer-

sey sont plus propres que jamais», a-t-elle ajouté.

Au cours de ses mandats, M^{me} Whitman a engagé un programme visant à préserver des terres agricoles et des grands espaces. Elle a également appliqué un plan de réduction des impôts, dont une baisse de 30% de l'impôt sur le revenu.

Elle a nommé dans son État le premier Noir à la Cour suprême, la première femme présidente de la même Cour et la première femme ministre de la Justice.

Mariée et mère de deux enfants, elle est peu appréciée par l'aile droite du parti républicain en raison de ses positions pour le droit à l'avortement.

En revanche, aucune déclaration du président n'est venue hier indiquer que la désignation d'un secrétaire à la Défense était proche.

«Je prends mon temps pour de nombreuses nominations jusqu'à ce que je sois certain que la personne que je prends est la bonne personne», a-t-il dit à propos du Pentagone.

Selon les médias américains, son vice-président Dick Cheney, ancien titulaire de la Défense, et Colin Powell, ancien chef d'état-major des armées, ne sont pas d'accord sur le nom du futur secrétaire à la Défense.

TURQUIE

Retour au calme dans les prisons

■ L'assaut des forces de l'ordre contre 20 prisons à travers la Turquie s'est achevé hier avec la prise de celle d'Umraniye, à Istanbul, à l'issue de quatre jours d'opérations qui ont tué au moins 27 personnes. Le ministre de la Justice Hikmet Sami Turk a précisé que la plupart des décès des détenus étaient attribuables à des imitations par le feu, les prisonniers répondant visiblement à un mot d'ordre. L'assaut de la police sans précédent par son ampleur et baptisé ironiquement «Retour à la vie» visait à mettre un terme à une grève de la faim observée par plus de 200 détenus d'extrême gauche pour protester contre le projet du gouvernement d'inaugurer de nouvelles prisons avec des cellules pour trois à la place des dortoirs actuels qui abritaient jusqu'à 60 prisonniers. L'assaut meurtrier pourrait ternir l'image de la Turquie, candidate à l'adhésion à l'Union européenne et déjà critiquée pour son bilan négatif dans le domaine des droits de l'homme. Le «partenariat d'adhésion» adopté au récent Sommet européen de Nice lui demande d'ajuster les conditions de détention en prison aux normes internationales. Une controverse a en outre opposé tout au long de la crise les autorités et le corps médical, l'Union turque des médecins (TTB) s'étant engagée à ne pas soigner les grévistes de la faim non consentants.

Bethléem se prépare à un Noël lugubre

BETHLÉEM, Cisjordanie (d'après AFP) — L'église de la Nativité était déserte, les mines sombres et le ciel noir hier, à Bethléem, à quelques jours d'un Noël qui s'annonce comme l'un des plus lugubres qu'ait connus cette ville autonome palestinienne où, selon l'Évangile, le Christ est né il y a 2000 ans.

Alors qu'il y a trois mois il fallait attendre patiemment son tour dans l'église de la Nativité avant de pouvoir descendre l'étroit escalier de pierre qui mène à la minuscule grotte où, selon la tradition chrétienne, la Vierge Marie donna naissance à l'enfant Jésus, les visiteurs, tous des résidents des environs, se comptaient sur les doigts d'une main.

«Ce ne sera pas comme avant à cause de ces événements», lâche à propos des fêtes de Noël un Palestinien d'une soixantaine d'années portant costume gris et cravate.

Il se réfère à la révolte palestinienne, qui a fait plus de 350 morts, dont une immense majorité de Palestiniens, depuis le 28 septembre.

«Les gens vont mal, ils souffrent», déplore le père Ibrahim Falta, un franciscain qui dirige le collège de la Terre sainte, juste à côté de l'église de la Nativité, gérée, pour sa part, par l'église orthodoxe, la principale communauté chrétienne de la Terre sainte.

Près de trois mois après le début de l'Intifada, qui a entraîné un bouclage des territoires palestiniens par l'armée israélienne, les habitants de Bethléem n'ont effectivement pas le cœur à faire la fête.

Le ministre d'État palestinien Nabil Qassis a indiqué cette semaine que les festivités de Noël seraient limitées aux seules célébrations religieuses par solidarité avec les quelque 300 «martyrs» palestiniens tués par l'armée israélienne.

La traditionnelle procession du patriarche latin de Jérusalem (le chef de l'église catholique en Terre sainte), qui a lieu chaque année à la veille de Noël, sera ainsi privée de musique, commente le père Ibrahim.

Il se dit toutefois certain que l'église Sainte-Catherine, qui jouxte celle de la Nativité et peut contenir environ 3000 personnes, sera, comme tous les ans, pleine à craquer pour la messe de minuit, qui sera dite par le patriarche, M^{re} Michel Sabbah, un Palestinien. Plus des deux tiers des fidèles seront des étrangers, explique-t-il.

Pas de musique ni de flonflons à Bethléem donc, contrairement à l'an dernier où l'Autorité palestinienne, anticipant une manne touristique, avait lancé avec faste un vaste programme de festivités. Mais tout s'est écroulé avec l'Intifada.

Les images terribles s'étalant sur les écrans de télévision du monde entier ont eu pour effet immédiat de paralyser à l'industrie touristique, l'activité numéro un de Bethléem.

Un monde à l'envers



Gloria Spaulding, de Hermon, au Maine, semble follement s'amuser à mettre la dernière main à son sapin de Noël dont la particularité est d'être installé à l'envers, c'est-à-dire au plafond. M^{me} Spaulding procède ainsi depuis quatre ans pour la raison toute simple et fort compréhensible que cela lui laissait plus de place pour déployer les innombrables cadeaux qui s'amoncelaient avant que les enfants ne quittent le domicile. Aujourd'hui elle continue la tradition.

Cérémonie simple pour Jean-Paul II

■ Jean Paul II donnera cette année sa bénédiction de Noël *urbi et orbi*, «à la ville et au monde», depuis la place Saint-Pierre et non depuis la loggia de la basilique, comme le voulait la tradition, a indiqué hier son maître des cérémonies, M^{re} Piero Marini. Le prélat, qui est la véritable «ombre» liturgique du souverain pontife, a souligné que la distance entre l'appartement privé du chef de l'Église, âgé de 80 ans et qui se déplace avec beaucoup de difficultés, à l'aide d'une canne, et la

loggia est de quelques 500 à 600 mètres. M^{re} Marini donnait des précisions sur les prochaines cérémonies de Noël, de fin d'année et pour la fermeture du jubilé de l'an 2000 et de la porte sainte, à l'occasion d'une conférence de presse au Vatican. Il sera bien plus simple et confortable pour le pape de se rendre place Saint-Pierre en voiture, ce qui lui permettra de silonner la foule des pèlerins à bord de sa papamobile, alors que depuis six ans il ne célèbre plus la messe de Noël sur la place, comme dans le passé. Il avait dû y renoncer pour la première fois en 1995, à cause d'une indisposition qui l'avait obligé à garder sa chambre. (AFP)

Barak dégringole face à Sharon

JÉRUSALEM (d'après AFP) — Le candidat de la droite à l'élection du 6 février au poste de premier ministre en Israël Ariel Sharon a considérablement creusé son avance sur le chef du gouvernement démissionnaire Ehud Barak, un travailliste, selon deux sondages publiés hier.

M. Sharon, le chef du Likoud (le principal parti de la droite), est crédité d'une avance de 18 points, contre 5 points une semaine plus tôt, par un sondage Gallup publié par le quotidien *Maariv* et d'une avance de 11 points, contre 7 points la semaine précédente, par un sondage de l'institut Dahaf publié par le quotidien *Yediot Aharonot*.

Le chef du Likoud a renforcé sa position à la suite du retrait de la course de deux autres personnalités plus populaires que les candidats actuels : à droite, l'ancien premier ministre Benjamin Netanyahu, et à gauche, l'ancien ministre Shimon Peres.

Selon le sondage Gallup, M. Sharon recueille 46% des intentions de vote contre 28% à M. Barak, alors qu'il y a 26% d'indécis. D'après le sondage Dahaf, il aurait 49% des voix contre 38% à M. Barak si le scrutin avait lieu actuellement. Il y avait 13% d'indécis.

Les sondages indiquent que M. Peres l'aurait emporté au second tour sur M. Sharon s'il avait pu se présenter. Mais M. Peres a dû renoncer à la suite du refus, jeudi soir, du parti de gauche Meretz de soutenir sa candidature. L'appui d'au moins 10 députés était indispensable pour pouvoir se présenter à l'élection.

NÉGOCIATIONS DE BOLLING

À Washington, entre-temps, le président américain Bill Clinton va réunir pour la seconde fois cette semaine à la Maison-Blanche les négociateurs israéliens et palestiniens qui tentent de conclure dans la capitale américaine un accord de paix.

Les deux parties n'ont à ce stade fait état d'aucun progrès dans ces discussions qui se tiennent depuis mardi, à huis clos, dans la base aérienne de Bolling, près de Washington.

Les Palestiniens se sont même montrés franchement pessimistes et la violence a redoublé hier, dernier vendredi du mois du jeûne du Ramadan.

Cette réunion, la deuxième depuis mercredi, s'inscrit clairement dans le cadre des efforts déployés par M. Clinton pour parvenir à sceller un accord entre Israël et les Palestiniens avant la fin de son mandat, le 20 janvier.

Peu avant cette annonce, M^{me} Madeleine Albright, la secrétaire d'État, s'était entretenue pendant deux heures avec les négociateurs, à Bolling, a indiqué un porte-parole du département d'État Philip Reeker.

Dans le même temps, les médias israéliens ont fait état de sérieux progrès dans les pourparlers de Washington sur un accord-cadre permanent en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

Selon plusieurs journaux et les radios, Israël serait pour la première fois disposé à négocier «sur la base des frontières de juin 1967», qui prévalaient avant la guerre des Six Jours, moyennant des rectifications mineures et des échanges territoriaux.

Israël aurait aussi lâché du lest à propos de Jérusalem, en reconnaissant «la souveraineté de facto» des Palestiniens sur l'Esplanade des mosquées contre une reconnaissance palestinienne du «lien spécial» unissant Israël à ce lieu saint, considéré par les juifs comme le site de l'antique Temple de Salomon.

Mais un des principaux négociateurs palestiniens, Yasser Abed Rabbo, a de son côté affirmé au quotidien palestinien *al-Ayyam* que les discussions «traversaient une grave crise» et qu'il n'y a «aucun progrès».

INTIFADA

Quatre Palestiniens ont, d'autre part été tués en Cisjordanie et dans la bande de Gaza durant la journée d'hier, décrétée «jour de colère» dans les territoires palestiniens.

Une Israélienne a par ailleurs été tuée dans une attaque suicide, commise par un kamikaze palestinien qui a pour sa part trouvé la mort dans l'explosion, apprend-on de source militaire.

L'attaque a eu lieu dans un restaurant près de la colonie juive de Meholah, dans le nord de la Cisjordanie.

L'explosion a eu lieu dans une buvette se trouvant à quelques kilomètres de la ligne verte séparant la Cisjordanie d'Israël.

La Russie réhabilite Raoul Wallenberg

Le diplomate suédois a sauvé des milliers de juifs

MOSCOU (AFP) — Le diplomate suédois Raoul Wallenberg, sauveur de milliers de juifs pendant la Seconde Guerre mondiale, arrêté par les Soviétiques et disparu en URSS, a été réhabilité hier par la Russie qui n'a cependant pas levé le voile sur les circonstances mystérieuses de sa mort.

Le parquet a reconnu que Wallenberg, probablement exécuté en 1947 à l'âge de 34 ans au siège du KGB à Moscou, avait été arrêté arbitrairement et que, victime de la répression stalinienne, il pouvait bénéficier de la loi sur la réhabilitation, a indiqué un porte-parole du parquet, Vassili Glouchenko.

Raoul Wallenberg est la plus célèbre victime occidentale des purges soviétiques à être réhabilitée par Moscou.

La mort de Wallenberg et de son chauffeur reste un mystère

Son chauffeur, Vilmos Langfelder, également disparu dans les dédales du monde carcéral soviétique, a été lui aussi réhabilité plus d'un demi-siècle après les faits.

«Sur ordre des autorités soviétiques agissant en dehors du système judiciaire, Wallenberg et son chauffeur ont été arrêtés sans raison et privés de liberté pour des motifs politiques, en tant qu'individus socialement dangereux, sans qu'on leur ait présenté d'accusations concrètes», a estimé le parquet dans son avis.

Selon le parquet, les autorités soviétiques ont en outre procédé à l'arrestation de Wallenberg, dont le pays était neutre dans le conflit, en dépit de son immunité diplomatique.

Les familles du diplomate et de son chauffeur recevront un certificat de la justice russe attestant leur réhabilitation.

AUCUN DOSSIER RETROUVÉ

M. Glouchenko a cependant souligné que les enquêteurs des services de sécurité russe (FSB, ex-KGB) sur cette affaire n'avaient retrouvé aucun dossier judiciaire ou personnel sur Wallenberg et son chauffeur.

«Les enquêteurs n'ont ainsi pu établir les causes véritables de l'arrestation et de la mort» du diplomate, a ajouté M. Glouchenko.

La réhabilitation de Wallenberg n'a donc pas levé le voile sur les circonstances mystérieuses de sa mort, au grand dam de la Suède.

«La Suède salue la décision russe de réhabiliter Wallenberg et son chauffeur, mais nous regrettons d'être toujours dans l'incertitude quant aux circonstances entourant sa mort», a déclaré un responsable de l'ambassade de Suède à Moscou, Mats Foyer.

«La justice doit maintenant rendre accessible son rapport sur cette étrange affaire dont tous les documents semblent avoir disparu», a pour sa part déclaré à l'AFP Guennadi Kouzovkine, de l'organisation russe de défense des droits de l'homme Memorial.

«Il semble que les autorités de notre pays aient soudainement décidé de mettre le point final à cette affaire qui empoisonnait les relations» avec la Suède, a ajouté M. Kouzovkine.

Fin novembre, le président de la Commission de réhabilitation des victimes de répressions politiques, Alexandre Iakovlev, avait affirmé avoir eu accès à des documents montrant que Wallenberg avait été exécuté.

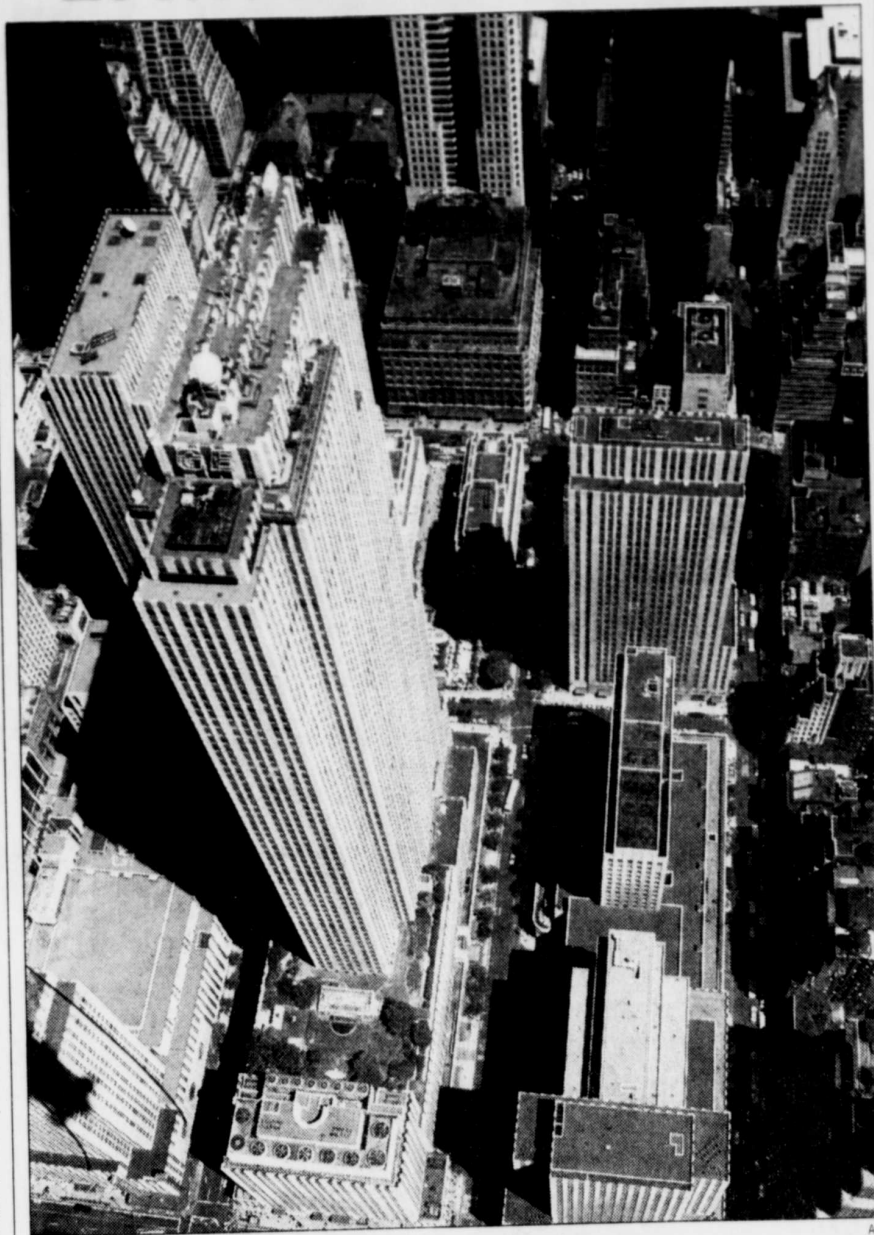
Les Soviétiques ont toujours affirmé que le diplomate était décédé d'un infarctus dans une cellule de la Loubianka, le siège du KGB.

La Suède et la famille de Wallenberg avaient accueilli avec réserve les révélations de M. Iakovlev, aucun document n'ayant été rendu public, et estimé qu'il s'agissait que d'une hypothèse supplémentaire circulant sur le sort du diplomate depuis sa disparition.

Nommé à la légation suédoise de Budapest en 1944, Wallenberg a sauvé des milliers de juifs hongrois des camps de concentration nazis en leur délivrant des laissez-passer suédois et en soudoyant l'entourage d'Adolf Eichmann, l'un des instigateurs de la «solution finale».

Convoqué en janvier 1945 au quartier général soviétique en Hongrie, il disparaît sans laisser de traces. Selon certaines hypothèses, il aurait été accusé d'espionnage par les Soviétiques en raison de ses relations avec des Américains et des Allemands.

Le Rockefeller est vendu



Le complexe immobilier Rockefeller Center, situé au cœur de Manhattan à New York, va être vendu à une famille milliardaire de Chicago et à un promoteur de New York pour 1,85 milliard de dollars, a rapporté hier le «New York Times». Selon les termes du contrat, le promoteur Jerry Speyer et la famille du milliardaire Lester Crown, qui possède déjà 5 % du Rockefeller Center, achèteront les participations de David Rockefeller, du groupe Goldman Sachs, de la famille Agnelli, et de l'armateur grec Stavros Niarchos. Selon le quotidien, aucun changement important n'est prévu dans le complexe, qui a doublé de valeur depuis son achat en 1996 pour 900 millions de dollars par Goldman Sachs.

Dissertation sur le meurtre parfait

Un enseignant japonais a demandé à ses élèves de 14 et 15 ans de concevoir deux façons de tuer leur futur mari ou femme sans enfreindre la loi

MARI YAMAGUCHI
Associated Press

■ TOKYO — Un élève a expliqué qu'il tuerait sa future épouse en la faisant boire avant de la laisser conduire. Un autre a dit qu'il recourrait au tabac et à l'alcool à hautes doses. Un troisième a estimé qu'une nourriture fortement huilée, servie quotidiennement, pourrait aussi bien faire l'affaire...

Ces scénarios macabres, révélés jeudi par la presse japonaise, sont tirés de copies d'élèves de 14 à 15 ans du collège privé Nara Ikuei de Horen (380 km au sud-ouest de Tokyo). Leur enseignant leur avait demandé, en guise de composition écrite, de concevoir «deux façons de tuer (leur) futur mari ou femme sans enfreindre la loi».

En apprenant qu'un tel exercice avait été proposé à leur progéniture, les parents des 135 élèves — soit quatre classes — impliqués se sont plaints auprès du principal du collège, Otozo Koda, qui a immédiatement réprimandé le professeur, un homme de 51 ans dont l'identité a été gardée secrète.

Avant de faire plancher les adolescents sur ces stratégies criminelles, l'enseignant avait pris soin de leur fournir des exemples du travail qu'il attendait d'eux.

Selon M. Koda, l'exercice avait pour but de faire comprendre aux élèves qu'en n'évitant pas certains comportements, comme l'alcool au volant, ils ne pourraient espérer vivre vieux... L'argument n'a guère convaincu.

«C'était extrêmement inopportun», a reconnu le principal. «Nous en sommes désolés», a-t-il poursuivi sans parvenir à calmer les esprits, d'autant que la presse s'est emparée de l'affaire. La préfecture locale a du reste reçu jeudi

un grand nombre d'appels de personnes à la fois inquiètes et furieuses.

Cette composition très contestable intervient, il est vrai, dans un pays qui tente de comprendre la récente série de crimes de sang commis par des adolescents. Un véritable choc au Japon, où le taux de criminalité est relativement bas en comparaison avec celui des autres pays industrialisés.

En mai dernier, un jeune de 17 ans détournait un bus et tuait une vieille dame à l'arme blanche. Le mois suivant, un adolescent du même âge assassinait sa propre mère à l'aide d'un bâton de baseball et au mois d'août, un garçon de 15 ans poignardait à mort trois de ses voisins durant leur sommeil.

Otozo Koda a affirmé avoir obtenu des regrets du professeur incriminé. Une sanction plus sévère pourrait être prochainement décidée à son encontre par le conseil du collège. Le principal a en outre convoqué les élèves en réunion d'urgence, tout en adressant une lettre d'excuses aux parents.

«Nous ne répéterons jamais cette erreur», assure-t-il dans ce courrier. La préfecture n'a toutefois pas apprécié la légèreté de l'enseignement dispensé par cet établissement privé, l'accusant ouvertement d'avoir «trompé la confiance» des parents.

VENTE BOXING DAY

CHAISE OPÉRATEUR
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, VERT OU GRIS
AJUSTEMENT MANUEL DE LA HAUTEUR

PRIX SUGG. : 72 \$
29⁹⁹

CHAISE OPÉRATEUR
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, VERT OU GRIS
AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR

PRIX SUGG. : 114 \$
39⁹⁹

CHAISE OPÉRATEUR
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, VERT OU GRIS
AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR

PRIX SUGG. : 179 \$
59⁹⁹

CHAISE OPÉRATEUR
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, VERT, GRIS OU BOURGOGNE
AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
BRAS AJUSTABLES EN HAUTEUR

PRIX SUGG. : 161 \$
79⁹⁹

CHAISE OPÉRATEUR
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, VERT, GRIS OU BOURGOGNE
AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
BRAS AJUSTABLES EN HAUTEUR

PRIX SUGG. : 202 \$
99⁹⁹

CHAISE OPÉRATEUR
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, VERT, GRIS OU BOURGOGNE
AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
BRAS AJUSTABLES EN HAUTEUR

PRIX SUGG. : 248 \$
129⁹⁹

CHAISE OPÉRATEUR
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, VERT, GRIS OU BOURGOGNE
AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
BRAS AJUSTABLES EN HAUTEUR

PRIX SUGG. : 343 \$
169⁹⁹

FAUTEUIL ERGONOMIQUE
HAUT DOSSIER
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, GRIS OU BOURGOGNE
AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
BRAS AJUSTABLES EN HAUTEUR
DOSSIER AJUSTABLE

PRIX SUGG. : 399 \$
199⁹⁹

FAUTEUIL ERGONOMIQUE
HAUT DOSSIER
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, GRIS OU BOURGOGNE
MECANISME MULTI-AJUSTABLE
BRAS AJUSTABLES

PRIX SUGG. : 500 \$
299⁹⁹

POSTE INFORMATIQUE
FINI NOIR SUR ÉBÈLE OU MIEL
TIROIR-CLAVIER 35" L
ESPACE POUR CPU
DIMENSIONS : 46" L X 24" P X 30" H

PRIX SUGG. : 224 \$
PRIX DENIS 129⁹⁹
PRIX BOXING DAY 89⁹⁹

POSTE INFORMATIQUE
FINI PIN NATUREL
DEUX TIROIRS UTILITÉ
UN TIROIR FILIÈRE
DIMENSIONS : 44" L X 22" P X 29" H

PRIX SUGG. : 285 \$
PRIX DENIS 149⁹⁹
PRIX BOXING DAY 99⁹⁹

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE EN CÉRISIER ITALIEN OU BORDEAUX
PLATEAU PIVOTANT POUR ÉCRAN
TIROIR UTILITÉ
TIROIR CLAVIER 34"
DIMENSIONS : 46" L X 24" P X 33" H

PRIX SUGG. : 312 \$
PRIX DENIS 149⁹⁹
PRIX BOXING DAY 119⁹⁹

POSTE INFORMATIQUE
FINI POIRIER
TIROIR CLAVIER 31"
SUPPORT À ÉCRAN AMOVIBLE DE GAUCHE À DROITE
ESPACE À CPU
DIMENSIONS : 60" L X 24" P X 29" H

PRIX SUGG. : 378 \$
PRIX DENIS 199⁹⁹
PRIX BOXING DAY 149⁹⁹

FOURNITURES DE BUREAU

DENIS

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES ACCEPTÉES • OUVERT 7 JOURS
MAGASIN EN LIGNE : www.denis.ca

QUÉBEC 1415, BOUL. CHAREST OUEST 682-3113

ANJOU BROSSARD GATINEAU LAVAL POINTE-CLAIRE OTTAWA ST-JÉRÔME TROIS-RIVIÈRES

OFFRE EN VIGUEUR JUSQU'AU 30 DÉCEMBRE 2000 CERTAINS ARTICLES PEUVENT ÊTRE LIMITÉS À UN PAR CLIENT ET/OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS. AUCUNE COMMANDE NE SERA DIFFÉRÉE. *ASSEMBLAGE REQUIS. **TERRITOIRES LIMITÉS

9 MAGASINS ET SALLES DE MONTRE DE LIVRAISON GRATUITE** MÊME LE SAMEDI

La presse dénonce le black-out sur le mariage de Madonna

LONDRES (AFP) — La presse anglaise exprime ce matin son mécontentement face au black-out sur le mariage de la chanteuse américaine Madonna avec le cinéaste britannique Guy Ritchie, hier soir dans la chapelle du château de Skibo, près du petit village écossais de Dornoch.

Le *Daily Star* qualifie la chanteuse de « primadonna prétentieuse » pour ne pas avoir accepté d'apparaître devant les journalistes et photographes accourus en Écosse pour couvrir l'événement. Pour le quotidien, Madonna s'est moquée de ses fans.

« Les Ritchie vous invitent gentiment à... garder vos distances », résume *The Independent*.

« Madonna, la jeune mariée secrète », titre le *Daily Mail*.

« Le monde entier a regardé le mariage de la princesse Diana. Idem pour celui de la reine », explique *The Star*. « Mais Madonna pense manifestement qu'elle est plus importante que la famille royale. Tout s'est fait dans un secret total, derrière des portes closes », affirme-t-il.

Tout au long de la journée, les journalistes et photographes s'étaient pressés en vain devant les grilles du château sévèrement gardé par les services d'ordre de la chanteuse, pour tenter d'obtenir une image ou une information indiquant que le couple avait bien échangé ses vœux.

À l'opposé de la fureur médiatique de son précédent mariage en Californie avec l'acteur Sean Penn — qui aura duré quatre ans —, la star de 42 ans et son promis de 32 ans avaient décidé

de célébrer leur union dans la plus grande discrétion au milieu d'invités triés sur le volet.

Seuls une dizaine de fans étaient présents. « Contrairement aux médias, le public a compris que même à notre époque le mariage d'une star peut rester une affaire très privée », commentait le journaliste de CNN.

Contrairement à ce qui a fait d'elle une star internationale, Madonna a en effet réussi l'exploit d'attirer l'attention maximale de ses contemporains en se dévoilant au minimum.

La «primadonna» refuse d'apparaître devant les journalistes et photographes accourus en masse en Écosse

Arrivé en début de semaine en Écosse, le couple avait prévu la cérémonie de mariage hier, mais sans donner de précision sur l'heure et le lieu exacts.

Personnage haut en couleur, mariée et mère de deux enfants, M^{me} Brown, 41 ans, parcourt souvent à patins à roulettes les allées de sa cathédrale. Elle y passait encore hier matin l'aspirateur pour calmer sa nervosité. « Je suis nerveuse avant chaque service », a-t-elle confié aux journalistes.

Selon une bonne source au sein de l'administration du château, le mariage aurait été célébré vers 18 h, heure locale, par la révérende Susan Brown de l'Église protestante d'Écosse, qui

officie normalement dans la cathédrale de Dornoch.

Madonna a choisi une robe dessinée par la styliste Stella McCartney et dont le corset a été réalisé par le créateur français Hubert Barrère. La tenue « de style gothique » devait être agrémentée d'un bracelet en diamants 19 carats, selon la bijouterie londonienne Moira.

Le grand-père et le père de Guy Ritchie ayant servi dans des régiments écossais de l'armée britannique, le marié se devait donc de porter un kilt pour la cérémonie.

La chanteuse comptait aussi arborer un diadème en diamants porté par la princesse Grace de Monaco lors du mariage de sa fille Caroline, selon son fan club officiel. « Ma maman aura l'air d'une princesse », avait commenté sa fille, Lourdes, 4 ans, quelques jours avant le mariage.

Madonna a demandé à Elton John de chanter spécialement pour son mari la fameuse mélodie *A song for Guy*.

Un repas traditionnel écossais — au son des cornemuses, avec saumon et « haggis », de la panse de brebis farcie — a réuni une soixantaine d'invités triés sur le volet, parmi lesquels Gwyneth Paltrow, Rupert Everett, Donatella Versace, Jean-Baptiste Mondino et Sting, le parrain de Rocco, le bébé de quatre mois du couple baptisé jeudi soir dans la cathédrale de Dornoch.

Trudie Styler, l'épouse de l'ancien chanteur de Police — aperçu hier en kilt comme le marié —, est à l'origine de la rencontre de Madonna et de Guy Ritchie, il y a deux ans.



Un joueur de cornemuse tenait compagnie aux photographes massés près du château de Dornoch, dans l'espoir d'apercevoir les mariés.



L'«Autoportrait» de Rembrandt, dérobé au Musée national de Suède.

Coup de maître au musée

Chefs-d'œuvre de Rembrandt et Renoir volés sous l'œil de plusieurs témoins

STOCKHOLM (AFP) — Des malfaiteurs armés ont volé hier un autoportrait de Rembrandt et deux tableaux de Renoir d'une valeur de quelque 30 millions \$ au Musée national de Suède, à Stockholm, avant de prendre la fuite par bateau.

Les trois hommes armés de pistolets et de fusils mitrailleurs ont fait irruption dans le musée à l'heure de la fermeture, ont retiré les tableaux du maître hollandais et de l'impressionniste français des murs et ont quitté les lieux sous les yeux de nombreux témoins.

Les tableaux volés sont un autoportrait de Rembrandt et deux tableaux de Renoir intitulés *Conversation* et *Jeune Parisienne*. Chacune de ces peintures est évaluée entre 7,5 et 10 millions \$.

Les voleurs se sont enfuis à bord d'un petit bateau amarré près du musée de Stockholm

Les malfaiteurs sont ensuite montés à bord d'un petit bateau près du musée et se sont éclipsés dans la nuit. La police a immédiatement entrepris des recherches dans toute la capitale sans succès. « Ils ont pu s'échapper facilement », a précisé l'inspecteur Thomas Johansson ; l'eau n'est pas gelée en ce moment et il fait nuit.

Après être sortis du musée, les malfaiteurs avaient pu se réfugier dans l'un des innombrables îlots de l'archipel au large de Stockholm ou dans la forêt dense qui entoure la capitale. « Il s'agissait d'un travail de professionnel », a-t-il souligné, ajoutant que cela ressemblait fort à un « contrat » avec un commanditaire qui aurait ordonné le vol des peintures.

La police des frontières suédoise a aussitôt été alertée et Interpol devrait s'associer à la recherche des voleurs.

« Cela ne va pas être facile de vendre ces peintures sur le marché légal, il doit donc s'agir de quelqu'un qui veut ces peintures pour son propre compte », a encore estimé l'agent Johansson.

La vente

Merci

CHRYSLER • DODGE • JEEP



Chrysler berline Sebring 2001



Chrysler Intrepid 2001



Dodge Grand Caravan 2001



Chrysler Neon 2001

NOUS PAYONS LA TPS POUR VOUS ET VOUS OFFRONS UN RABAIS DE 500 \$

SUR LA PLUPART DES MODÈLES 2001-2000

AUCUN COMPTANT INITIAL ET AUCUN PAIEMENT AVANT 90 JOURS*

L'OFFRE PREND FIN LE 6 JANVIER 2001

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler • Dodge • Jeep.

5 100

Protection 5 ans ou 100 000 km** sur le groupe motopropulseur Assistance routière de 5 ans ou 100 000 km**

* Offre d'une durée limitée applicable sur la plupart des véhicules 2001-2000 (excluant Viper, Power et PT Cruiser). Cette offre s'applique au prix avant échange et aux livraisons au détail des véhicules. Pour usage personnel seulement. Notre concessionnaire réduira le prix de vente des modèles 2001-2000 en stock de 500 \$, puis réduira encore le prix de 7 %. Les frais de transport, accessoires installés par le concessionnaire, garanties, taxes et coûts d'administration ne sont pas sujets à la réduction de 7 % correspondant au taux de la TPS. Cette offre est exclusive et ne peut être jumelée à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques. L'offre s'applique aux achats faits entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. ** Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services financiers DaimlerChrysler. *** Selon les faits et l'autre circonstance se produira la première. Certaines conditions s'appliquent. Voir votre concessionnaire pour les détails et les conditions. Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada. Chrysler est une marque déposée de DaimlerChrysler Canada Inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation. Sous réserve de l'approbation de Services financiers DaimlerChrysler. Portez toujours votre ceinture. La banquette arrière est l'endroit le plus sûr pour assoir les enfants. Voyez-y!

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Dodge • Jeep du Québec

